

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75c.—La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

Prix de chaque N°, 75c.—La collection mensuelle br., 2 fr. 75

SOMMIRE.

Mouvement Insurrectionnel à Haïti. *Carte de Haïti. Portrait du président Boyer. — Taïti et l'île d'Uterre. — Courrier de Paris. Le Cigare ; Fraternité. — le Rucher de Caucalé. — un Turbot dans l'ombrière. — le Changement de Dynastie ; Paul Ier, le savant Pape-geber ; le Ital représentatif ; armistice dansant ; les Morts millionnaires ; pétrole Enfants. — Danseuse e-pagnote. Gravure. — Tribunaux. Procès Stroy ; M. Chauz d'Est-Ange. Vue de la Cour d'assises de Bruxelles. — Portrait de M. Chauz d'Est-Ange. — Mariage de la princesse Clémentine. — Scène de la Cérémonie. — Un succès chevalier, chapitre inédit des Mémoires de Jérôme Patourot — Paris au bord de l'eau. Les Débardeurs. — Beaux-Arts, Salon de 1845. Les Cépages, par Giraud ; une Pasada, par Leloux. — La Vengeance des Trempasses nouvelle (4e partie), avec une gravure. — le commanditaire-Présleur. — Les Chemins de Fer en France. *Carte des Chemins de Fer*, Algérie. Description géographique. Portraits des Canivages, Jusuf, Mustapha, ben Ismaïl ; Passage dans un défilé. Textes arabes ; Vues de Massara et de Mostaganem. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. Amazonies. — Omnibus, nouveau modèle, deux gravures. — Rebus.*

Mouvement insurrectionnel à Haïti.

Haiti (en indien, terre montagneuse), appartient au groupe des Grandes-Antilles. Elle se trouve située entre Puerto-Rico, Cuba et la Jamaïque, par $17^{\circ} 45'$ et $19^{\circ} 58'$ de latitude septentrionale et $70^{\circ} 45'$ et $76^{\circ} 53'$ de longitude occidentale. Sa

N° 8 VOL. I. — SAMEDI 22 AOUT 1843.
Bureaux, rue de Seine, 33. — Recherché.

Bureaux, rue de Seine, 33. — Imprimerie

superficie n'est que d'un sixième moins celle de Cuba, la plus grande des Antilles, et le long et 252 de large. La capitale d'*Haïti*, ville située sur un terrain bas et tourbeux, vers l'extrémité d'une vaste baie, dans la partie occidentale du pays.

L'histoire d'Haïti est si connue que nous nous bornerons à résumer aussi brièvement que possible les principaux événements, afin de faire bien comprendre les causes de la révolution nouvelle qui vient d'éclater.

Le 3 décembre 1492, Christophe Coloumb découvrit Haïti qu'il nomma *Espanola*. Elle était alors habitée par les Caraïbes, peuple doux, bon, sobre et hospitalier. Mais bientôt les Espagnols forcèrent les indigènes à se révolter contre eux, les détruisirent et restèrent les seuls maîtres de cette île dépeuplée, qu'ils nommèrent alors Saint-Domingue, du nom d'une ville qu'ils y avaient fondée; ils la repeuplèrent, au commencement du seizième siècle, avec des esclaves nègres arrachés au sol africain.

En 1650, des liboustiers formèrent un établissement sur la partie septentrionale d'Haïti, que les Espagnols avaient abandonnée. Chassés à diverses reprises, ils revinrent avec de nouvelles forces; la France les protégea, leur fit reconnaître sa suzeraineté et leur donna, en 1664, un gouverneur. Bientôt les créoles, abandonnés par leur métropole, furent obligés de céder une partie de l'île. En 1680, l'Espagne régularisa cette cession dans le traité de Ryswick. D'abord, la France envoya dans sa nouvelle colonie tous les individus dont elle désirait se débarrasser. Mais bientôt la traite des nègres s'

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
pour l'étranger. — 40 — 20 — 40

pour l'étranger. — 40 — 20 — 40



(Boxer, president de la république d'Haïti.)



222 Kilomètres ou 50 Lieues de France.

Cependant le temps approchait où les esclaves allaient reconquérir leur liberté et se venger de leurs oppresseurs. Quand la Révolution française éclata, le contre-coup s'en fut sentir aux Antilles. A cette époque, trois parts étaient en présence à Saint-Domingue : les grands propriétaires, qui voulaient l'indépendance de l'île ; les petits blancs, qui cherchaient à renverser les priviléges des riches ; les mulâtres, qui songeaient à s'adjoindre de la tyrannie des uns et des autres. Les esclaves n'osaient pas sans risquer leur affranchissement. Mais les querelles des leurs mêmes, les luttes des blancs et des mulâtres, leur ont fait voir entre des espérances qui ne devaient pas tarder à se réaliser. Le 25 août 1791, ils se révoltèrent pour la première fois. Douze ans après, vainqueurs des Anglais, qui avaient tenté d'emparer de cette île, et des Français, qui fissaient les plus grands efforts pour la conserver, ils étaient à peu près les seuls maîtres de Saint-Domingue, à laquelle ils avaient donné son ancien nom d'Haiti.

caise. Le brave Toussaint-Louverture, l'auteur principal de cette révolution, le libérateur, le chef, le père des noirs, fut l'ennemi d'une odieuse trahison, inouïe, dans le Jura, au fort de Joux, où Napoléon l'avait fait enfermer. Mais ses généraux le vengèrent. Le 5 novembre 1805, les derniers débris de l'expédition française se virent obligés d'évacuer la ville du Cap, la seule place qui leur restât alors, et de se livrer à la merci des Anglais. Le 1^{er} janvier de l'année suivante, des généraux et des officiers de l'armée noire, réunis en convention au nom de quarante, prononcèrent l'*acte d'indépendance d'Haïti*, «en jurant à la postérité et à l'univers entier de renoncer à jamais à la France, et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination». A cette époque, la population totale de l'île était réduite à 400,000 habitants. En quatorze ans, la guerre avait dévoré 500,000 victimes.

Le 8 octobre 1804, Dessalines, le général en chef de l'armée victorieuse, le successeur de l'infortuné Toussaint-Louverture, fut proclamé empereur, sous le nom de Jacques I^{er}, et six mois après (28 mai 1805) une convention de généraux publia la constitution de l'empire d'Haïti (révisée depuis en 1816).

Dessalines exerça son autorité d'une manière arbitraire; aussi ne régna-t-il que deux années. Le 17 octobre 1809, il périsse assassiné, et son rival Christophe lui succéda, avec le titre de chef du gouvernement d'Haïti. Sa puissance ne fut toutefois bien établie que dans le nord de l'île. Un mulâtre, nommé Pétion, commandant du Port-au-Prince, se refusa à reconnaître le nouveau titulaire, et, pendant cinq années, les deux compétiteurs se disputèrent l'autorité suprême sans parvenir à se vaincre. Enfin, de guerre lasse, ils mirent bas les armes. Christophe se couronna roi, sous le nom de Henri I^{er}; Pétion se fit nommer président, et ces deux souverains s'accordèrent dès lors à rétablir l'ordre et la prospérité, l'un, dans son royaume, l'autre, dans sa république.

A sa mort, le président Pétion fut pour successeur (en 1818) le général Jean-Pierre Boyer, mulâtre qui n'avait joué qu'un rôle secondaire dans la révolution; et, lorsqu'en 1820 le roi Christophe se fit (âgé de 74 ans) sauter la cervelle, afin de ne pas tomber vivant entre les mains de ses soldats révoltés, Boyer resta seul possesseur du trône présidentiel. Deux années plus tard, un coup de main lui livra la partie de l'île qui appartenait encore aux Espagnols. A partir du 28 janvier 1822, l'étendard bleu et rouge de la république une et indissoluble flotta sur l'île entière. Il n'exista plus à Haïti qu'un seul gouvernement et qu'une seule constitution. Enfin, en 1823, la France abandonna solennellement toutes ses prétentions à la souveraineté de son ancienne colonie moyennant une indemnité de 150 millions de francs, payables en cinq termes égaux. Dès lors, Haïti entra au nombre des nations civilisées reconnues.

Le président Boyer règne donc depuis 1818 sur Haïti. Qu'a-t-il fait de cette île si fertile et si belle pendant ces vingt-cinq années? Pour connaître la triste vérité, il faut lire le second volume de l'ouvrage remarquable que vient de publier M. Victor Schœlcher (*Colonies étrangères et Haïti*). Ce courageux et infatigable abolitionniste a visité Haïti en 1841, et il en trace une peinture effrayante; il nous montre ses villes détruites, inhabitées, encerclées de matières corrompues; l'esprit public anéanti; la banqueroute imminente, les mœurs se corrompant de plus en plus... Et tous ces maux, M. Schœlcher les attribue au gouvernement du président Boyer. «Le gouvernement de Boyer, dit-il, est quelque chose de bien plus infâme qu'un gouvernement de violence et de compression. Il n'est pas arrivé au despote en brisant les membres du corps populaire, mais en l'affaiblissant; il ne tue pas, il énerve.

Si misérable, si souffrante, si avilie qu'elle fut, la nation haïtienne n'ignora rien de son mal; elle aspiraït à des temps meilleurs, et ne s'abandonna pas dans sa détresse, comme l'ont dit les partisans de l'esclavage, à l'insouciance d'un sauvage hébété. L'opposition acquérait chaque année des forces nouvelles. En 1850, elle faillit renverser la faction régnante. Boyer, voyant qu'elle allait obtenir la majorité, s'adressa à l'armée, et chassa de la chambre les députés qui osaient lui être hostiles. Mais, bien qu'il eût alors un succès complet, ce coup d'Etat devait très tôt amer un révolution. Les idées libérales firent de notables progrès, des journaux se fondèrent, qui défendirent avec énergie la constitution et les intérêts généraux. Les députés exclus en 1853 furent réélus à la presque unanimité en 1841; le peuple commença à ouvrir les yeux et aperçut avec terreur l'abîme où le poussait le président. Boyer employa une seconde fois la force. A l'ouverture de la session, la chambre des représentants, cédant aux influences de la peur et de la corruption, élimina, avant même d'être constituée, les députés que Boyer avait frappés d'ostacisme. Pour comble de malheur, le 7 mai, un affreux tremblement de terre détruisit presque entièrement la ville du Cap avec un tiers de ses 8,000 habitants, et comme si la nature n'avait pas fait assez de mal, un hideux pillage vint remuer les décombres qui couraient les morts et les mourants.

Enfin, le 26 février 1845, le bruit s'étant répandu que quatre patriotes allaient être exécutés, une insurrection éclata sur les Cayes. Un rassemblement de six à huit mille individus se forma, et Boyer résolut d'employer la force pour le disperser. Le lendemain, tous les habitants prirent les armes et réclamèrent un gouvernement semblable à celui des Etats-Unis. En peu de jours, l'insurrection fit de grands progrès. Toute la partie du sud et de l'est de l'île tomba au pouvoir des insurgés, qui avaient pris pour chefs deux officiers de la Colombie. Les troupes envoyées contre eux se rangèrent de leur côté, et celles qui restèrent fidèles à Boyer furent battues dans deux rencontres et perdirent 500 hommes et deux généraux. D'après les dernières nouvelles reçues à Paris, les insurgés étaient au nombre de 12,000, et Boyer n'avait plus que 4,000 hommes au Port-au-Prince.

Un daté du Port-au-Prince, le 5 mars 1845, et *l'autre* daté du Port-au-Prince, le 3 mars 1845, et *dredi* dernier à Liverpool, contiennent ce qui suit:

« La révolution n'est pas encore terminée; les insurgés du Midi marchent, dit-on, sur la ville. On s'attend tous les jours à une attaque. Toutes les affaires sont suspendues. On assure que les troupes du gouvernement passent à l'ennemi.

« Les insurgés se trouvent maintenant à Leogane (24 milles). Ils ont annoncé qu'ils entreraient dimanche prochain, le 5 mars, au Port-au-Prince. »

Le 9 mars, au départ du brick *Farfield*, l'armée insurrectionnelle était toujours campée à Leogane. Elle y attendait, pour marcher sur la capitale, l'arrivée d'un fort détachement qui venait de s'emparer des Cayes après un combat meurtrier. Boyer s'appretait à faire une vigoureuse résistance. Il construisait de nouvelles fortifications et creusait des fossés. Pendant plusieurs jours aucun habitant n'avait obtenu l'autorisation de quitter la ville, mais, l'avant-veille du départ du brick *Farfield*, une proclamation permit aux femmes de s'embarquer ou de se retirer à la campagne. Les négociants étrangers avaient fait transporter leurs marchandises à bord des bâtiments en rade. Les Anglais seuls ne croyaient pas devoir prendre cette sage précaution. Ils se trouvaient, disaient-ils, suffisamment protégés par le pavillon britannique et par trois vaisseaux de guerre qui étaient alors dans le port.

Toutes les lettres particulières annoncent que la majorité des habitants du Port-au-Prince désire ardemment le succès des patriotes (ainsi s'appellent les insurgés). Le prochain paquebot apportera peut-être en Europe la nouvelle de la chute ou de la mort du président Boyer.

La *Columbia*, arrivée samedi de New-York à Liverpool, a apporté l'ordonnance et la proclamation suivantes, dont nous donnons seulement quelques fragments.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

Au nom du Peuple souverain. — Ordre du jour.

Charles Héard ainé, chargé d'exécuter la volonté et les résolutions du peuple souverain;

Considérant que sous le gouvernement du tyran Boyer, les portes ont été fermées, ordonnons ce qui suit :

ART. 1^e. Les ports d'Aquin, d'Anse d'Hainaut et de Miragouine sont ouverts au commerce étranger, à dater de la promulgation du présent ordre du jour.

ART. 2. La direction des nouvelles douanes et l'administration des finances seront confiées à un fonctionnaire qui prendra le titre d'administrateur particulier.

ART. 5. Les droits d'importation sont maintenus; mais le mode de perception est aboli jusqu'à la promulgation d'un nouveau règlement.

Fait au quartier-général d'Aquin, le 5 mars 1845, première année de la régénération d'Haïti.

HÉARD ainé.

La proclamation est adressée au peuple et à l'armée. Elle commence en ces termes :

« Citoyens et soldats, une révolution sans exemple dans les annales du monde, une révolution morale dans ses effets vient de changer la face d'Haïti. La tranquillité ayant été rétablie, j'ai été choisi par le peuple pour faire exécuter ses ordres et lui faire rendre ses droits si longtemps foulés aux pieds et méconnus. J'ai arboré l'étendard national, etc., etc.... »

Elle se termine ainsi : « Le sort du tyran est écrit par une main invisible sur les murs de son palais. Soldats, je me confie à votre zèle, suivez-moi dans cette carrière de patroissons et de gloire, secouez mes efforts persévérauts, et bientôt vous verrez d'illustres législateurs détruire le système qui vous a fait tant de mal, rendre une vie nouvelle au commerce et à l'agriculture, dissiper les ténèbres de l'ignorance, et fonder des institutions non plus sur le sable mouvant du rivage de la mer, mais sur un roc large et inébranlable. »

Taïti et l'Angleterre.

Bien que le gouvernement français ait donné à l'Angleterre l'assurance que les missionnaires de toutes les sectes seraient non-seulement tolérés, mais encore protégés dans l'archipel de la mer du Sud, et que ces avantages seraient impartialement étendus aux intérêts commerciaux de toute puissance amie, ces assurances, sincères de la part de la France, n'ont pas suffi à nos exigences voisines, et leurs méthodistes jettent les hauts cris contre nous, comme si on les entraînait par la force dans l'exercice de leur équivoque influence sur les sauvages de ces îles. A Londres, dans la vaste salle d'Exeter-Hall, a eu lieu une réunion (*meeting*) des Amis des Missions protestantes, dans le but de mieux assurer à l'avvenir leur propagande dans ces parages. Le président, M. Charles Hindley, après avoir exposé les travaux des missions anglaises, a raconté, au milieu de l'indignation générale, l'occupation récente de Taïti par nos marins. Il a rappelé comment, dès le 21 novembre 1856, un petit navire de l'île de Gambier, ayant à bord deux prêtres catholiques romains, et *nativi de France*, avaient osé aborder *clandestinement* dans l'île, et comment, en vertu d'ordres formels des autorités locales, ces prêtres avaient été bâvementement reconduits à leur navire, sans qu'on leur fit aucun mal. Mais voilà que depuis la France s'est cru le droit de violer (nos lecteurs savent comment), de violer de la manière la plus criante les lois de Taïti, en y établissant de vive force sa domination, et bientôt, si on la laisse faire, « les missionnaires catholiques y pourront absolument de la même liberté que les autres. » Voyez-vous l'abomination!

Nous nous plaisons à ajouter qu'en finissant, M. Hindley, indigné sans doute lui-même des vicérariats de quelques-uns de ses collègues, a reconu, un peu timidement peut-être, que l'Angleterre, conformément même au principe de la Réforme, l'indépendance de la raison, ne saurait nier absolument à la France le droit de prêcher à côté d'elle. Mais aus-

sit un membre plus zélé s'est élevé violemment contre cette assertion du président, soutenant que le catholicisme n'avait pas le droit de s'établir là plus qu'ailleurs, parce que le catholicisme est la plus affreuse superstition, la plus affreuse idolâtrie, le plus affreux blasphème et la plus affreuse tyrannie qui ait jamais épouvanté le monde. Puis le révérant docteur Vaughan a déploré avec passion que le beau jardin de l'Océan Pacifique, qui, par les soins des missionnaires anglois, avait fini par devenir productif et florissant, fut en ce moment, hélas! dévasté par les mains de l'étranger, et il a menacé le roi Louis-Philippe et M. Guizot, s'ils obstinent à garder Taïti, de l'exécration de toute l'Angleterre et de tout l'Europe protestante. Il a rappelé, non sans quelque élquence, que Cromwell avait prédit qu'un jour viendrait que le nom anglais serait redouté dans le monde entier à l'égal du nom romain, et il a déclaré sans hésiter que, bien que la guerre soit le plus grand fléau qui puisse affliger l'humanité, il est bien des cas où l'homme doit respecter le sabre et la baïonnette, le canon et le fusil. « On dira : de quoi se mêlent ces méthodistes, qui passent leur vie à chanter des psaumes? Que l'on ne croie pas que nous ne savons que chanter des psaumes... Quant aux Français, s'ils continuent à se faire les apôtres du catholicisme, le résultat sera contre eux et retombera sur eux, et cette vainne philosophie dont ils se vantent ne sera plus qu'un objet de dérision. » Enfin le révérant docteur Alder a déclaré et veut qu'on signifie au monde entier que quiconque se soumettra, à Taïti, à l'autorité française, sera regardé comme un ennemi de la religion protestante. Et le *Morning-Chronicle*, le journal de lord Palmerston, rivalisant de verve et de feuille avec les orateurs méthodistes, affirme, sans rire, qu'il n'y a pas dans toute l'histoire de *croisade* plus infâme, plus effrontée et plus bigote que notre expédition de Taïti, etc., etc.

En vérité, on ne saurait réfuter sérieusement toutes ces déclarations, et il serait peu sage de répondre à ces injures. Mais n'est-il pas étrange qu'après avoir été si longtemps damnée par tout le Midi catholique, comme le grand foyer de la philosophie et la source infernale de toute hérésie et de tout mal, la France soit monnée aujourd'hui par le Nord protestant, comme le centre d'une propagande catholique menaçante pour le reste du monde, et accusée de réver la *Ligue*, de méditer la *Saint-Barthélémi*, de tendre à rétablir l'*Inquisition*, même à Taïti? Que les méthodistes de Londres tâchent donc de s'entendre un peu avec les sacrifiants d'Espagne et d'Italie sur le compte de cette pauvre France.

En attendant, et à ne considérer la chose qu'à un point de vue humain, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les méthodistes s'alarment tant des prédications dans l'île de quelques prêtres *nativi de France*, comme ils disent. S'ils sont si sûrs de la supériorité de leur foi, devraient-ils tant se défier de la puissance de leur parole, et tant craindre, pour parler leur langage, « que l'éclat de leur soleil soit effacé sans retour par les ténèbres de notre nuit? » Si leur enseignement et leur discipline étaient si doux aux sauvages, qu'ils nous disent donc pourquoi ces pauvres sauvages se sont ainsi mis d'eux-mêmes sous protection et ainsi précipités dans nos bras? Quel est donc ce droit exclusif à la civilisation du monde que cette secte voudrait s'arroger désormais? Mais dans cet archipel, elle n'a pas le droit de premier occupant? La présence des catholiques dans ces îles n'est point une nouveauté, et il paraît qu'il y a existé une église romaine desservie par quatre prêtres. Il y a plus; l'action des missionnaires anglais, quoi qu'ils puissent dire, n'avait pas même dans ces contrées lointaines le prestige, sinon toujours la juste autorité, qui accompagne et sanctionne les entreprises d'une grande nation; car, comme le remarque sensiblement le *Times*, cette action émanait surtout des sectes dissidentes de la Grande-Bretagne, tandis que les missionnaires catholiques romains, soit de Rome, soit de Paris, parlent le langage et se portent représentants d'une religion universelle et constituée de la façon la plus éclatante. Comment donc l'Europe et le monde pourraient-ils prendre au sérieux cette prétention de quelques méthodistes de Londres à une sorte de monopole théocratique? et, d'un autre côté, comment admettre ce droit de domination politique en faveur du pays dont les missionnaires sont matériellement et accidentellement partis pour remplir une mission individuelle, et, dans tous les cas, toute spirituelle?

La Nouvelle-Zélande aussi avait été d'abord visitée par des Français, qui s'y établirent. Quelques années après, des Anglais vinrent s'y établir également, et on ne voit pas que les réclamations de nos compatriotes, dans cette occasion, aient en rien mis obstacle à la pleine souveraineté de l'Angleterre. Si le principe est vrai, quand il nous dépoleille là, pour quoi serait-il faux quand il nous favorise ici?

Au reste, nous l'avons dit, tout ceci n'a guère d'importance que comme symptôme de l'état du monde, et comme un signe de plus des dispositions constantes d'une portion notable de la population anglaise à l'égard de la France. Nos voisins ont beau faire, leur intérêt, et leur intérêt le plus positif, le plus immédiat, perte toujours à travers leurs prédications, les plus exaltées et leurs homélies les plus touchantes. Tels ils sont de nos jours, au su et au vu du monde entier, tels l'histoire nous les montre, de bonne heure exaltés dans leur égoïsme et dans leur orgueil insulaire par cet isolément même du reste du monde, envisagé tout chose, même les choses saintes, sous le rapport de l'utilité, exploitant volontiers les idées religieuses du continent et les cultivant habilement à leur profit, comme ils ont fait depuis et voudraient faire la philanthropie. Au quinzième siècle, par exemple, déjà affranchie, quant à elle, de l'influence papale dans les élections ecclésiastiques, l'Angleterre n'osait-elle pas accuser la France, soumise au pape, d'être schismatique, sous ce prétexte que le pape résidant à Avignon n'était plus le chef catholique, indépendant et légitime de l'Eglise romaine? Elle sut se donner par là l'immense avantage d'appeler la guerre d'invasion qu'elle nous faisait une *croisade*; mais, dès qu'il n'y eut plus de pape français, on ne voit pas que l'Angleterre se

soit jamais beaucoup inquiété de réformer ni le pontificat ni l'Eglise.

Nous ne sommes pas de ceux qui jugent absolument de la grandeur d'un peuple par l'étendue de son territoire, et nous croyons que ceux-là se trompent grossièrement qui mesurent l'abaissement prétendu de notre pays au nombre et à l'immensité des possessions gagnées depuis un siècle, et la plupart sur nous, par les Anglais. Néanmoins, en voyant, au delà de la Manche, fermenter sourdement encore tant de haine contre nous, au moment même où, en France, l'esprit public, qui nous a élevés si longtemps au-dessus de tous les peuples du monde, semble languir, sinon s'affaiblir et s'éteindre, nous ne croyons pas inutile de jeter un coup d'œil sur le passé et de rappeler ce que nous avons perdu, depuis un siècle, de possessions coloniales.

Il y a un siècle, bien qu'affaiblie par le traité d'Utrecht, la France possédait la suprématie comme puissance continentale et coloniale. Elle possédait presque toutes les Antilles; ses colonies d'Acadie, du Canada, de la Louisiane s'étendaient de jour en jour; l'indépendance de Québec et de Montréal, de Mobile et de la Nouvelle-Orléans, de nouvelles villes se fondaient, des forts étaient construits sur le Mississippi, sur les lacs et les rivières du Canada. En Afrique, elle possédait le Sénégal et Gorée; elle colonisa Madagascar; les îles de France, Bourbon, Sainte-Marie, Rodrigue, lui appartenaien; enfin, elle dominait dans l'Inde, sous le commandement de Dumas, de la Bourdonnaye, de Duplex; il y acquérait de vastes territoires, et les rajahs étaient ses vassaux. A cette époque, l'Angleterre posait à peine le pied en Amérique, et dans l'Inde, elle ne possédait que le fort Williams, auprès de Kali-Katta (Calcutta), et Bombay.

De toutes ces anciennes possessions en Asie, en Afrique, en Amérique, on peut dire que la France a tout perdu, sauf des points insignifiants, sans importance, et depuis quelques années ravagés par tous les fléaux.

En revanche, et depuis 1740, l'Angleterre, ou si l'on veut la race anglaise, a augmenté ses possessions dans une proportion incroyable. Elle a gagné :

En Europe, Malte et le protectorat des îles Ionniennes, l'île d'Holmeland.

En Asie, la ville d'Aden, qui commande la mer Rouge; l'île de Ceylan, la grande presqu'île de l'Inde, soit en possession directe, soit en vassalité complète. Sans compter les possessions de la presqu'île au delà du Gange et les îles Singapour, Pinang, Sumatra, etc., etc., la Grande-Bretagne possède dans l'Indoustan 1,403,000 milles carrés de territoire, nourrissant cent vingt-trois millions d'habitants. Et la Chine, que devint-elle?

En Afrique : Battawra, les îles de Loss, Sierra-Leone, de nombreux établissements sur la côte de Guinée, Fernando Pô, les îles de l'Ascension et Sainte-Hélène, la colonie du Cap, le Port-Natal, l'île-de-France (Maurice), Rodrigue, les Seychelles, Socotra, etc.

En Amérique : le Canada et tout le continent septentrional, jusqu'au mont Saint-Elie; à l'est, les Lucayes, presque toutes les Antilles, la Trinité, une partie de la Guyane, les Malouines, Balla, Ruattan, les Bermudes, etc.

Dans l'Océanie : la plus grande partie de l'Australie, la Tasmanie (terre de Van-Diemien), la Nouvelle-Zélande, Norfolk, Hawaï (les îles Sandwich), etc., etc.

Et dans toutes les parties du monde, des prétentions excessives qu'il serait infiniment trop long d'énumérer.

Et maintenant, parce que la reine de Taiti a mis spontanément sous la protection de notre pavillon les fleurs de son petit jardin, où les navires anglais seront encore libres de venir chercher des légumes et les bons qu'ils y ont importés, c'est nous qui menaçons l'indépendance du monde; c'est nous qui sommes à la veille de lui imposer par la force nos mœurs, nos lois, notre religion. Et c'est l'Angleterre qui se plaint!

En présence de pareils faits, comment y a-t-il en France un seul homme qui hésite sur la question de la colonisation de l'Algérie, et pourquoi faut-il que la France soit à peine représentée à cette heure en Asie, au milieu des grands événements qui se préparent là et particulièrement dans le céleste empire de la Chine?

Courrier de Paris.

LE CIGARE. — FRATERNITÉ. — LE ROCHE DE CANCALE. — UN TURBOT DANS L'EMBARRAS. — LE CHANGEMENT DE DYNASTIE. — PAUL I^{er}. — LE SAVANT PRÉCEPTEUR. — LE BAL RÉPRÉSENTATIF. — ARMISTICE DANSANT. — LES MORTS MILLIONNAIRES. — PETITS ENFANTS.

On n'y prend pas garde; mais il avance, mais il se propose, mais de jour en jour il étend sa conquête. Comment y mettre obstacle? Par où le fuit? Les plus agiles ne peuvent l'éviter, de subir sa tyrannie; les plus agiles ne peuvent l'éviter. Il est partout, il entre partout, il vous saisit à l'improviste, il vous attaque au moment où vous y pensez le moins. Le matin et le soir, le jour et la nuit, le démon continue sa poursuite, Flânez-vous à la grêce de Dieu, sur l'asphalte des boulevards, le voilà qui vous arrête au passage et vous saute à la gorge; entrez-vous dans les rues, il vous attend à chaque porte et s'embusque à l'angle des maisons. Vous abritez-vous dans votre demeure, comme dans une citadelle, il court à travers l'escalier et pénètre chez vous par la fenêtre ouverte ou par le trou des serrures. — De quoi s'agit-il? d'où vient cet ennemi siaudacieux, si entreprenant, si inévitable, si subtil? Comment le reconnaître? Quel est son visage et quel est son nom? — Sa patrie se trouve par delà les mers; il est parti du Nouveau-Monde pour conquérir l'Ancien. Quant à son air et

sa tournure, on ne soupçonnerait jamais qu'un personnage si léger, si fragile, fut capable de telles entreprises et d'une telle domination. Figurez-vous que ce terrible conquérant se laisse très-paisiblement mettre dans la poche et enfermer dans un étui; puis vous le prenez, sans plus de façon, entre vos deux doigts, et vous le portez à votre bouche, et vous le pressez sur vos lèvres et entre vos dents; lui cependant de se laisser faire. On n'a jamais vu de tyran, en apparence plus humain et plus docile. Mais c'est précisément quand il paraît si humble et si soumis, qu'il se montre tout à coup et séme dans l'air les preuves de son audacieux caractère. Voyez comme il se traîne lui-même. Ce n'est plus l'innocent de tout à l'heure. Il s'échauffe, il prend flamme, et une fois qu'il est en feu, tout est dit, il ne respecte plus rien. — Une jolie femme rose et blanche, fine et effarouchée, vient-elle à passer près de lui d'un pied furtif, l'insolent se jette sous son nez. — Un honnête bourgeois ouvre-t-il la bouche pour respirer un air frais du matin, le brouillard lui court sus, et va tout droit se loger dans son gosier, au risque de lui faire perdre haleine. Que vous dira-t-il? il apostrophe les plus délicates et les plus timides, en véritable dragon. Encore, s'il avait des formes visibles en palpables, on le verrait venir de loin, et peut-être pourraient-ils l'éviter. Mais, comme certains dieux de la mythologie, il s'enveloppe d'un usage imperceptible ou se fait vapeur légère, pour mieux surprendre son monde. Voulez-vous fuir, il n'est plus temps; le nuage vous environne, la vapeur traîsseuse vous inonde.

Son berceau est à la Havane; c'est là qu'il est né d'une très-noble et très-excellente race. Il s'est mélaillé depuis, chemin faisant, comme cela arrive à toutes les grandes maisons; et quelquefois il se souvient encore de sa haute origine; mais le plus souvent il a le mauvais goût des espèces corrompues et abâtardies. — Vous demandez le lieu de son domicile? — Il a son quartier-général dans un endroit appelé *la Régie*, et c'est là, par toute la ville, des succursales que vous reconnaîtrez aisement au signalement que voici: Une veillée, un paquet d'allumettes, des pipes en sautoir; ce sont là ses parchemins et ses armes. — Vous tenez à savoir sa qualité et son titre? — Son nom plébien est tabac, son nom de gentilhomme cigare.

On ne s'imagine pas à quel point le tabac et le cigare ont étendu leur empire, seulement depuis un an. C'est un trait caractéristique des révolutions du goût parisien, qu'il est impossible de ne pas signaler. Des toutes parts, on ouvre au dieu cigare des temples enfumés; il envahit les quartiers les plus prudes, qui le repoussaient autrefois comme un serpent et un pestiféré. Il installe ses entrepôts dans la rue de la Paix et au cœur de la Chausse-d'Antin. J'avais autour de moi une marchande de fleurs et, un peu plus loin, une magnifique librairie; les fleurs et les livres viennent de céder la place à deux bureaux de tabac. Le bureau de tabac fait des progrès inouïs. Bientôt Paris ne sera plus qu'un estaminet. Le cigare règne aux deux points opposés: ici, il est peuplé et s'appelle pipe et non cigare; là, il a sa calèche et ses gens. A l'examiner du salon et du boudoir, comme marque de galanterie et de mœurs parfumées, le cigare aurait grand-peine à se défendre; mais il peut se faire valoir comme moyen de fusion et comme agent de fraternité. Le cigare rapproche les rangs, efface les distances, il y a un moment où personne n'est plus ni pauvre, ni riche, ni ouvrier, ni maître, c'est le moment où le cigare a besoin de feu pour s'allumer. A cette heure suprême, le cigare ôte très-poliment son chapeau et abordant la pipe lui dit: «Voulez-vous me permettre?» La pipe, portant la main à sa casquette, répond: «Volentiers! Merci, pipe! — N'y a pas de quoi, cigare!» La pipe salut le cigare, le cigare salut la pipe, et tous deux se quittent avec un sentiment d'estime et de satisfaction réciproque. — D'ailleurs, le cigare abrège les heures; il occupe, il distrait, il console, il chasse la triste réalité et éveille les rêves. La matière s'idéalise à travers sa blanche vapeur; la pensée court et volète avec les nuages légers qu'elle pousse devant vous. Passons donc le cigare au riche et la pipe au pauvre. Tous deux n'ont-ils pas à oublier et à rêver?... Cependant, à Athènes, que dirait Platon s'il savait que tu as introduit le tabac dans la république?

Il y a vingt ans, la nouvelle aurait jeté la désolation dans le temple de Comus; Eriogene se serait trouvée mal et Bacchus en aurait fait une maladie; Pis, à l'heure qu'il est, arroserait de larmes sa muse grivoise; Désangiers mettrait un crêpe de deuil aux cordes de son luth bâchique; le champagne, pour un jour, suspendrait le jet de sa liqueur sucrante; la poularde trufflée n'achèverait pas son tour de broche, et Vatel oublierait de s'arrêter en cuisine et d'allumer ses fourneaux. — On annonce la chute du Rocher-de-Cancalé! — Ce bruit s'est répandu l'autre jour; personne ne voulait y croire; mais le désastre est réel et s'est confirmé. C'est une véritable catastrophe pour Epicure; le Rocher-de-Cancalé était son laboratoire le plus renommé. Nul ne pouvait lui disputer la palme de la cloître d'huitres, du potage en tortue, du filet aux truites, du plumpudding à la chipolata et du buisson d'erecisses. On venait de loin, à travers cette rive Montorgueil sombre et boueuse, on venait de toutes parts pour goûter à ses coules et à ses suprêmes. La province arrivant à Paris désirait surtout deux choses: voir l'Opéra et dîner au Rocher-de-Cancalé. Depuis que les grands restaurateurs sont tombés avec tant d'autres grandeurs, le Rocher-de-Cancalé restait seul debout; il dominait encor, dernier obélisque, cet empire culinaire, jadis peuplé par des géants (les Provençaux et Véry), et aujourd'hui livré aux nécrophiles.

Non, il n'est pas possible que le Rocher-de-Cancalé périsse! Le turbot à la sauce aux huîtres ne peut rester sans assiette! Que deviendra-t-il, si le Rocher-de-Cancalé lui manque? Faudra-t-il qu'il s'en aille tristement frapper à la porte des empoisonneurs et des gorgotes? Le véritable turbot à la sauce aux huîtres sait trop ce qu'il se doit à lui-même pour s'abîmer jusque-là; et, plutôt que de déchoir à ce point, il irait se rejeter dans le sein de sa vieille mère, Amphitrite,

qu'il n'avait certes pas quittée pour de si médiocres destins. Espérons-le! ce n'est qu'une boursouflure qui a soufflé sur le fameux Rocher; la boursoufle passée, Cancalé renaitra de sa ruine: un pilote fait naufrage, un autre s'élance à bord et navigue fièrement. Il est des institutions qui ne sauraient mourir; les huitres du Rocher-de-Cancalé sont de celles-là. Que l'ombre de Désangiers se tranquillise!

Le Gymnase vient aussi de subir une révolution, mais d'un genre moins tragique; il ne s'écroule pas, il ne fait que chanter d'autocritique. Après vingt ans de règne mêlé de prose et de couplets, M. Delestre-Poirson abdique; il résigne le pouvoir, important avec lui toutes les consolations nécessaires pour ne pas le regretter, et entre autres bâtiments salutaires et efficaces, une magnifique fortune, dit-on. M. Delestre-Poirson n'a pas gouverné sans bouteille et sans éclat; le soleil levant de M. Scribe a illuminé les premières années de son autorité. Pendant longtemps le Gymnase cucilla la plus riante et la plus jeune moisson de ce charmant esprit, se trellant des couronnes de vaudevilles parfumés et de fines comédies. Quel âge d'or pour le Gymnase! Que de caprices délicieux! que de délicates fantaisies! que de petits chefs-d'œuvre! Il y a plus de quinze ans de cela, eh bien! en passant sur le boulevard Bonne-Nouvelle, le semblé qu'on respire encore le parfum du frais bouquet de M. Scribe! Depuis ce temps, le second auteur est devenu académien, et M. Poirson se retire dans la solitude de ses cent mille livres de rente. Ainsi chacun finit par s'asseoir dans son fauteuil. Mais qui sait! Peut-être, du haut de l'Académie, M. Scribe jette-t-il de temps en temps un sourire de regret à cette riante prairie du Gymnase, aujourd'hui un peu aride et desséchée, autrefois émaillée des fleurs gracieuses de son imagination. Quant à M. Delestre-Poirson, il recourt dans sa retraite à la visite de tous les aimables colonels, de toutes les vénues ravissantes qui se sont attaquées, sous son administration, et mariées au complet final, il ne manquera pas de compagnie.

Le gouvernement du Gymnase ne se transmet pas du père au fils, par droit de progéniture. L'empire des Poirson finit dans son chef, et le successeur de M. Delestre n'arrive pas même au pouvoir par un sentier collatéral. C'est donc un changement total de dynastie. L'héritier s'appelle Paul. Après Poirson 1^{er}, nous aurions Paul 1^{er}. Qu'en ne s'avise pas de demander: Qu'est-ce que Paul? On commettait une grande bêtise et une énorme ingratitudine. Qui donc! ne vous souvient-il plus de Paul? Paul n'aurait-il charmé tant de couples galants, n'aurait-il charmé tant de pupilles, n'aurait-il trompé tant de tuteurs, n'aurait-il emporté d'assaut tant de coeurs de veuves, que pour faire dire: Qu'est-ce que Paul? Eh! mon Dieu oui, Paul est l'amoureux du Gymnase; l'amoureux si cher à la Restoration et si applaudie de madame la duchesse de Berri; l'amoureux de Mademoiselle Déjazet, de madame Allan, de madame Voluy; le mauvais sujet qui a joué du si malin tour et fait de si belles peurs à sa grand-maman, mademoiselle Juliette. Que voulez-vous! d'amoureux, de séducteur, de jeune-premier qu'il était, Paul est devenu père-nouille, et ne pouvant plaire davantage aux veuves et aux pupilles du Gymnase, il s'en est fait le directeur.

Le gouvernement représentatif se prépare à se mettre en danse. M. le président de la Chambre des Députés a promis un bal pour la semaine prochaine: M. Sauzot fera les choses magnifiquement: la liste des invitations s'élève jusqu'ici à plus de trois mille personnes; on espère que le chiffre s'élargira encore. Toutes les opinions et tous les systèmes se meuvent d'envie de figurer chez M. Sauzot. Devant le danse, il n'y a plus de haine politique, et les partis les plus acharnés sont tous prêts à valser ensemble. Les fiers Brutus se laissent entraîner au galop; la vertu d'Aristide lui-même descend du haut de sa montagne, pour faire un avant-deux. Le bal de M. Sauzot offrira donc les plus curieuses contredances: l'extrême gauche balancera avec le centre; la droite exécutera un châssé-croisé avec le tiers-parti; le 1^{er} avril, le 12 mai, le 1^{er} mars et le 29 octobre se proposent de régler entre eux une partie carrée; puis la question d'Orient avec la loi sur les sures, les chemins de fer avec le droit de visite, le recrutement avec le budget. Pour cette dernière contredanse on n'est pas sans inquiétude; l'architecte ne répond pas de la solidité de la salle. — M. Sauzot ne sait d'ailleurs s'il doit inviter la seconde liste du jury, et y adjointe les capacités.

M. le comte de M*** a fait venir à grands frais un précepteur pour实现 l'éducation de M. son fils; un des amis du comte lui avait recommandé notre Fénelon comme un phénix sans égal, comme un véritable puise de science. Monsieur, dit le précepteur, abondant très-humblement le père de son futur nourrisson; monsieur, avez la bonté de m'apprendre ce que vous voulez que j'enseigne à monsieur votre fils. — Monsieur le précepteur, répliqua celui-ci sans plus d'explication, allez à l'école.

La Mort ne respecte rien: elle frappe à la porte du pauvre et dans les palais sans demander le cordon. Il y a longtemps qu'Horace l'a dit, un peu plus poétiquement que moi, et d'autres l'avaient dit avant Horace; car ce sont là des tours que la Mort n'a pas inventés d'hier, et dont le premier poète et le premier philosophe se sont aperçus dès avant le déluge. — La Mort donc, sortant peut-être de quelque triste masure, s'est abattue, il y a quelques heures, dans un magnifique hôtel, où elle a trouvé — qui? — un des hommes les plus riches de ce temps-ci et des plus fameux par l'éclat de leur luxe. La Mort n'a été arrêtée ni par les valets galonnés qui veillaient à la porte, ni par les paissades de soie, de velours, d'or et de diamants; et, passant à travers cette richesse, d'un pied rapide, elle a enlevé M. Schichler. M. Schichler avait de l'ut à neuf cent mille livres de rente. Il est mort comme M. Aguado, sur un lit de millions.

Cependant les Tuilleries verdoyent et sont en fleurs, et les petits enfants s'ébattent au soleil avec insouciance, se roulant sur le sable, égayant l'air de leurs cris joyeux, ou venant se jeter avec un gai sourire dans les bras de la mère attentif

LES

Danseurs espagnols.

Entendez-vous le bruit de la castagnette? C'est la danse espagnole qui nous revient: la danse espagnole, vive, animée, souple et ardente, sous les traits de M. Campuri et de madame Dolorès. Ici nos deux charmants danseurs exécutent la *rondola*. La *rondola* est une des danses les plus poétiques et les plus animées de l'Espagne; elle commence sous le balcon, au bruit de la guitare, et finit au babil de la castagnette. Regardez cette taille charmante, voyez ces bras qui se cherchent, ces têtes qui se penchent l'une vers l'autre, et mêlent leurs regards et leurs sourires; ce pied qui provoque le pied. Quelle grâce et quelle force en même temps dans ces mouvements du danseur et de la danseuse, et que notre contredanse, froide et compassée, est loin de cette adorable *rondola*! Que nos petites-mâtresses auraient grand besoin d'aller animer au soleil de l'Andalousie leur danse mignaudière et sans vie! Dolorès et Campuri avaient déjà fait résonner à Paris le vif accent de leurs castagnettes; on se souvient de leurs succès. Cette fois, c'est le théâtre des Variétés qui a donné asile à la *rondola*, au milieu des bravos.



(Les Danseurs espagnols.)

Tribunaux.**COUR D'ASSISES DU BRABANT.— PROCÈS SIREY.**

La cour d'assises du Brabant vient de prononcer son arrêt dans la déplorable affaire qui appelait devant un tribunal étranger M. Caumartin, avocat, membre du barreau de Paris, sous la prévention d'homicide volontaire commis à Bruxelles sur la personne de M. Aimé Sirey, dans l'appartement de mademoiselle Catinka Heinefetter. M. Caumartin a été acquitté.

Nous n'avons pas le désir de reproduire ici les détails de ce procès scandaleux; il y a là cependant un enseignement grave qu'il importe au moins de constater.

On se rappelle les faits.

Une jeune femme, cantatrice assez estimée, avait accueilli à Paris les soins assidus de M. Caumartin, qui avait conçu pour elle une passion violente. Mademoiselle Heinefetter quitte Paris, se rend à Bruxelles, d'où elle écrit des lettres pleines de tendresse à M. Caumartin, pendant qu'elle accepte les soins et l'amour de M. Sirey, homme marié, père de famille. M. Caumartin va rejoindre à Bruxelles mademoiselle Heinefetter; il arrive chez elle au moment où, sortant du concert, mademoiselle Heinefetter allait se mettre à table avec M. Sirey et plusieurs amis. Une querelle violente, grossière, brutale, s'engage entre les deux rivaux; des soufflets, des coups de canne, sont de part et d'autre donnés et reçus. M. Caumartin, porteur d'une canne à dard, s'en arme pour sa défense, et en se précipitant contre son adversaire, M. Sirey s'enferre lui-même et meurt instantanément.

Il est sans doute plus consolant de croire, ainsi que l'a jugé la cour d'assises du Brabant, que cet homicide a été involontaire; que, suivant l'expression du défenseur de M. Caumartin, il n'y a pas eu de meurtrier dans cette affaire, et que « Dieu seul a porté le coup; » mais puisque l'on a invoqué le nom de Dieu, ne serait-ce pas aussi qu'il a voulu donner une grande leçon à notre jeune génération et lui rappeler les devoirs que l'état actuel de nos institutions lui impose?

Nos deux Révolutions ont placé la bourgeoisie française à la tête du grand mouvement social dont la France est le centre; les classes ouvrières, traitées en mineures, sont jusqu'à ce jour exclues de toute participation aux droits politiques, aux affaires publiques. Nous ne critiquons pas ici cet état de choses, nous le constatons, et nous demandons si c'est ainsi que les jeunes hommes éclairés, les héritiers de grandes fortunes, comprennent les devoirs de leur position. Nous demandons si c'est avec de si scandaleux exemples que la

considèrent aux yeux du peuple et rendent son influence nulle ou pernicieuse!

Vous vous êtes posés en chefs politiques, vous exercez le pouvoir, vous êtes la noblesse nouvelle; mais avez-vous oublié la devise de notre vieille aristocratie féodale, *Noblesse oblige*? Et si vous ne tenez pas compte de vos obligations, de vos devoirs, de quel droit pourrez-vous exiger que les classes laborieuses tiennent compte de ceux auxquels vous les soumettez? Ce n'est pas avec des intrigues de coulisses, avec des tripotages de bourse, que la bourgeoisie attire à elle l'estime publique, la considération et le respect de tous. Quand la noblesse de l'ancien régime se dégradait dans les orgies et dans les scandales de la Régence, son heure n'était pas éloignée; et loin du tumulte et des débauches de la cour, les pères de nos bourgeois actuels, pleins de mépris pour cette noblesse dégénérée, se préparaient à la grande œuvre de 1789.

Ce n'est pas comme une menace, c'est au nom des sentiments pacifiques qui sont aujourd'hui dans les plus nobles coeurs, que nous évoquons ce souvenir. Le temps des révolutions politiques est passé, nous l'espérons; la sagesse du peuple en fait foi; mais c'est à la condition que ceux qui exercent le pouvoir seront meilleurs, plus forts et plus moraux que les autres. C'est donc un devoir pour la presse de rappeler à la véritable intelligence de sa mission, de ses propres intérêts, cette bourgeoisie si fière de son pouvoir, de ses lumières et de ses richesses; mais qui jusqu'ici, dans l'exercice de la direction suprême qu'elle exerce sur les destins du pays, n'a su s'environner d'autun prestige de générosité et de grandeur.

C'est surtout dans ce sens que les détails si pénibles du procès qui vient de se dérouler devant la cour d'assises du Brabant ont produit en France une impression fâcheuse. Il peut être à craindre qu'aux yeux du peuple, ce n'ait été la jeunesse bourgeoise tout entière qui posait sur la sellette d'un tribunal étranger et se flattait au contact de femmes perdues. Et pourquoi non? Ne disait-on point qu'il y avait solidarité entre tous les ouvriers de nos villes industrielles, alors que l'insurrection de quelques-uns y mettait l'ordre public en péril? Que nos jeunes bourgeois y songent, eux qui ont tous les avantages de notre état social; s'ils veulent être un corps politique, s'ils veulent gouverner et administrer la société, il faut qu'ils pensent à conserver autre chose que leur fortune, leurs honneurs, leurs droits personnels; il faut surtout qu'ils usent noblement, généreusement de leurs avantages; il faut qu'au lieu de se donner en spectacle à la classe ouvrière et de s'attirer son mépris ou sa haine, ils se rapprochent d'elle, et préparent par de sages mesures son émancipation.

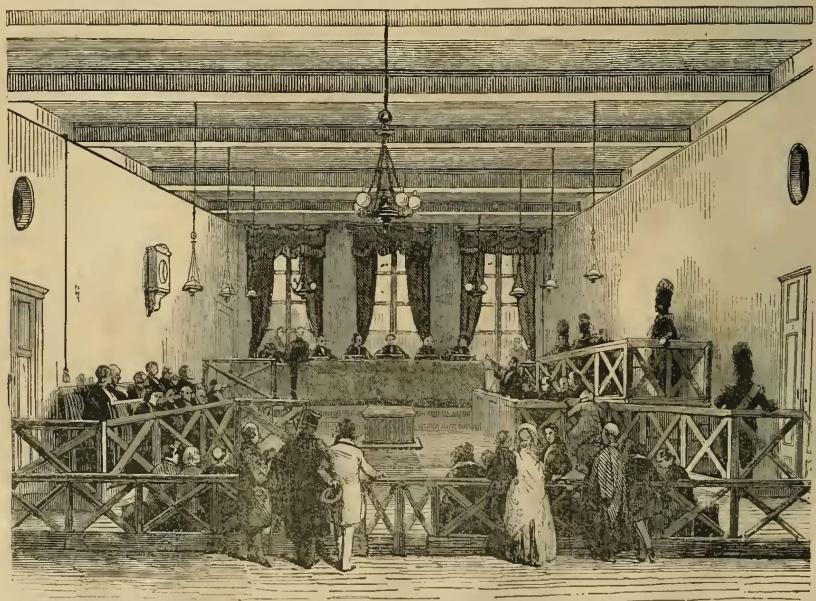
« Les paroles me manquent, a dit M. d'Anethan, avocat-général près la cour d'assises du Brabant, les paroles me manquent pour détrirer de pareilles infamies; mais l'accusé a sa part d'immoralité dans toutes ces scènes qui offensent la pudeur et soulèvent un sentiment de dégoût. »

Puisse ce juste reproche d'un magistrat étranger être profitable aux jeunes héritiers de notre bourgeoisie!

M. CHAIX-D'EST-ANGE.

Si le procès Sirey n'a point fait honneur à nos mœurs, il a été l'occasion d'un nouveau triomphe pour notre barreau.

L'éloquente et chaleureuse plaidoirie de M. Chaix-d'Est-Ange n'a pas peu contribué à l'accès de M. Caumartin. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en ajoutant



(Vue de la Cour d'assises du Brabant.)

aux réflexions qui précèdent le portrait et la biographie de l'honorable bâtonnier du barreau de Paris.

M. Chaix-d'Est-Ange, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour Royale de Paris, est né à Reims le 11 avril 1800. Sa réputation a devancé les années ; et, par ses habitudes, la nature de son talent, la vivacité de son esprit, il est le représentant fidèle du barreau tel que nous le voyons actuellement.

Orphelin à dix-neuf ans, ayant six cents francs pour tout patrimoine, M. Chaix-d'Est-Ange allait trouver dans son diplôme de licencié en droit, ce parfumé le plus souvent si séduisant, le principe de sa fortune. Un an après il débutait à la Cour des Pairs, et portait la parole avec succès dans l'affaire des événements de juin 1820, dans celle de la conspiration du 19 août de la même année, et dans le procès de La Rochelle. La bienveillance des nobles pairs l'accueillit et sut l'encourager. M. de Séminouville, en le prenant à son esprit caustique, pour quelques-uns de sa famille, lui offrit son assistance. Le jeune avocat n'en fit pas usage et garda cependant la plus vive reconnaissance pour les procès dont il était l'objet.

Au palais, M. Chaix-d'Est-Ange n'a pas connu les ennuis et les préoccupations des débuts. Il passa pour ainsi dire généralement sans avoir été soldat. L'esprit du temps lui était, il faut en convenir, très-favorable. La Restauration portait bonheur à ses ennemis : les banquiers s'enrichissaient en la poursuivant de l'opposition de leurs écus ; les gens de lettres se faisaient un renom d'esprit en attaquant dans leurs pamphlets, les avocats gagnaient leurs épargnes et s'improvisaient des *Guibiers* en dirigeant contre elle les attaques de leurs plaidoiries. Dans le procès de M. Cauchois-Lemaire, M. Chaix-d'Est-Ange sut exposer les doctrines encore nouvelles du gouvernement constitutionnel ; dans le procès de M. Pouillet, il traita une des plus graves questions de propriété littéraire, l'étendue du droit des professeurs sur leurs leçons orales.

Après 1850, et au moment où le barreau perd, au profit on au détriment de la politique, MM. Dupin ainé, Barthé, Persil et autres, M. Chaix-d'Est-Ange se trouve placé en première ligne, et son talent ne fait jamais défaut à sa position. Il suffit de rappeler les affaires le *Roi s'amuse*, Benoît et Laroncière. Dans l'affaire du ministre de l'Intérieur contre M. Victor Hugo, à

l'occasion de la pièce *le Roi s'amuse*, l'avocat fut exposé à un véritable danger. Le parterre romantique du Théâtre-Français

lent ; il lui fallait du courage et de la présence d'esprit. Il s'agissait en effet de persifler le dieu à la barbe de ses adorateurs. A quelques interruptions près, les *hugotistes* voulurent bien ne pas faire un mauvais parti à leur adversaire, et lui permirent de plaider sa cause. La morale publique, essentiellement engagée dans le procès, eut raison, et l'auteur dut désormais se borner à violer les règles du bon goût, qui ne mènent pas devant la juridiction consulaire.

Dans l'affaire Laroncière, M. Chaix-d'Est-Ange résiste seul à la dialectique pressante de M. Odilon-Barrot et aux accents pleins d'émotion de M. Berryer. Son client est cependant condamné, et le procès est perdu, mais non éclaté. Dans l'affaire Benoît, M. Chaix-d'Est-Ange obtient un triomphe inouï dans les tâches judiciaires. Comme «vocat de la partie civile», il arrache à un misérable parnicie l'aveu de son crime. Vaincu par la parole acerbesque de l'avocat, qui renouvelle pour lui les tortures de la question, le comparable confesse, au milieu du bruit, du tonnerre et des éclairs qui sillonnent la cour d'assises, le crime qui a fait mener un innocent à l'échafaud. Le Palais garde souvenir d'un grand nombre d'autres affaires, telles que les affaires Ardisson, Feuchères, du procès tout récent du Gymnase-Dramatique contre la société des gens de lettres, qui furent plaidées par M. Chaix-d'Est-Ange avec un grand éclat. Il est aussi l'avocat nécessaire des séparations de corps.

Une pensée préoccupe les amis de M. Chaix-d'Est-Ange : dans la voie qu'il s'est tracée, il n'a rien rien à acquérir. Ce que l'esprit peut inspirer de plus vif, l'imagination de plus imprévu et de plus éclatant, l'ironie de plus acerbe et de plus incisif, le pathétique de plus puissant, M. Chaix-d'Est-Ange l'a rencontré. Il lui restera peut-être, pour se montrer sous une autre face, à entrer hardiment dans une voie plus grave, où la méditation, où l'étude attentive, viendront tempérer la fougue et l'imprévu de ses inspirations. Il a en lui la puissance de cette transformation, voudra-t-il l'accomplir ?

M. Chaix-d'Est-Ange a longtemps fait partie de la Chambre des Députés. Un des premiers il usait du bénéfice des nouvelles lois d'éligibilité, et la ville de Reims, alors qu'il n'avait que trente ans, lui donnait la mission de la représenter. Les Rémois ont depuis remplacé l'avocat par un chumiste.



(M. Chaix-d'Est-Ange, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris.)

Mariage de la princesse Clémentine.



(Mariage civil de la princesse Clémentine d'Orléans et du prince de Saxe-Cobourg-Gotha.)

Le mariage de la princesse Clémentine d'Orléans avec le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha a été célébré dans la soirée de jeudi dernier, 20 avril, au palais de Saint-Cloud, dans la grande galerie attenant à la chapelle.

Les ministres secrétaires d'Etat, les maréchaux de France, le chancelier, le président, les vice-présidents et secrétaires de la Chambre des Pairs ; le président, les vice-présidents et secrétaires de la Chambre des Députés ; les officiers de la

maison du Roi et des Princes ; les dames de la Reine et des Princesses, s'étaient réunis, vers huit heures, dans les salons du Roi.

La galerie d'Apollon avait été disposée pour le mariage civil, que notre gravure représente, et on s'y rendit, à neuf heures, dans l'ordre suivant :

Le Roi donnait le bras à madame la princesse Clémentine, la Reine était conduite par S. A. S. le prince Auguste.

Venaient ensuite le roi des Belges, la reine donaïrière d'Espagne, le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg, père du fiancé, et la reine des Belges ; le duc et madame la duchesse de Nemours, M. le duc de Montpensier et madame la princesse Adélaïde, le duc Alexandre de Wurtemberg et la princesse héritière de Saxe-Cobourg-Gotha, le prince héritier et le prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Le prince de Joinville et le duc d'Aumale, absents pour

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

le service du roi, manquaient à cette cérémonie. On remarquait également l'absence de madame la duchesse d'Orléans, qui, depuis le commencement de son deuil, persiste à se tenir enfermée, avec ses deux fils, dans ses appartements des Tuilleries.

Tous les témoins étaient :

Pour S. A. S. le prince Auguste, M. le baron de Krennitz, ministre plénipotentiaire du roi de Saxe, et M. le marquis de Rumigny, ambassadeur du roi à la cour de Belgique ;

Pour S. A. R. madame la princesse Clémentine, M. le baron Séguier, premier vice-président de la Chambre des Pairs ; M. Sauzat, président de la Chambre des Députés ; M. le maréchal comte Gérard et M. le maréchal comte Sébastien.

La famille royale et les témoins se rangèrent, dans la galerie, autour d'une table circulaire sur laquelle avaient été déposés les registres de l'état-civil. Les deux fiancés étaient au milieu ; à la droite de la princesse Clémentine, le roi Louis-Philippe, la reine, la duchesse de Nemours et la reine des Belges ; à gauche du prince Auguste, le duc Ferdinand, son père, le roi des Belges, M. le duc de Nemours, le prince héritier et le plus jeune des princes de Saxe-Cobourg ; des deux côtés, et formant le cercle, les princesses, les princesses, puis les témoins. En face des futurs époux se tenait M. le baron Pasquier, chancelier de France, ayant à sa droite M. le président du conseil des ministres et M. le garde-des-sceaux, entouré des autres magistrats, et à sa gauche, le M. du Devezac, grand-référendaire, M. Cauchy, garde des archives de la Chambre des Pairs.

M. le chancelier, qui remplissait les fonctions d'officier de l'état-civil, après avoir pris les ordres du roi, donna lecture du projet d'acte de mariage. Il reçut ensuite des deux fiancés la déclaration exigée par l'art. 75 du Code civil, et proconna que le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha et la princesse Clémentine d'Orléans étaient unis en mariage.

Les nouveaux époux, LL. MM., les princesses, les princesses et les témoins, signèrent alors l'acte de mariage, qui fut élos par M. le président du conseil des ministres, par M. le garde-des-sceaux, par M. le chancelier et M. le ministre des affaires étrangères, et M. le grand-référendaire de la Chambre des Pairs.

Cela fait, on descendit dans la chapelle du château, où M. l'évêque de Versailles célébra le mariage religieux.

Le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha est âgé de vingt-quatre ans environ. C'est un grand jeune homme, très-blond, qui ressemble beaucoup à madame la duchesse de Nemours, sa sœur cadette. Il était dernièrement encore major dans les armées d'Autriche ; mais il vient de quitter le service de cette puissance.

La maison de Saxe-Cobourg tient un haut rang parmi les maisons principales de l'Europe. Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, père de l'époux de madame la princesse Clémentine, est peu médiocre, il est vrai, aux affaires politiques. Retiré à Vienne, il y dépense assez tranquillement, assez bourgeoisement, si l'on veut, ses immenses revenus. Cependant, il est le frère du roi des Belges, du duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha et de la duchesse de Kent, mère de la reine Victoria d'Angleterre.

De ses trois fils, l'un est marié à la reine de Portugal ; le second vient d'épouser la princesse Clémentine, et le troisième, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui est venu, ainsi que nous l'avons dit, assister au mariage, n'a pas plus de dix-sept à dix-huit ans.

Le nouvel époux de la princesse Clémentine est donc frère ainé de madame la duchesse de Nemours, neveu du roi des Belges et du duc régnant de Saxe-Cobourg, frère du roi de Portugal et cousin de la reine d'Angleterre.

Le prince Auguste est, dit-on, un jeune homme studieux, aimé et considéré en Allemagne.

Quant à la princesse Clémentine, tout ce que nous savons d'elle, c'est qu'elle a été élevée par madame Angelet, femme très-distinguée, sœur de deux officiers morts à Waterloo. Depuis la mort de l'infortunée princesse Marie, madame la princesse Clémentine s'est vouée à l'éducation de son neveu, le petit duc de Wurtemberg. Elle a exprimé le désir de continuer, après son mariage, les mêmes soins au fils de sa sœur. La princesse Clémentine compte un an de plus que son époux.

Le contrat de mariage constitue à madame la princesse Clémentine un revenu annuel de 500,000 fr. et 100,000 fr. au prince Auguste. On a disposé avec beaucoup de luxe les appartements que les jeunes époux doivent occuper au palais de Saint-Cloud jusqu'au mois de juillet. Ils iront, à cette époque, faire un voyage en Allemagne et en Belgique, et reviendront ensuite s'établir à Paris, à l'Élysée-Bourbon.

UN CHAPITRE INÉDIT

des Mémoires de Jérôme Paturot.

L'article suivant est un chapitre inédit des *Mémoires de Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale et politique*. Ces mémoires, dont une partie seulement a été publiée par le *National*, formeront trois beaux volumes in-8°, et paraîtront cette semaine à la librairie Paulin. Le spirituel auteur de cette curieuse satire a augmenté les mémoires de son héros de plusieurs chapitres inédits, non moins pittoresques que celui qui a pour titre :

UN SUCCÈS CHEVELU.

Parmi les célébrités qui fréquentent ma maison, figurait ce que l'on se plaît à appeler un Génie. Le mot a été prodigieux, mais il a encore quelque valeur. C'est du reste un état plein de charmes, quand on l'exerce en conscience et avec gravité. Toute comme qui hésite et qui doute y est impropre ; il faut pour y exceller et ne pas broncher dans cette

croyance. Alors on monte sur les sommets de l'art, on devient un Génie qui a du métier, qui sait son affaire. C'est l'idéal de l'emploi.

Le Génie qui daignait m'honorer de ses visites, et que je n'amouindrais pas en employant son nom vulgaire, ce Génie était particulièrement doué de cette bonne opinion de lui-même, qu'il déguisait sous une modestie parfaite. Il était impossible de s'admirer avec plus d'humilité, de poser avec plus de décence. Il ne tenait pas aux apparences de l'orgueil, et c'était de sa part une preuve d'esprit : en toutes choses il songeait aux réalités, pierre de touche du vrai Génie. J'ai pu vu d'amours-propres se déguiser avec cet art, et s'envelopper d'une candeur plus habile. Du reste, c'était là le moindre contraste qu'offrait mon Génie ; on eût dit une antithèse vivante. Les instincts révolutionnaires étaient tempérés par des formes pleines de goût et de dignité ; il n'avait du niveau que la plume, et faisait du bouleversement littéraire en gants Jouvin.

Le don éminent de mon ami le Génie était de ne jamais s'abandonner. Il avait, sur la manière dont se forment les réputations, des idées qui témoignaient une profonde connaissance du cœur humain ; il ne croyait à aucune des chimères des âmes adolescentes, par exemple, au succès naturel et spontané, à l'hommage que le public rend de lui-même au mérite. Il n'avait vu des triomphes de ce genre se réaliser que pour les morts, et encore la vanité personnelle d'un vivant y était-elle presque toujours intéressée. Pénétré de cette conviction, que les œuvres sont ce qu'on les fait, et qu'una vogue ne rapporte qu'en raison des soins qu'elle coûte, il avait introduit ce principe dans sa pratique littéraire, et s'était frayé des voies nouvelles dans la préparation de l'enthousiasme public. Avant lui personne n'avait manipulé l'opinion avec cette délicatesse, excité la curiosité avec ce tact, maîtrisé la vogue avec cette puissance. N'eût-il été Génie que par ce côté, il l'eût été en dépit de ses ennemis.

Le Génie en avait, des ennemis : n'en a pas qui vent ! Le premier il avait compris que les ennemis forment un élément essentiel de la gloire ; qu'ils réchauffent l'attention, et qu'ils peuvent être employés utilement dans ce travail de notoriété que toute œuvre nécessite pour devenir célèbre. Les ennemis seuls flétrissent en haine le zèle des partisans, éveillent dans le public un sentiment passionné, créent la controverse, et poussent au scandale, cet apogée de la tactique. Qu'en résulte-t-il ? que le public se trouve saisi de la chose avant l'événement, qu'il s'est occupé, prend parti pour ou contre, et livre, à son sujet, des combats dans le vide. L'univers ne connaît pas le premier mot du chef-d'œuvre, et il est prêt à en venir aux mains pour l'attaquer ou pour le défendre.

Voilà dans quel genre opérait mon ami le Génie ; quel que fut le sujet sur lequel il s'exerçait, c'était toujours élevé. Jamais je n'ai vu faire de meilleure besogne, on ne travaille pas plus proprement. Au moment où je le connus, il avait à lancer une pièce intitulée : *les Durs à cuire*, ouvrage taillé dans le granit et le porphyre, travail babylonien et basaltique, étude de mages et de hiérophantes. Par son caractère de simplicité, cette pièce rappelait la Bible ; par sa profondeur sombre, les vêtements hindous ; par son charme, la Genèse ; par ses explications, le Coran, c'est-à-dire toutes les traditions et tous les cultes. Chaque personnage avait dix mètres, mesure légale, et une vieillesse robuste comme celle de Mathusalem. De là ce titre de la pièce : *les Durs à cuire*. Quels gaillards ! Sans le public, jamais on n'en eût vu la fin ; lui seul a pu les enterre.

Il fallait donc lancer *les Durs à cuire* ; mon ami le Génie se mit à la besogne. Le premier point d'appui était dans les journaux ; il y comptait des cours dévorés, des amitiés vives ; cette puissance ne lui fit pas défaut. De mille cotés s'élève un concert d'éloges hyperboliques. L'autre, à croire les plumes sympathiques, avait mis la création entière à contribution pour qui rien ne manquait à son œuvre. Il avait fendu les Pyrénées pour y sculpter ses héros à la façon des chevaliers de la Table-Ronde ; il s'était permis de tronquer les sommets des Alpes pour leur confectionner des piédestaux. Tous ses personnages pleuraient des larmes et gémissaient à la façon des tempêtes ; les plus hauts chênes leur servaient de curements, et les lacs, de plate à barbe. Ainsi parlaient les panégyriques chevelus, le Génie les remercierait du geste, tout en les trouvant trop discrets et point assez géniaques. Hélas ! ce n'était pas faute de bonne volonté, mais la barbe la plus exaltée du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Quand le Génie vit que les journaux menaient naturellement leur petit bruit, il se tourna vers d'autres soins.

« Maintenant, » s'écria-t-il en frappant son front olympien, il faut que je cherche des interprètes pour mon monument. »

Puis il se tourna vers le directeur du théâtre qu'il honorait de son œuvre, et lui dit avec une modestie adorable :

« Mon cher, je déroge en venant chez vous, je le sais ; mais je suis bon prince, je veux vous protéger ; seulement permettez-moi de vous poser une petite condition. »

— Laquelle, Génie ?

— C'est que je serai le maître de la maison. Vous seriez trop regardant ; laissez-moi dégourdir vos petites économies, vos trois décorations splendides et quatre séries de costumes tout battants neufs, des barbes qui n'ont jamais servi, et des casques Moyen-Age qui ne soient pas renouvelées des Grecs. Voilà le premier article de mon ultimatum.

— Qu'il soit fait comme vous le désirez, Génie !

— Ensuite, il me faut des sujets qui aient des poitrines d'acier, des poignets d'airain, des pieds de bronze, des bras de fer, des poumons de platine. Je veux que les articulations soient parfaitement souples, les muscles élastiques, les nerfs sensibles, les membres désossés. Les acteurs marcheraient sur la tête et parleraient du ventre qu'ils n'en conviendraient que mieux. J'ai l'emploi de ces petits talents de sculpture.

— On cherchera ce que nous avons de mieux, Génie !

— Palsamboul j'y songe ! Il y a une actrice à Saint-Pé-

tersbourg qui doit réussir dans un de mes rôles. N'oubliez pas de m'emboucher cela.

— Ce sera peut-être cher, Génie. Vingt ou trente mille francs de dédit !

— Mettez cinquante mille, et ayons-la. Cette femme a l'œil de vipere ; c'est hors de prix.

— Soit, Génie ; mais l'autre ?

— Celle qui tient l'emploi, Génie !

— Je lui donnerai un de mes autographes, mon cher, et elle nous devra encore du retour.

— Vous croyez, Génie ; elle est difficile à vivre, pourtant : elle ne paiera pas de cela.

— Eh bien ! mon cher, qu'elle nous fasse un procès ! Voilà qui arrangerait tout le monde ! Un procès, deux procès, vingt procès ! Que les tribunaux retiennent de ses plaintes ! Qu'elle y traîne ses regrets et ses douleurs ! Ce sera au mieux. Par Saint-Georges ! dira le public, il faut que cette créature vienne gémir sur le malheur d'en être évincée. Ainsi donc, un procès, deux procès : les petits procès entretiennent les grands drames. Nous paierons les hommes de loi, s'il le faut.

— Vraiment, Génie, je vous admire.

— Faites, mon cher, ne vous gênez pas. »

On le voit, mon ami le Génie pensait à tout. Il traitait une première représentation comme un général traite un plan de campagne, formait ses cadres, déployait ses ailes, et groupait son corps d'armée. Que vouliez-vous que fit un directeur contre une si belle ordonnance ? Il paya et s'effaça. On se procura des sujets constitués, autant que possible, d'après le programme du grand homme, et on leur prépara les pompons de manière à les rendre propres au service qu'ils allaient soutenir ; car l'un des titres de mon ami le Génie, c'était la tirade dénouée. L'art chevelu a fait une révolution pour abolir les tirades de l'art bien peigné. On a ainsi passé par les armes l'exposition du premier acte, le songe du deuxième, et le récit du dernier, avec les : *O ciel ! encroirai-je mes yeux ? et les : Madame, qui l'et dit ?* C'est bien ; je suis de ceux qui trouvent qu'il y en avait assez comme cela : en fait de tirades, les plus courtes sont les meilleures. Mais après avoir aboli la chose, peut-être eût-il mieux valu ne pas la recommencer sur des dimensions plus effrayantes. C'est pourtant ce qu'ordonnait l'esthétique de mon ami le Génie : pour guérir complètement le public de la tirade, il l'administrerait à haute dose. Là où trente vers suffisaient autrefois, il en mettait cent cinquante ; d'où l'imperméable nécessité d'obtenir des poumons capables d'un pareil effort.

À l'aide de ces brillants moyens, le succès se préparait à vue d'œil. On citait partout les *Durs à cuire* ; on s'emparait des moindres indiscretions de coulisse ; on se communiquait le sceau du secret, des vers bizarres que mon ami le Génie jetta sur ses œuvres comme Dieu a mis des taches sur le soleil. L'actrice qu'il comptait attacher au char de sa gloire ne voulait pas quitter Saint-Pétersbourg, où elle avait des engagements avec le czar ; il fallut négocier, échanger des notes diplomatiques et des billets de banque. Chaque acteur essentiel du drame exigeait qu'on lui fit un sort, qu'on lui assurât une retraite pour ses vieux jours et une maison de campagne dans un canton salubre. Il en est même qui voulurent se prévaloir de cette occasion pour demander des récompenses civiques et se faire exempter du service de la garde nationale. Le Génie parvint à calmer cette effervescence de prétentions en promettant à chacun d'eux trois autographes et une ligne dans sa préface, ce qui valait mieux que des reutes sur le grand-livre.

Il n'était plus bruit que de cela. Les procès survinrent et donnèrent un nouvel élan à la curiosité. Quelque feuille que l'on ouvrit, quelque part que l'on allât, on retrouvait les *Durs à cuire*. On en parlait dans les salons, aux Chambres, à la cour, dans les cercles, dans les foyers de théâtres, dans les estaminets, partout. L'école de droit en révait, le commerce s'en préoccupait, la magistrature en était saisie et jouissait des bagatelles de la porte avant d'être admise aux émotions du spectacle. Mon ami le Génie triomphait dans sa chevelure ; jamais manipulation préparatoire n'avait placé une œuvre aussi hant ; jamais semaines n'avaient promis une telle moisson. Il était question de quatre parades : le grand homme voulut les inspirer, les surveiller lui-même, y faire verser quelques grains d'encens, savoir à quel gros sel on le mettrait. Les Génies n'oublient, ne négligent rien ; ils sont grands par le détail comme par l'ensemble.

J'assisai à ces préparatifs avec l'intérêt qu'un ami devait y prendre. Le Génie avait su que Malvina, dans la première période de notre liaison, s'était mêlée de succès dramatiques, et qu'il y avait déployé une certaine habileté de combinasons. Cette circonstance ne valut, de la part du grand homme, un redoublement de poignées de main et une place plus avancée dans son estime. Moi-même j'étais devenu un fanatique admirateur de son œuvre, et, en toute occasion, je me livrai à une propagande illimitée. Je ne connaissais pas le premier mot de la pièce, mais je n'en étais que plus propre à en célébrer les beautés.

La veille du jour décisif, le Génie passa en revue ses troups et les anima par diverses harangues. La première s'adressa aux acteurs, c'est-à-dire à l'état-major de l'armée. Ils se montrèrent tous pleins de feu, résolus à vaincre ou à succomber glorieusement. Le grand homme parut content de cette attitude.

« Mes amis, leur dit-il, que chacun fasse son devoir, et j'aurai soin de tout le monde. Vous, Fier-à-Bras, vous promets de vous comparer à un marron de Farnèse ; vous, Lame-de-Couteau, vous serez l'un des angles de l'obélisque de Luxor ; vous, Contre-Basse, vous serez la note lugubre du chêne dodonien. Je ferai de tous les autres des propylées garnis de sphinx mystérieux, des membranum, des cryptes, des dolmens, des jardins de Sénonamis, tous monuments plus

vice du roi, manquaient à cette cérémonie. On remarquait également l'absence de madame la duchesse d'Orléans, depuis le commencement de son deuil, persiste à se tenir enfermée, avec ses deux fils, dans ses appartements des rues.

Les témoins étaient :

Le S. A. S. le prince Auguste, M. le baron de Koenen-

ministre plénipotentiaire du roi de Saxe, et M. le mar-

échal de Rumigny, ambassadeur du roi à la cour de Bel-

;

Le S. A. R. madame la princesse Clémentine, M. le ba-

guer, premier vice-président de la Chambre des pairs;

Auzet, président de la Chambre des députés; M. le ma-

rit comte Gérard et M. le marchal comte Sébastien,

famille royale et les témoins se rangèrent, dans la ga-

uteur d'une table circulaire sur laquelle avaient été

les registres de l'état-civil. Les deux fiancés étaient

duo : la droite de la princesse Clémentine, le roi

Philippe, la reine, la duchesse de Nemours et la reine

des belges; à gauche du prince Auguste, le duc Ferdinand,

ère, le roi des belges, M. le duc de Nemours, le prince

titulaire et le plus jeune des princes de Saxe-Cobourg; des

côtés, et formant le cercle, les princesses, les personnes,

les témoins. En face des futurs époux se tenait M. le ba-

guer, chancelier de France, ayant à sa droite M. le

lent du conseil des ministres et M. le garde-des-sceaux,

et des autres magistrats, et à sa gauche, le M. que De-

, grand-référendaire, M. Cauchy, garde des archives de

l'ambre des Paix.

Le chancelier, qui remplissait les fonctions d'officier de

civil, après avoir pris les ordres du roi, donna lecture

du projet d'acte de mariage. Il recut ensuite des deux fian-

çons une déclaration exigée par l'art. 73 du Code civil, et pro-

pri que le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha et la

princesse Clémentine d'Orléans étaient unis en mariage.

Les nouveaux époux, LL. MM., les princesses, les personnes

les témoins, signèrent alors l'acte de mariage, qui fut

signé par M. le président du conseil des ministres, par M. le

garde-des-sceaux, par M. le chancelier et M. le ministre des

étrangères, et M. le grand-référendaire de la Chambre

des affaires étrangères.

Il a fait, on descendit dans la chapelle du château, où

l'évêque de Versailles célébra le mariage religieux.

Le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha est âgé de vingt-

ans environ. C'est un grand jeune homme, très-blond,

assez beau, à madame la duchesse de Nemours,

leur cadette. Il était dernièrement encore major dans les

armées d'Autriche; mais il vient de quitter le service de cette

puissance.

Le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha tient un haut rang parmi

les hommes principiers de l'Europe. Le prince Ferdinand de

Cobourg, père de l'époux de madame la princesse Clé-

mentine, est peu mêlé, il est vrai, aux affaires politiques.

Il est à Vienne, il y dépense assez tranquillement, assez

généusement, si l'on veut, ses immenses revenus. Cepe-

ndant il est le frère du roi des Belges, du duc régnaud de

Cobourg-Gotha et de la duchesse de Kent, mère de la

Victoria d'Angleterre.

Il a trois fils, l'un est marié à la reine de Portugal; le

deuxième va épouser la princesse Clémentine, et le troi-

sème le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui est venu, ainsi

que le prince Auguste, assister au mariage, n'a pas plus de

deix à dix-huit ans.

Le nouveau époux de la princesse Clémentine est donc frère

de madame la duchesse de Nemours, neveu du roi des

belges et du duc régnaud de Saxe-Cobourg, frère du roi de

Belgique et cousin de la reine d'Angleterre.

Le prince Auguste est, dit-on, un jeune homme studieux,

et considéré en Allemagne.

Tout ce que nous savons

est qu'elle a été élevée par madame Angelet, femme

distinguée, sœur des deux officiers morts à Waterloo.

La mort de l'infortunée princesse Marie, madame la

princesse Clémentine s'est vouée à l'éducation de son neveu,

le duc de Wurtemberg. Elle a exprimé le désir de contin-

uer, après son mariage, les mêmes soins au fils de sa sœur,

la princesse Clémentine compte un an de plus que son époux.

Le contrat de mariage constitue à madame la princesse Clé-

mentine un revenu annuel de 500,000 francs et 400,000 francs au

prince Auguste. On a disposé avec beaucoup de luxe les appa-

gements que les jeunes époux doivent occuper au palais de

-Cloud jusqu'au mois de juillet. Ils iront, à cette épo-

que, un voyage en Allemagne et en Belgique, et revien-

t ensuite s'établir à Paris, à l'Élysée-Bourbon.

Le Génie qui daignait m'honorier de ses visites, et que je n'avois pas en employant son nom vulgaire, ce Génie était particulièrement doué de cette bonne opinion de lui-même, qu'il déguisait sous une modestie parfaite. Il était impossible qu'il s'adorer avec plus d'humilité, de poser avec plus de décence. Il ne tenait pas aux apparences de l'orgueil, et c'était de sa part une preuve d'esprit : en toutes choses il songeait aux réalités, pierre de touche du vrai Génie. J'ai pu d'aujourd'hui déguiser avec cet art, et s'envelopper d'une candeur plus habile. Du reste, c'était là le moins de contraste qu'offrait mon Génie ; on dit d'une antithèse vivante. Les instincts révolutionnaires étaient tempérés par des formes pleines de goût et de dignité ; il n'avait du niveau que la plume, et faisait du bouleversement littéraire en gants Juvénal.

Le don éminent de mon ami le Génie était de ne jamais s'abandonner. Il avait, sur la manière dont se forment les réputations, des idées qui témoignaient une profonde connaissance du cœur humain ; il ne croyait à aucune des chimères des âmes adolescentes, par exemple, au succès naturel et spontané, à l'homme que le public rend de lui-même au mérite. Il n'avait vu des triomphes de ce genre se réaliser que pour les morts, et encore la vanité personnelle d'un vivant y était-elle presque toujours intéressée. Pénétré de cette conviction, que les œuvres sont ce qu'elles font, et qu'aucune vogue ne rapporte qu'en raison des soins qu'elle coûte, il avait introduit ce principe dans sa pratique littéraire, et s'était frayé des voies nouvelles dans la préparation de l'enthousiasme public. Avant lui personne n'avait manipulé l'opinion avec cette délicatesse, excité la curiosité avec ce tact, maîtrisé la vogue avec cette puissance. N'eût-il été Génie que par ce côté, il l'eût tenu en dépit de ses ennemis.

Le Génie en avait, des ennemis : n'en a pas qui vent ! Le premier il avait compris que les ennemis forment un élément essentiel de la gloire ; qu'ils réclament l'attention, et qu'ils peuvent être employés utilement dans un travail de notoriété que toute œuvre nécessite pour devenir célèbre. Les ennemis sensés tiennent en haleine le zèle des partisans, éveillent dans le public un sentiment passionné, créent la controverse, et poussent au scandale, cet apogée de la tactique. Qu'en résulte-t-il ? que le public se trouve saisi de la chose avant l'événement, qu'il s'en occupe, prend parti pour ou contre, et livre, à son sujet, des combats dans le vide. L'univers ne connaît pas le premier mot du chef-d'œuvre, et il est prêt à en venir aux mains pour l'attaquer ou pour le défendre.

Voilà dans quel genre opérait mon ami le Génie ; quel que fut le sujet sur lequel il s'exerçait, c'était toujours enlevé. Jamais je n'ai vu faire de meilleure besogne ; on ne travaille pas plus proprement. Au moment où je le connus, il avait à lancer une pièce intitulée : *les Durs à cuire*, ouvrage taillé dans le granit et le porphyre, travail babylonien et basaltique, étude de images et de hiéroglyphes. Par son caractère de simplicité, cette pièce rappelait la Bible ; par sa profondeur sombre, les vêlades hindous ; par son charme, la Genèse ; par ses explications, le Coran, c'est-à-dire toutes les traditions et tous les cultes. Chaque personnage avait dix mètres, mesure légale, et une vieillesse robuste comme celle de Malchus de Jérusalem. De là le titre de la pièce : *les Durs à cuire. Quels guerriers !* Sans le public, jamais on n'en eût vu la fin ; lui seul a pu les enterter.

Il fallait donc lancer *les Durs à cuire* ; mon ami le Génie se mit à la besogne. Le premier point d'appui était dans les journaux ; il y comptait des œuvres dévouées, des amitiés vives ; cette puissance ne lui fit pas défaut. De mille côtés s'éléva un concert d'éloges hyperboliques. L'auteur, à croire les plumes sympathiques, avait mis la création entière à contribution pour que rien ne manquât à son œuvre. Il avait fendu les Pyrénées pour y sculpter ses héros à la façon des chevaliers de la Table-Ronde ; il s'était permis de tronquer les sommets des Alpes pour leur confectionner des piédestaux. Tous ses personnages pleuraient des larmes et gémissaient à la façon des tempêtes ; les plus hauts chiens leur servaient de euretents, et les lacs, de plateaux. Ainsi parlaient les panégyriques chevelus ; le Génie les remerciait du geste, et dans le trouvant trop discrets et point assez généalogiques. Hélas ! ce n'était pas faute de bonne volonté, mais la barbe la plus exaltée du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Quand le Génie vit que les journaux menaient naturellement leur petit bruit, il se tourna vers d'autres soins.

« Maintenant, » s'écria-t-il en frappant son front olympien, « il faut que je cherche des interprètes pour mon monument. »

Puis il se tourna vers le directeur du théâtre qu'il honorait de son œuvre, et lui dit avec une modestie adorable :

« Mon cher, je déroge en venant chez vous, je le sais ; mais je suis bon prince, je veux vous protéger ; seulement permettez-moi de vous poser une petite condition.

— Laquelle, Génie ?

— C'est que je serai le maître de la maison. Vous seriez trop regardant ; laissez-moi dégourdir vos petites économies. Je veux trois décorations splendides et quatre séries de costumes tout battants neufs, des barbes qui n'aiment jamais servi, et des casques Moyen-Age qui ne soient pas renouvelés des Grecs. Voilà le premier article de mon ultimatum.

— Qu'il soit fait comme vous le désirez, Génie !

— Ensuite, il me faut des sujets qui aient des poitrines d'acier, des poignets d'airain, des pieds de bronze, des bras de fer, des poulmon de platine. Je veux que les articulations soient parfaitement souples, les muscles élastiques, les nerfs sensibles, les membres dessous. Les acteurs marcheraient sur la tête et parleraient du ventre qu'ils n'en conviendraient que mieux. J'ai l'emploi de ces petits talents de sociétés.

— On cherchera ce que nous avons de mieux, Génie !

— Palsambleu ! j'y songe ! Il y a une actrice à Saint-Pé-

tersbourg qui doit réussir dans un de mes rôles. N'oubiez pas de m'embaucher cela.

— Ce sera peut-être cher, Génie. Vingt ou trente mille francs de dédit !

— Mettez cinquante mille, et ayons-la. Cette femme a l'œil de vipère ; c'est hors de prix.

— Soit, Génie ; mais l'autre ?

— Quelle autre ?

— Celle qui tient l'emploi, Génie !

— Je lui donnerai un de mes autographes, mon cher, et elle nous devra encore du retour.

— Vous croyez, Génie ; elle est difficile à vivre, pourtant : elle ne paiera pas de cela.

— Eh bien ! mon cher, qu'elle nous fasse un procès ! Voilà qui arrangerait tout le monde ! Un procès, deux procès, vingt procès ! Que les tribunaux retiennent de ses plaintes ! Qu'elle traîne ses regrets et ses douleurs ! Ce sera au mieux. Par Saint-Georges ! dira le public, il faut que cette créature vienne gémir sur le malheur d'en être évincée. Ainsi donc, un procès, deux procès : les petits procès entretiennent les grands drames. Nous paierons les hommes de loi, s'il le faut.

— Vraiment, Génie, je vous admire.

— Faites, mon cher, ne vous gênez pas.

On le voit, mon ami le Génie pensait à tout. Il traitait une première représentation comme un général traite un plan de campagne, formait ses cadres, déployait ses ailes, et groupait son corps d'armée. Que vouliez-vous que fit un directeur contre une si belle ordonnance ? Il paya et s'effaça. On se procura des sujets constitués, autant que possible, d'après le programme du grand homme, et on leur prépara les poumons de manière à les rendre propres au service qu'ils allaient soutenir ; car l'un des titres de mon ami le Génie, c'était la tirade démesurée. L'art chevelu a fait une révolution pour abolir les tirades de l'art bien peigné. On a ainsi passé par les armes l'exposition du premier acte, le songe du deuxième, et le récit du dernier, avec les : *O ciel ! en crois-je mes yeux ?* et les : *Madame, qui l'eût dit ?* C'est bien ; je suis de ceux qui trouvent qu'il y en avait assez comme cela : en fait de tirades, les plus courtes sont les meilleures. Mais après avoir aboli la chose, peut-être eût-il mieux valu ne pas la recommander sur des dimensions plus effrayantes. C'est pourtant ce qu'ordonnait l'esthétique de mon ami le Génie : pour guérir complètement le public de la tirade, il l'administrer à haute dose. Là où trente vers suffisaient autrefois, il en mettait cent cinquante ; d'où l'imperial nécessité d'obtenir des poumons capables d'un véritable effort.

A l'aide de ces brillants moyens, le succès se préparait à vue d'œil. On citait partout *les Durs à cuire* ; on s'emparait des moindres indiscretions de coulisse ; on se communiquait, sous le sceau du secret, des vers bizarres que mon ami le Génie jetait sur ses œuvres comme Dieu a mis des taches sur le soleil. L'actrice qu'il comptait attacher au char de sa gloire ne voulut pas quitter Saint-Petersbourg, où elle avait des engagements avec le czar ; il fallut négocier, échanger des notes diplomatiques et des billets de paix. Chaque acteur essentiel du drame exigeait qu'on lui fit un sort, qu'en lui assurerait une retraite pour ses vieux jours et une maison de campagne dans un canton salubre. Il en est même qui voulurent se prévaloir de cette occasion pour demander des récompenses civiques et se faire exempter du service de la garde nationale. Le Génie parvint à calmer cette effervescence de prétentions en promettant à chacun d'eux trois autographes et une ligne dans sa préface, ce qui valait mieux que des rentes sur le grand-livre.

Il n'était plus bruit que de cela. Les procès survinrent et dominèrent un nouvel état à la curiosité. Quelque feuille que l'on ouvrit, quelque partie que l'on allât, on retrouvait *les Durs à cuire*. On en parlait dans les salons, aux Chambres, à la cour, dans les cercles, dans les foyers de théâtres, dans les estaminets, partout. L'école de droit en revait, le commerce se préoccupait, la magistrature en était saisie et jouissait des bagatelles de la porte avant d'être admise aux émotions du spectacle. Mon ami le Génie triomphait dans sa chevelure ; jamais manipulation préparatoire n'avait placé une œuvre aussi haut ; jamais semaines n'avaient prononcé une telle moisson. Il était question des quatre parades : le grand homme voulut les inspirer, les surveiller lui-même, y faire verser quelques grains d'encens, savoir à quel gros sel on le mettrait. Les Génies n'oublient, ne négligent rien ; ils sont grands par le détail comme par l'ensemble.

J'assisai à ces préparatifs avec l'intérêt qu'un ami devait y prendre. Le Génie avait su que Malvina, dans la première période de notre liaison, s'était mêlée de succès dramatiques, et qu'elle y avait déployé une certaine habileté de combinaisons. Cette circonstance me valut, de la part du grand homme, un redoublement de poignées de main et une place plus avancée dans son estime. Moi-même j'étais devenu un fanatique admirateur de son œuvre, et, en toute occasion, je me livrais à une propagande illimitée. Je ne connaissais pas le premier mot de la pièce, mais je n'en étais que plus propre à en célébrer les beautés.

La veille du jour décisif, le Génie passa en revue ses troupes et les anima par diverses harangues. La première s'adressa aux acteurs, c'est-à-dire à l'état-major de l'armée. Ils se montrèrent tous pleins de feu, résolu à vaincre ou à succomber glorieusement. Le grand homme parut content de cette attitude :

« Mes amis, leur dit-il, que chacun fasse son devoir, et j'aurai soin de tout le monde. Vous, Fier-à-Bras, je vous promets de vous comparer à un marbre de Farnèse ; vous, Lame-de-Conteau, vous serez l'un des angles de l'obélisque de Luxor ; vous, Contre-Basse, vous serez la note lugubre du chêne doduon. Je ferai de tous les autres des propylées garnis de sphinx mystérieux, des mémnoniums, des cryptes, des dolmens, des jardins de Sémiramis, tous monuments plus

UN CHAPITRE INÉDIT

des Mémoires de Jérôme Paturot.

article suivant est un chapitre inédit des Mémoires de Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale et politique. Ces mémoires, dont une partie seulement a été publiée au *National*, forment trois beaux volumes in-8°, et paraissent cette semaine à la librairie Paulin. Le spirituel de cette curieuse satire a augmenté les mémoires de son auteur de plusieurs chapitres inédits, non moins pittoresques que qui a pour titre :

UN SUCCÈS CHEVELU.

vers les célébrités qui fréquentaient ma maison, figurait l'on se plait à appeler un Génie. Le mot a été prodigieux, il a encore quelque valeur. C'est du reste un état plein d'harmonie, quand on l'exerce en conscience et avec gravité. L'homme qui hésite et qui doute y est impropre ; il faut être en soi pour y exceller et ne pas broncher dans cette

ou moins babylonians. Les plus sages auront, en outre, un autographe. Je veux faire loyalement les choses."

Après l'état-major vint le tour des soldats. Cette troupe était en général mal couverte, et ne brillait pas par le physique. Le Génie, dans le cours de son inspection, ne parut pas s'inquiéter du visage, mais il regarda beaucoup aux mains, les plus crasseuses et les plus solides que l'on pût voir. Ce détail le satisfit, et après avoir laissé tomber sur ce bataillon aguerri un regard à la fois digne et courroux, il prit à part une compagnie d'Hercule qui remplissait le rôle de chef de manœuvre :

" Mitouflet, lui dit-il en lui présentant un manuscrit, voici votre affaire ; il faut étudier cela d'ici à demain.

— Maître, vous serez obéi.

— Attention surtout au manuscrit ! Toutes les intentions y sont notées ! Il y a le grand battement, le battement moyen et le petit battement.

— Connu, maître !

— Le petit battement, Mitouflet, pour les émotions douces ! Ménageons la sensibilité du public. Le battement moyen, pour les vers à effet et les périodes à ciseures ! Ceci est propre à tenir en haleine les connaisseurs et les hommes de style. Quant au grand battement, il faut le garder pour les coups de théâtre, les temps de passion incandescente ! Alors, Mitouflet, lancez-vous ; un tremblement, un tonnerre, ce que vous voudrez, point de limites à votre admiration, Mitouflet ; faites érouler la selle, le propriétaire a de quoi. Il la rebâtira. Voilà trois cents battements en branle, et mettez à l'amende ceux qui moliiront.

— Ce sera fait, maître.

— Bien ! Mitouflet ; s'ils enlèvent la chose, ils auront tous un autographe ; je me fends de ça."

Qu'on juge de l'enthousiasme qu'extrait, parmi ces hommes naïfs, ces enfants de nature, de pareils encouragements distribués sur le front de bataille. Est-il étonnant que des hommes ainsi préparés aient poussé l'admiration jusqu'au pugilat ?

Enfin le soleil se leva sur cette mémorable journée. Le bruit que l'ouvrage avait fait attira une grande affluence d'amateurs vers le bureau de location. On vint en prévenir mon ami le Génie :

« Pour qui me prenez-vous ? répliqua-t-il ? Des paysans, des gens qui se mêlent de juger, si donc ! Avoir une salle à douze degrés au-dessous de zéro ; merci ! N'ouvre pas les bureaux ; que tout se passe en famille. Où peut-on être mieux ? comme dit la romance. »

En effet, le public fut congédié, et l'on s'épargna même le petit simulacre d'une distribution exiguë. Dans les cabarets et les estaminets voisins s'organisa l'assemblée brillante qui devait accueillir le chef d'œuvre à son entrée dans le monde. C'était une phalange de marchands de chaînes de sûreté et de pastilles du sérail, de proxénètes et de spéculateurs en contre-marques, de bijoutiers en plein vent et de fabricants de métal d'Alger, tous arbitres de choix et nourris de haute littérature. A leurs côtés devaient se grouper les débris de l'art chevelu, ces rares et derniers desservants d'un culte en ruines ; puis quelques hommes et femmes du monde, qui sont de toutes les fêtes au même titre que les journalistes et les gardes municipaux. Bref, on devait y voir ce que l'on nomme, en style de feuilleton, l'élite de la société de Paris. Le feuilleton ne se priva jamais de se faire ce petit compliment à lui-même,

Il n'en souvient : nous occupions une loge de face, et Malvina avait fait à l'ouvrage de notre ami la galanterie d'une toilette à l'anglaise. Les femmes appellent cela s'habiller ; le mot oppose serait plus juste. Le safin, la dentelle, le bouquet de violette de Parme, rien n'y manquait. Placée en évidence, madame Patrou devait produire un grand effet, et exercer quelque action sur la partie élégante de la salle. Ce drôle de Mitouflet s'en aperçut, et compromit ma femme par un sourire ; il semblaient, le vil salarié, vouloir s'élever jusqu'à nous ou nous faire descendre jusqu'à lui. Vous êtes des amis de l'auteur, je suis un ami de l'auteur : voilà un lien ; touchez là, et travaillez au concert.

En effet, la besogne marcha rondement. Dans le cours des premières scènes, Mitouflet ménage ses moyens et prélaudé par le battement contenu. C'était comme une admiration qui s'essayait, et qui, dans un premier essor, se tenait sur ses gardes. Du reste, l'attitude de ces trois cents vendeurs de contre-marques et de chaînes de sûreté était particulièrement édifiante ; vous eussiez dit de vrais juges, des êtres pénétrés des beautés de la langue. On les voyait se dilater, s'épanouir, comme s'ils eussent parfaitement compris. Trente d'entre eux ne parlaient que l'allemand, Mitouflet surtout avait une pose homérique : l'œil fixé sur l'acteur, il épiait la minute précise où l'applaudissement arrive à point, et l'arrêtait quand il pouvait faire.

Toutes les nuances que notre ami le Génie avait indiquées, Mitouflet les saisit, les fit valoir, les développa. Du battement contenu, il passa par les variétés du battement expansif, pour arriver un trépignement. Au dernier acte, cet enthousiasme littéraire ne connaît plus de frein : la légion romaine souleva les banquettes et s'en fit des instruments d'admission. Ceux qui ne parlaient que l'allemand éclataient surtout en transports extraordinaires. La voix de la conscience ne les troublait pas dans l'expression de leur ravissement ; peut-être même avaient-ils cru retrouver dans certaines parties de l'ouvrage un souvenir de l'idiome natal.

En présence de cette ovation tumultueuse, Malvina ne se prodigia point ; elle vit que notre ami le Génie pouvait marquer seul, et que son affaire était montée de main de maître. Avec une salle ainsi composée, l'ouvrage devait aller aux nues ; il y alla et même au plus haut ; le difficile était de l'y soutenir. Voilà où se trouvait le revers de la médaille. Les marchands de contre-marques passent, et les pieuses ne restent pas. Mais notre ami le Génie se consolait aisément de ces petites disgrâces. Pourquoi se serait-il désespéré ? Ne lui restait-il pas la confiance de sa force et l'estime de Mitouflet ?

Paris au bord de l'eau.

I.

Le jour commence à poindre ; les bronilliards se replient à l'horizon, le dôme du Panthéon, les tours jumelles de Notre-Dame, se détachent sur l'azur du ciel ; les lions du Jardin-des-Plantes font entendre leurs rugissements, les chants des lavandières leur répondent sur l'autre bord. Les hommes et les animaux saluent l'aurore à leur manière. Les premiers rayons du soleil se jouent dans les eaux ; la brise est donc, le ciel est pur ; il est temps de commencer mon lointain voyage depuis le pont d'Austerlitz jusqu'au pont d'Éna. Je me suis donné à moi-même la mission d'explorer les rives peu connues de la Seine et de décrire les populations qui les habitent. C'est une excursion curieuse, et n'offrant que le danger de lire quelques articles rapides comme le courant qui les entraîne.

Regardez sur les deux rives comme partout règnent le mouvement et le travail. Un énorme train de bois va passer sous le pont d'Austerlitz ; quatre vigoureux compagnons, armés de longues perches, font mouvoir le radeau et le maintiennent contre les périls du courant. A coup sûr, si nous étions en Italie, les mariniers adresseraient une prière à la Madone avant de s'engager sous l'arche au pied de laquelle le flot tourbillonne ; mais nous sommes à Paris, et l'équipage se borde à entonner une chanson en redoublant d'efforts. Encore quelques minutes, et le train sera amarré à côté de cinq ou six autres qui ont fait la même route et couru les mêmes dangers. Des ouvriers, mis jusqu'à la ceinture, dépeçent ces radicaux éphémères et transportent sur le rivage les bûches qui s'amoncelent ensuite dans les chantiers. Rude labour que rien n'interrompt, ni les chaleurs de l'été, ni les froids précoce de l'automne, jusqu'à ce que la capitale ait la quantité de bois nécessaire pour se chauffer pendant une année. C'est ici le cas d'entrer un moment dans la statistique. Il n'y a pas de voyage sans cela. Environ quatre mille cinq cents trains descendent annuellement la Seine. Chacun de ces trains se compose de dix-huit coupons formant un *décasterre*, ce qui fait quatre-vingt-un mille décastères ou huit cent dix mille stères. Un stère égale une demi-voie ou un mètre cube. La consommation de Paris est donc de quatre cent cinq mille voies ou huit cent dix mille mètres cubes que nous amène la rivière. Ici c'est l'eau qui alimente le feu.

Ce rude démenti aux proverbes leur a été infligé par un bourgeois de Paris, nommé Jean Rouvet, qui vivait sous Charles IX. Avant lui, les disettes de bois étaient extrêmement fréquentes. Les chroniques du Moyen-Age sont pleines du récit des émeutes et séditions occasionnées par le manque de combustible. Les amoureux et les poètes qui vont abriter leurs rêveries dans les allées des bois de Boulogne ou de Vincennes, ne se doutent pas qu'ils parcourent les derniers débris des vastes forêts dans lesquelles les rois chevelus menaient leurs chasses gigantesques. Le cor d'ivoire de Roland a bien des fois réveillé ces vieux échos qui ne redissent plus maintenant que la fanfare du clairon de l'infanterie légère. Peu à peu le gibier, chassé par le bruit de la cognée du bûcheron, manque aux plaisirs royaux : bientôt après les arbres eux-mêmes firent défaut. Il fallut songer à chercher ailleurs des cerfs pour les rois et des bûches pour les Parisiens. Des ordonnances des douzième, treizième et quatorzième siècles attestent ce manque de bois. On mit en coupe réglée les forêts de Sérent et de Fontainebleau, ressources immenses qui n'empêchèrent pas cependant le même inconveniend de se reproduire. L'usage des chantiers n'était pas commun. Le port de la Grève était le seul marché où le bois se vendit. Les bateaux qui l'avaient transporté servaient de magasins. Malheur aux Parisiens si la rivière cessait d'être navigable ! les deux tiers de la population seront obligés de s'ouvrir dans leurs doigts en demandant au ciel tantôt la crue, tantôt la baisse des eaux, tantôt enfin la cessation de la gelée. Quelle influence n'est pas exercée à cette époque l'ingénieur Chevalier avec son baromètre ! Mais alors on ne connaissait ni les baromètres ni les ingénieurs. Cet état de choses dura jusqu'au jour où enfin Jean Rouvet vint, tout aussi à propos que Malherbe, ce nom semble.

L'idée de Rouvet était si bonne, si juste, si raisonnable, que ses contemporains la traitèrent de fou. Je vous laisse à penser comment les baileurs de fonds du temps de Charles IX devront recevoir un homme qui leur proposait de s'associer à une entreprise dont le but était d'approvisionner Paris de bois qu'on ferait venir par la Seine sans le secours d'aucun bateau, et sans craindre ni les inondations, ni la sécheresse, ni le gel, ni le dégel. Un de ces baileurs de fonds, devant Shakespeare de près d'un siècle, répondit à Jean Rouvet qu'il croirait à la possibilité d'exécution de son projet, lorsqu'il verrait les forêts se mettre en marche vers Paris et se vendre elles-mêmes sur le port de la Grève.

Les forêts marcheront en effet, quoi qu'en pût dire le Macbeth de la finance ; mais Jean Rouvet était mort de chagrin et de misère, comme tous les inventeurs, quand ce prodige lieu. Un autre bourgeois, René Arnoul, prit l'idée abandonnée et la mit en pratique. Les petites rivières qui forment la partie supérieure du bassin de la Seine traversaient d'immenses forêts en quelque sorte vierges. Jean Rouvet voulut qu'on y jetât les bûches, qu'on les abandonnât au courant, et qu'en leur fil ainsi parcourir sans frais un trajet considérable. Les bûches arrêtées ensuite à l'endroit où les rivières tombent dans la Seine ou dans ses grands affluents, devaient être réunies en train et dirigées sur Paris. C'est ce plan qui exécuta René Arnoul en vertu d'une concession de Charles IX. Les lettres patentes qui investissaient l'industriel de son privilège furent signées deux jours avant la Saint-Barthélémy.

C'est depuis lors que Paris a cessé de grolotter. Pour apprécier à sa juste valeur l'invention de Rouvet, il ne faut pas

oublier que les canaux de Briare et d'Orléans n'existaient pas, les bois traversés par ces canaux et par la Loire ne pouvaient envoyer leurs produits dans la capitale.

Revenons maintenant aux trains de bois amarres sur le quai d'Austerlitz. Cette distribution n'est pas au suz utile qu'elle en a l'air ; car j'ai à vous parler des débardeurs, et sans Rouvet les débardeurs n'existeraient pas. Je pourrais auparavant vous conduire au bas de l'Opéra ; mais le temps des fûts est passé : nous le reverrons l'an prochain. Observons d'abord le débardeur sur les lieux mêmes où il a pris naissance, c'est-à-dire dans l'eau. Le débardeur est amphibie.

Ni vous, ni moi, ne ferions de bons débardeurs. Hercule, Thésée, Samson, feu le géant Elian, seraient tout au plus admis dans la corporation. On prendra une idée de la force que doivent avoir ces ouvriers, en sachant qu'un stère de bois rondin sorti de l'eau depuis deux ans pese quatre cent seize kilogrammes, et qu'à la sortie de la rivière il a pres d'un cinquième de plus de pesanteur.

Concevez-vous que ce soient de pareils hommes que la mode ait pris pour type de l'esprit, de la gaîté, de la verve, et même de la finesse qu'on dépense dans une nuit de carnaval ? Le débardeur est le héros de tous les bals autorisés et non autorisés ; il fait partie de l'histoire de France ; on l'a poésie, idéalise, élevé jusqu'à l'art. Garavini et les grises parisien ont pris le débardeur sous leur protection, l'en dessinant son costume, les autres en le portant. Je voudrais que les débardeurs du Café Anglais ou de la Cité d'Or pussent entendre une conversation de leurs collègues de la Ripée, où certains qu'ils assistaient à un de leurs déjeuners. Vouï la carte de quelques-uns. Montre-moi ton menu, je te dirai qui tu es.

Les débardeurs du port des Invalides prennent un verre d'eau-de-vie à trois heures du matin ; à neuf heures, ils mangent la soupe et boivent un litre de vin ; à midi, léger repas et léger litre, à six heures, souper et litre. Dans l'intervalle, ils consomment trois ou quatre litres et cinq à six petits verres.

Les débardeurs de presque tous les autres ports se livrent à la même consommation, et ne diffèrent que par la quantité de litres et de petits verres. Ceux de Bercy ne boivent que du vin blanc et presque pas d'eau-de-vie. On voit qu'il y a loin de là au débardeur délicat, piquant, minqué, des vignettes et des albums. Les femmes des débardeurs de Bercy, de la Ripée, du port des Vins, des Invalides, sont généralement blanchissées ; celles des Tuilleries s'adonnent généralement à la vente du beurre, des œufs, du fruit, du poison dans les marchés et dans les rues. Quand ces messieurs ne travaillent pas, ce sont ces dames qui les nourrissent. Malgré sa grossesse et sa rudesse native, le débardeur n'est point complètement étranger au culte des Muses. Comme les potiers, les tisserands, les cordonniers, les menuisiers, les maçons, les vitriers, les débardeurs ont aussi leur poète dans le nommé Ferrand. Ce débardeur compose des chansons qui ne manquent ni d'esprit ni d'élegance.

Gavard, le célèbre anatomiste, trop panyre pour se livrer à ses études, jouignait pendant quelque temps le métier de débardeur à celui d'étudiant. Caché parmi les ouvriers de la Ripée, il gagnait l'été de quoi suivre les cours pendant l'hiver. Ce dévouement peut témoigner de la force de son âme et de son tempérament.

Chose extraordinaire ! de tout temps la mode a pris les débardeurs sous sa protection. La fièvre philanthropique dont tous les esprits furent atteints dans les premières années du règne de Louis XVI, produisit des miracles en faveur des débardeurs. Notre philanthropie est bien mesquine auprès de celle du dix-huitième siècle. La charpie pour les Grecs, produit des loisirs patriotes de nos femmes de banquiers, peut singulièrement à côté du prix que fonda une réunion de marquises et de duchesses en faveur de l'inventeur du meilleur moyen mécanique pour mettre les trains en chantier sans entrer dans l'eau. Les livres de médecine étaient remplis de la nomenclature de toutes les maladies auxquelles les débardeurs étaient exposés. Outre les fièvres aigues, les pleuries, les périphtymonies, la toux, la dyspnée, et diverses autres affections de poitrine, il leur survint encore, disait-on, des ulcères aux jambes extrêmement difficiles à guérir. In *curulis ulceræ sunt sanatu difficulta*, dit un médecin qui florissait vers 1784. Il fallait, à tout prix, débarrasser ces pauvres débardeurs de la dyspnée et des ulcères, et nul doute que l'on n'y fut parvenu, car ce que femme veut, la médecine le veut, si la Révolution française n'eût dispersé le clan des Amies des Débardeurs. De nos jours, un praticien dont le talent et la bonne foi ne sauraient être mis en doute, Parent-Duchatelet, qui, lui aussi, s'était fait débardeur par amour de la science, a publié les résultats de son séjour parmi cette classe de la population. Ce rapport clarifierait bien les marques du dix-huitième siècle, si elles pouvaient revenir à la vie ; elles y verraien que leurs chefs débardeurs ne sont pas plus malheureux que les autres ouvriers ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas autant de maladies qu'on le croit ; que ces ulcères difficiles à guérir, dont s'epouvant l'ancienne médecine, ne sont qu'une affection peu dangereuse, commune à d'autres professions, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de grenouille. Parent-Duchatelet a vu un débardeur de soixante-douze ans qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans l'eau, absorbait ses litres et ses petits verres comme n'importe quel autre ouvrier ; que le séjour dans l'eau n'occasionne pas aut

(Voyez pages 44, 56, 68 et 88.)

TABLEAUX.



(Les vrais débardeurs, dessin de Daumier.)

dont le cours ne peut se remonter. On évalue annuellement à trois ou quatre mille le nombre des embarcations ainsi écharpées. Du déchirleur au débardeur il n'y a que quelques petits verres de différence. Nous en dirois autant des *lacheurs de trains*, on gens chargés de les faire passer sous les ponts, et nous terminerons par un tableau de la population des débardeurs ainsi qu'elle est répartie :

Port de Bercy (deux rives)	112
Port de la Rapée	92
Port aux Vins	30
Port des Tuilleries	60
Clichy-la-Garenne	10
Choisy-le-Roi	50
Canal Saint-Martin	12

DÉCHIREURS DE BATEAUX.

Île des Cygnes	130
Gare Saint-Denis	6
Bassin de l'Arsenal	6
Bassin de la Villette	3
Sur divers points	11

LACHEURS DE TRAINS.

Port des Invalides	17
Port des Tuilleries	14

Ces diverses classes forment ce que nous pourrions appeler l'aristocratie de l'eau. Voici maintenant ses prolétaires. Voyez-vous là-bas ces hommes au teint livide, aux traits amaigris, aux vêtements délabrés, entrés dans la vase jusqu'au genou; ils agitent de vastes scies en bois, dans lesquelles l'avaient la boue comme si c'était le sable fantastique du Potos. Ces gens-là cherchent de l'or là où vous ne voyez que des immondices. Les ruisseaux de Paris tombent dans la Seine, et, avec eux, tout ce qu'ils peuvent emporter; de plus, on y jette les glaces et les neiges, elles entraînent une grande quantité de matières qui, ne surrigeant pas, se précipitent et se déposent sur le fond jusqu'à une distance assez éloignée des bords. De ces causes, et de plusieurs autres ressortant des lois hydrauliques particulières aux fleuves, il est résulté que le sol de la Seine s'est considérablement échaussé. En quelque endroit qu'on l'examine, jusqu'à cinq ou six pieds de profondeur, et quelquefois même davantage, il est composé de sable et de vase renfermant une foule de particules métalliques, fer, cuivre, plomb, étain, or et argent, quelquefois en petits lingots, ordinairement ouvrages; pins, des clous, des boutons de guêtres, des épingle, des fragments de toutes sortes d'ustensiles. Pour extraire les parcelles de métal, des malheureux entrent dans ce Pactole fangeux, y restent depuis le matin jusqu'au soir, et cela pendant six mois de l'année; ils gagnent quarante sous par jour. Quand le froid est trop vif, ils exercent leur industrie en foulant les ruisseaux. C'est en voyant le fer avec dont ils sont armés, et l'ardeur avec laquelle ils que le peuple les a surnommés *ravageurs*.

Pauvres gens, les trottoirs à rebords viennent de leur enlever cette ressource !

Le nombre des ravageurs est commun: on en compte six dans l'île Saint-Louis, huit dans la Cité, cinq au pont Saint-Michel, deux à l'Hôtel-Dieu.

La population ouvrière vivant exclusivement de la rivière ne dépasse pas en tout six cent soixante-dix personnes; mais, dans cette promenade rapide, nous n'avons examiné que les industries avouées; que de gens viennent chercher sur les bords du fleuve les moyens de soutenir leur existence aéatoire! que de bohémiens, depuis le rodeur de rivière, écumeur d'eau douce poursuivant sa proie la nuit de bateaux en bateaux, jusqu'au chifflomier dressant son chien à lui rapporter l'immonde épave de l'égoût! Nous sommes loin d'avoir terminé notre exploration de la Seine; un autre jour nous reviendrons sur l'eau.

Beaux-Arts. — Salon de 1843.



(Les Crêpes, par M. Giraud.)

M. — *Les Fils de la Vierge.*
Pauvre fil qu'autrefois ma jeune rêverie,
Naïve enfant,

M. — *Les Fils de la Vierge.*
Pauvre fil qu'autrefois ma jeune rêverie,
Naïve enfant,

M. — *Les Fils de la Vierge.*
Pauvre fil qu'autrefois ma jeune rêverie,
Naïve enfant,



(Posada navarraise, par M. Leleux.)

Croyant abandonné par la vierge Marie
Au gré du vent;
Dérobé par la brise à son voile de soie,
Fil précieux,
Quel est le cherubin dont le souffle l'envoie
Si loin des cieux?

La romance imaginait que le fil de la Vierge était enlevé par la brise à son voile de soie; l'idée du peintre nous semble encore plus gracieuse: Marie est assise avec l'enfant Jésus sur une nuée légère, qui supporte de ses ailes et de ses mains levées, *maudis que supuis*, un bel ange planant au milieu de l'azur; la Vierge tient une blanche quenouille, elle file, et l'enfant Jésus abandonné au souffle du vent le fil sorti des mains de sa mère... Jamais la touchante légende n'avait été si poétiquement traduite, et le tableau mérite de devenir populaire mieux encore que la romance.

Quelques-uns, critiques sévères, ont reproché aux *Fils de la Vierge* de n'être proprement qu'une vignette, qu'un cul-de-lampe; mais pour cette toile, si modeste qu'elle soit, nous donnerions volontiers bien des tableaux de genre, bien d'immenses toiles historiques qui tapissent les murs du salon; de même, on a justement mis au premier rang la *Guirlande de Fleurs* de M. Saint-Jean, dont la perfection dépasse les fameuses fleurs des maîtres hollandais.

M. Gleyre. — *Le Soir.* — Le poète est assis sur la rive; la tête penchée, il suit d'un triste regard la barque qui s'éloigne toute chargée de ses espérances, de ses illusions, de ses belles amours; elles s'en vont, et sans retour, plus charnelles encore, plus jeunes, plus souriantes sous leurs épaisses couronnes, qu'elles n'étaient au jour fortuné où le gracieux essaïn vint convier le poète à descendre le fleuve de la vie en son aimable société. Aujourd'hui elles le laissent sur la rive, elles l'abandonnent, et voguent insouciument vers d'autres bords: amour, bonheur et gloire, tout lui échappe à la fois, et la brillante Théorie lui emporte toutes les joies de son cœur, tous les rêves de sa pensée:

Que vous ai-je donc fait, ô mes jeunes années?

L'Amour effeuille ses roses dans le fleuve: la Gloire est debout, la palme à la main, toujours sereine et radieuse; les autres blanches figures, l'Amitié, l'Espérance et leurs sœurs, marient leurs voix douces aux sons de la lyre; et le poète défaillant recueille tristement ces harmonies décroissantes, et plein de mélancolie il écoute:

L'adieu qu'en s'en allant chante l'illusion.

Le tableau de M. Gleyre, au dire de chacun, mérite une des premières places dans l'Exposition de cette année; il se distingue d'abord par le choix infiniment poétique du sujet, par une heureuse et savante composition, par un choix exquis de détails; puis il se recommande encore par la peinture et le dessin. M. Gleyre n'a point fait comme ces peintres qui croiraient naître à leur fantaisie et rognier les ailes à leurs pensers aériens, s'ils se préoccupaient terrestrement de la correction du style et de la pureté du langage; il a su avoir de l'imagination sans faire tort au bon goût; et, d'autre part,

que Léonor était silencieuse, qu'elle avait l'air abattu et préoccupé. Il jugea bien que la scène de la veille avait produit une impression profonde sur cette imagination trop sensible. Leur voiture gravissait en ce moment une montagne escarpée, à travers une vieille forêt. Christoval pensa qu'un peu d'exercice, fait frais du matin, le charme du paysage relâcherait des premiers rayons du soleil, ferait une diversion salutaire. Sous prétexte que la lenteur des chevaux l'empêtrait, il proposa à Léonor de marcher un peu; elle y consentit, et quand ils furent sortis dans le sentier creusé qui cotoyait la route, Christoval, pressant doucement son bras le bras de Léonor, prit la parole, en ces termes:

"Ma chère Léonor, c'est l'ajourne une imprudence de chercher à connaître l'avenir. Je suis fâché que vous ayez cédé à cette curiosité; mais enfin le mal est fait; tâchons qu'il n'ait pas de suites prolongées. Or, lorsque je m'attache pas de valeur aux prédictions de ces sortes de gens, j'avoue néanmoins que dans ce flot de mensonges et de paroles hasardées il peut se rencontrer quelque chose qui mérite qu'on s'y arrête. Je ne crois pas à l'art des devins et des sorciers, mais je crois que la Providence peut se servir quelques-uns de ces pauvres instruments avantageux pour annoncer mystérieusement ses desseins et transmettre un avertissement aux hommes. On a vu dans ce genre des faits très-singuliers. Ainsi, lorsque j'ai affiché hier sur de rire de votre superstition, je n'en ai pas moins réfléchi sérieusement aux détails que vous m'avez racontés. J'ai été frappé particulièrement d'un mot: « Le repos », dit la bohémienne, « vous attend en Terre-Sainte! » Eh bien, il faut y aller. Que risquons-nous? Du moment que nous quittons notre patrie, tous les pays nous sont indifférents. Lourons donc la chance de trouver le bonheur en Terre-Sainte. Mais quelle est cette Terre-Sainte? La Palestine? Point du tout!

"Lorsque je faisais mes caravanes, je me souviens d'avoir visité, en Suisse, une petite île délicieusement située dans le lac de Constance; on l'appelle l'île de Reichenau, et, par un surnom qui date de huit ou dix siècles, l'île Sainte ou la Terre-Sainte. Cela vient d'une abbaye de bénédictins, florissante et superbe du temps de Charlemagne; aujourd'hui noire et triste ruine. Ce nom de l'île Sainte est resté dans la bouche du peuple, pour attester qu'autrefois les moines propriétaires de Reichenau y firent fleurer la vertu et la piété, sans laquelle il n'y a point de vertu.

"Nous avions le projet de nous fixer quelque part en France; mais la France est trop rapprochée de l'Espagne, et les relations sont trop fréquentes entre les deux pays. Votre oncle dirait par découverte notre asile et trouverait le moyen de nous y tracasser, car vous savez s'il est actif et vindicatif; Faisons mieux; si vous l'avez pour aimable, chère amie, nous nous établirons à Reichenau. Il faut considérer votre fortune comme perdue; mais la unique sera plus que suffisante pour nous deux. J'écrirai à don Sébastien; cet ami fidèle et discret nous fera passer nos quartiers de rente, et nous vivrons heureux en *terre sainte*, dans ce repli caché de l'univers, à l'abri de tous les oncles, de tous les archevêques et de tous les méchants du monde."

Léonor s'accorda à tout ce que disait don Christoval. La sérénité repartit sur son visage; il lui sembla démontré que les paroles de la bohémienne renfermaient un avis de la Providence, et elle ne se laissa pas d'admirer avec quel bonheur don Christoval l'avait reconnu et en avait déniché le sens.

Leur premier soin, en arrivant en France, fut de faire consacrer et bénir leur union par l'Église. Cela était fort nécessaire, surtout pour Léonor, qui sentait des grands scrupules de conscience.

Ils prirent leur route par Lyon; puis ils gagnèrent Strasbourg. Ils allaièrent à petites journées, mais sans aucunement s'arrêter pour visiter les curiosités qui se trouvaient sur leur chemin. Léonor sentit un frisson au cœur lorsque, à l'entrée du mont de Kelli, se présenterent à ses yeux les montagnes vaaporeuses de la Forêt-Noire. Ce large ouverte, dont les ondes fortes s'envoyaient en bruissant sous ses pieds, sur sa tête ce

La Vengeance des Trépassés.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez pages 75, 89 et 105.)

§ V. — La Terre-Sainte.

Léonor n'avait pu cacher à don Christoval son entretien avec l'Egyptienne; celui-ci avait tourné la chose en plaisanterie et s'était moqué de la crédulité de sa compagne. Mais le lendemain, quand il se furent remis en route, il s'aperçut



L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

ciel d'un bleu clair et profond, cette vallée semée de villages aux maisons blanches, aux clochers aigus, peuplée d'aunes noirs, de saules au feuillage pâle et mélancolique; ces hommes avec leurs têtes blondes et leurs visages rosés, faisant retenir à ses oreilles un idiom guttural, étrange, tout lui causait une impression de peine et de malaise indéfinissable. Ce n'était plus l'Espagne! Elle comprit qu'elle changeait d'atmosphère, qu'elle passait d'une nature ardente au sein d'une nature langoureuse. En traversant cet immense pont de bateaux, il lui semblait renoncer pour jamais à sa chère patrie. Sa patrie serait désormais ce qu'elle avait devant les yeux. Elle ne put s'empêcher de tourner la tête, comme pour adresser un dernier regard, un regard d'adieu à l'Andalousie; mais ce regard ne rencontra qu'un vaste marais au delà duquel montait la flèche de Strasbourg, dans un horizon chargé de petits nuages laiteux. Elle sentit une larme rouler sous sa paupière; heureusement, don Christoval, occupé à acquitter le péage, ne s'en aperçut pas. Un moment après, tandis qu'il se récriait sur la beauté du pays qui s'ouvrait devant eux, Léonor se mit à réciter mentalement une prière en espagnol, pour marquer d'une action de piété son premier pas sur la terre étrangère et y commencer son séjour sous des auspices favorables.

Ils voyagèrent toute la nuit. Le lendemain, vers cinq heures du soir, la diligence les déposa quelques lieues avant Constance, dans la petite ville de Radofzell, située au bord du lac Inferieur, en face de Reichenau. On fit avancer une barque, et en quelques minutes les deux époux se vinrent séparés du continent, voguant vers cette étroite bande de terre, perdue au milieu de l'eau, où ils venaient de si loin chercher la paix. L'heure était solennelle et tout portait la méditation; le lac s'embrasait des derniers feux du soleil, ressemblait à un océan de cuivre en fusion. A l'autre bord, le regard, se relevant sur les collines verdoyantes de Thurgoie, connues de jolies fabriques, glissa jusqu'au rocher de Hohenwelt, dont la masse gigantesque et bizarre apparaissait toute noire au sein d'une poussière lumineuse.

Léonor éprouva un serrement de cœur, une angoisse de tristesse amère, en se voyant au milieu de cette vaste étendue d'eau, sous un ciel étranger, bien loin de sa patrie, de sa famille et de ses amis, et sans aucun espoir de les revoir ou d'en entendre jamais parler. Désormais elle était seule au monde, seule avec son mari, qui, à vrai dire, abandonnait aussi pour elle le reste de l'univers. Tandis que la naïsse se balançait mollement sur les vagues, au bruit cadencé des rames, elle se rappelait ces vers d'un ancien poète qui semblaient s'adresser à elle et à don Christoval:

Soyez-vous l'on à l'autre un monde vaste et beau,
Toujours charmant, toujours nouveau!

Le lac sur lequel ils voguaient rappelait à sa pensée ce la funéraire qui, dans l'ancienne mythologie, séparaît la terre des vivants du pôle royalme des morts. Tout sa vie passée se déroulait devant elle comme un rêve. Que de périls, que d'alarmes depuis le jour où elle avait fui son couvent! Mais là-bas, se disait-elle, nous allons recommencer notre existence sous une forme nouvelle. Puisse l'avenir nous dédommager du passé! Puisse cette île, cette terre sainte, nous donner en effet le repos que nous y promet la prédiction de la bohémienne!

Puis elle était obsédée par un souvenir musical, celui de la chanson qui, deux fois déjà, s'était trouvée aux événements les plus graves de son existence. Une sorte de voix surnaturelle, à laquelle elle ne pouvait imposer silence, lui inarmait à l'oreille cet air populaire :

Marinero del alma
Ayole!
En un arrojo
Hecha te a golfo,
Que tu dicha consiste
En un arrojo.

« Marinier de mon âme, prends ton élan et mets ta barque dans le golfe, car ton honneur dépend de cet élan. »

Le sens de ce couplet s'adaptait naturellement à la situation. Dieu veuille, pensait Léonor, que la chanson dise cette fois la vérité!

Don Christoval, de son côté, paraissait absorbé dans des réflexions non moins sérieuses.

Enfin, leur bateau pria terre dans une petite crique. Ils descendirent, et, suivis du guide, qui portait leur bagage, ils montèrent par une pente douce à la seule auberge qui se trouve dans l'île; auberge comme on en voit peu : vaste, calme, silencieuse, jamais troublée par les ris et les chants des bateurs; elle s'élève au milieu des ruines et sur le terrain de l'abbaye. Le bâtiment est un carré long, dont la façade étroite regarde le sentier (il n'y a point de route dans l'île); les fenêtres de la maison donnent à droite sur un joli jardin, dont les allées, bien sablées et bordées de buis, conduisent les voyageurs au perron de la porte d'entrée. Là foisonnent tout l'éte ces fleurs vulgaires, si distinguées par leur éclat ou leur parfum: des roses, des pensées, du réséda, au printemps, quelques ligues de tulipes; ensuite des lis et des anémones; en automne, des dahlias et des tourne-sols. Enfin, plus tard, on est trop heureux de voir poindre sur la neige quelque triste éléophore, la rose de Noël, ou de découvrir dans un coin, exposé au midi, le bouquet embaumé de l'héliotrope d'hiver.

Les fenêtres du côté opposé donnent aussi sur un jardin; mais que celui-là est différent de l'autre! Il n'y vient qu'une foët de plantes ombellifères, basses, maigres, décolorées, frissonnantes au moindre souffle du vent, au milieu desquelles se levent pressées dans une lugubre symétrie des croix de bois noir. Le propriétaire de cet enclos c'est la mort; le fossoyeur est son jardinier.

On ne s'aperçoit de la population de l'île que par les croix

et l'on s'étonne qu'il y ait tant de défunts dans

on voit si peu de vivants.

Au reste, le domaine de la mort ne se borne pas à ce champ resserré: on retrouve à chaque pas l'empreinte de l'impostoyale suzeraine; et lorsque parmi ces chaumières neuves, ces beaux tilleuls, ces grands noyers, au milieu de ces prairies émaillées, de ces riant vignobles, on découvre ici un pan de mur, là un chapiteau sculpté, plus loin un tronçon de colonne, quelque saint mutilé couché dans l'herbe, les mains jointes, où l'entrée basse et votive d'un souterrain fermé par les décombres, on sent que Reichenau tout entière appartient à la mort, et l'on croit, au pied de tout objet ayant vie, entrevoir la fauve impatiente de frapper.

Léonor et Christoval avaient devant leur croisée attenante au jardin de l'auberge, une vieille tour quadrangulaire en pierres grises dont les siecles avaient rongé le ciment, mais restées aux arêtes et dans le milieu par des lignes de briques rouges qui racontent l'édifice dans toute sa hauteur. Cette tour avait encore deux étages, comme l'attestaient au dehors deux rangs de petites fenêtres romanes assemblées. Ils apprirent que c'était la tour du monastère bâti par Charles Martel. L'église dans laquelle elle donnait entrée n'était que du temps de Charlemagne, et le cheur même avait été refait sous un roi dont l'âge a détruit la mémoire.

Dès le lendemain de leur arrivée ils s'empressèrent d'aller visiter ce monument vénérable. Le sacristain qui les conduisait était un vieillard au visage semblable à celui d'un très-passe, mais avec des traits extrêmement doux et une physionomie mélancolique. Il parlait très-bien le français, que Léonor et don Christoval entendaient à peu près comme leur langue maternelle, possédaient des connaissances en histoire et en architecture, et, grâce à l'obscurité de l'île, aujourd'hui très-peu visitée, n'avaient rien de commun avec les *ciceroni* officiels, race insupportable par son bavardage autant que par ses mensonges.

« Regardez cette tour, leur dit-il; elle a précédé neuf autres tours qui ornaien les bâtiments de l'ancien monastère et qui ont disparu avec eux; vous en verrez le tableau tout à l'heure dans l'église. La tour de Charles Martel a déjà duré deux siècles de plus que n'a duré en Espagne le royaume des Maures, fondé en même temps qu'elle; elle est beaucoup plus vieille que l'établissement des Normands en Angleterre. Cependant elle a été incendiée deux fois par le feu des hommes et une fois par le feu du ciel; ses malheurs l'ont beaucoup diminuée. Voilà! telle qu'elle est, elle durera encore plus que vous et moi.

« Nous voici dans le vaisseau, à l'entrée des trois nefs. Remarquez le péristyle où nous sommes; on ne le trouve que dans les églises de la plus haute antiquité. C'est dans ce péristyle, ou plutôt ce *narthex*, que se tenaient, aux jours de la primitive Eglise, les pénitents et les catéchumènes, séparés du reste des fidèles par cette rangée de piliers. Ce pilier-ci est encore de la première fondation, contemporain de la tour; les autres sont plus jeunes, comme vous pouvez le remarquer à la différence de la forme.

« Avançons dans cette nef latérale de gauche. Hélas! les vitraux sont brisés, le toit laisse voir le ciel en plusieurs endroits; les dalles du pavé sont descellées et manquent ça et là. Il n'y a que les pierres tombales qui soient restées fidèles au sol où le doigt de la mort les avait fixées. Voilà, contre ces piliers, les tableaux dont je vous parlaïs: celui-ci représente le miracle de saint Pirminius, prenant possession de l'île, au septième siècle, et en chassant tous les reptiles venimeux. Voilà les voyes fuyant à la nage sur les caux du lac, qui en sont couvertes. Ici, le saint fait construire son monastère, et là, vous voyez l'ensemble des bâtiments au temps de leur splendeur, lorsque l'abbaye, semblable à une petite cité, renfermait huit cents moines et resplendissait de l'éclat des vertus et de la science; lorsqu'elle avait pour amis des rois et des empereurs, et pour sujets des ducs, des comtes et des évêques; lorsqu'elle recevait dans son sein Charles le Gros, déposé par la diète de Tribur, — voilà sa tombe et son image en pied; — lorsque, enfin, elle était si puissante et si riche, que l'abbé pouvait aller à Rome sans cesser de marcher sur ses terres! Alors Reichenau était grande sur la terre et dans le ciel; Dieu l'honorait par de fréquents miracles, dont vous voyez les principaux retracés dans ces peintures à demi rongées par l'humidité; les grands de la terre la comblaient de priviléges et de présents de toute sorte. Que reste-t-il de tant d'honneurs et d'opulence? La tour de Charles-Martel et un moine, un seul, âgé de quatre-vingts ans! Mais, n'importe! tant que la tour et le chanoine Sulzer subsisteront, l'abbaye sera représentée. Quand dom Sulzer aura cessé de vivre, quand la tour aura croulé... tout sera fini! Puisque mes yeux ne pas être témoins de cette double catastrophe! »

L'aspect désolé de cette église ne justifiait que trop les plaintes douloreuses du sacristain. Toutefois, comme les personnes déchues d'un rang élevé, après l'avoir occupé longtemps, l'église de Reichenau retenuait, au sein de son déuil et de sa misère, un je ne sais quel air d'importante majesté. La grandeur des dimensions, la forme du maître-autel, le cheur, entièrement revêtu de chêne noir et fermé dans toute sa largeur par une grille d'un travail exquis, jusqu'à ces peintures envoilées par les lichens verdâtres qui servaient de tapiserie à la muraille nue, tout cela avertissait le visiteur d'une splendeur éteinte et d'une gloire rentrée dans le néant. Le bon sacristain faisait admirer ces détails à Christoval et à Léonor. Il n'oublia pas d'exposer à leur vénération les reliques conservées dans le trésor de l'église: du sang de notre Sauveur; un fragment de sa croix; le vase de marbre dans lequel Jésus-Christ fit son premier miracle, aux noces de Cana; la croix d'ivoire et de vermeil de l'abbé Mangold de Brandis; l'émeraude du poids de vingt-sept livres, don de Charlemagne, laquelle n'est, au dire des experts, qu'une masse de verre coloré; mais elle a été donnée et reçue pour une émeraude; pendant mille ans elle a été réputé émeraude, c'en est une; il y a prescription sur la qualité.

Tandis qu'ils examinaient curieusement ces intéressantes merveilles, une porte s'ouvrit dans la boiserie et un person-

nage de haute taille, un peu voûté, en costume de bénédicin, s'avanza, traversa le cheur à pas lents, les yeux fixés à terre, et s'alla mettre à genoux sur les degrés de l'autel. « C'est dom Sulzer, dit tout bas le sacristain; il vient toujours faire sa prière à cette heure. Venez, » ajouta-t-il en posant le doigt sur ses lèvres; et, par une autre porte, il les emmena hors de l'église.

Naturellement le sacristain fut questionné sur dom Sulzer; il en lit un éloge complet. « Dom Sulzer, dit-il, est aussi bon qu'il est savant, et c'est beaucoup dire! Si vous passez ici quelques jours, je vous conseille de l'aller voir. Il demeure là, dans cette maison blanche, à côté de la tour. Vous voyez le préau par la porte ouverte: ce sont les écoles; dom Sulzer les dirige. C'est par ses écoles que Reichenau se rendit jadis si célèbre dans le monde, et ses élèves subsistent encore. Il n'en sort plus, comme au temps passé, des papes, des cardinaux et des évêques. Hélas! elles ne forment plus que de pauvres enfants destinés à mener la charre. Cependant, qui sait? Parmi ces enfants, Dieu peut, si l'hu plait, susciter des princes de l'Eglise! Reichenau n'est pas encore tout à fait éteinte: il peut la rallumer et la faire luire de nouveau sur le monde. Peut-être ce que nous voyons n'est-il qu'un moment d'épreuve; peut-être, au milieu des rustiques écoliers de dom Sulzer, se cache celui qui doit un jour mettre le terme à cette épreuve cruelle! Le ciel a trop aimé Reichenau pour que je puisse croire qu'il l'abandonne à un malheur sans fin!... Pardon! Je retombe toujours dans ces illusions qui doivent vous paraître un radotage, une folie! C'est qu'à force de vivre avec dom Sulzer, j'ai pris ses sentiments de tendresse et de compassion pour cette infirmité si profonde et si inconnue, Dom Sulzer a vécu soixante ans dans l'abbaye. Il y est entré petit garçon, car les pères avaient ainsi coutume de s'attacher ainsi les enfants qui annonçaient des facultés brillantes et du penchant à la piété. On les nourrissait, on les instruisait, et, quand venait l'âge de faire profession, ces jeunes gens se trouvaient tout façonnés à la vie monastique, déjà riches en savoir, et capables de faire pendant longues années honneur à l'ordre. Il possède toute l'histoire et les souvenirs de l'abbaye depuis son origine, et son honneur est de les raconter. Vous verrez chez lui une foule de choses curieuses, notamment une collection de peintures représentant tous les prodiges qui se sont accomplis à Reichenau, à commencer par la vision du moine Wettin jusqu'à l'épouvantable apparition dont fut témoin dom Sulzer lui-même. »

Léonor et Christoval ayant témoigné un vif désir d'entendre cette histoire, on s'assit au soleil, en face de la vieille tour, ayant sous les yeux l'extrémité verdoyante de l'île qui se perdait dans les eaux étincelantes du lac, et le sacristain reprit la parole en ces termes :

AVVENTURE DE DOM SULZER.

« En ce temps-là, dom Sulzer n'était pas encore dom Sulzer, mais simple novice, petit abbé à sa première soutane, âgé de quinze à dix-sept ans, je suppose; car il ne m'a jamais lui-même raconté ce fait. Il n'en saurait entendre parler, et plusieurs personnes ayant essayé, à de longs intervalles, d'y faire allusion en sa présence, il a toujours été pris de se trouver mal, tant les souvenirs de cette terrible histoire lui font envie d'impression après plus de soixante années!

« A cette époque que je dis, il y avait dans l'île un homme de mœurs irrégulières et même débauchées. C'était un riche bourgeois de Constance, qui s'était venu établir chez nous pour y vivre grassement de son bien. Quoiqu'il ne fut pas marié, il y avait toujours des femmes dans sa maison; il faisait des repas qui ressemblaient à des noces. Enfin, dans notre petit pays, où la vie a toujours été si réglée, il était un scandale pour tous, et pour plusieurs une pierre d'achoppement, car la contagion de son libertinage commençait à se répandre. Assez bon homme, au demeurant, et même très-charitable, à ce qu'on dit; mais quoique ce soit beaucoup, ce n'est pas tout!

« Sous les règles de nos grands et sages abbés, comme l'abbé Hatton, l'abbé Waldo, ou Frédéric de Wartenberg, lorsque la discipline était dans toute sa vigueur et son énergie, vous pensez bien qu'il n'y en aurait pas eu pour longtemps à couper la racine de cet abus et à faire déguerpir de l'île cet intrus envoyé du démon. Mais alors c'était l'abbé Frédéric de Rosenegg, dont le mauvais gouvernement avait laissé dépriver le spirituel et le temporel du monastère. Le relâchement le plus funeste, sous le nom de tolérance, le relâchement précurseur de la décadence s'était introduit dans l'abbaye. Les pratiques extérieures étaient à peine maintenues, et le peu qu'on en conservait, par un reste de pudeur et de bienséance, paraissait encore bien lourd à porter. L'esprit des anciens moines s'était retiré de leurs successeurs. Ne vit-on pas, — vous pouvez me croire, car c'est un fait authentique, — ne vit-on pas l'abbé de Reichenau, ce même Frédéric de Rosenegg, aller manger chez ce libertin, dont malheur le nom s'est perdu! Il existe encore quelques vieillards qui vous attestent avoir vu passer l'abbé sur son petit cheval blanc, lorsqu'il se rendait chez ce réprobé, qu'il nommait publiquement son ami. Aussi le ciel ne pouvait manquer de faire un exemple!

« L'homme dont je vous parle avait un confesseur. Vous entendez bien que c'était pour la forme, à moins que ce ne fut pour augmenter d'autant le scandale de sa mauvaise vie. Ce confesseur était un moine de chez nous, honnête au fond du cœur, mais faible à l'excès. Il remontrait bien quelquefois à son pénitent la profondeur de l'abîme et la nécessité de s'en retirer par la pénitence tandis que le salut était encore possible; mais l'autre, avec des promesses et des ajournements, savait si bien tourner son homme, que le pauvre moine finissait toujours par céder, en sorte que le directeur était importé par celui qu'il aurait dû retenir, et quitta le rôle de juge pour celui du complice. Vous allez voir le succès de ces déportements.

« Une nuit, sur le coup d'une heure, voilà qu'on heure, on

sonne, on fait un étrange vacarme à notre porte. Le portier surpris se lève. « Eh vite ! eh vite ! monsieur un tel se meurt ! il a été pris d'un mal subit et inconnu ; il demande son confesseur, le père Dominique. » On court éveiller le père Dominique. Tandis qu'il s'habille, dom Sulzer, qui était comme son *famulus*, court à la sacristie chercher le viaticum et les saintes huiles. Mais notez bien qu'il les garda sur lui, non pas avec intention, mais par hasard, ou plutôt par l'ordre secret de la Providence. Le père Dominique ne prit que son breviaire sous le bras et son bâton à la main. Ils se mettent en route tout seuls ; les domestiques étaient retournés près de leur maître, sachant bien que le père Dominique n'avait pas besoin de guide pour trouver la maison. C'était au milieu de l'automne, pendant la pleine lune ; la nuit était douce et claire, et l'on distinguait très-loin dans la campagne, car il faisait blanc comme de jour. Ils suivirent côte à côte un chemin bordé de haies. Quand je dis qu'ils étaient seuls, je ne compte pas un jeune chien élevé par dom Sulzer, qui les suivait, et qui tout à coup se mit à hurler d'une façon lamentable. Après avoir inutilement essayé de le faire taire, ils prirent le parti de le laisser pleurer. Trente pas plus loin, le chien se tut de lui-même et se blottit dans un buisson. « Diable soit de la hâte ! dit le père Dominique impatiemment. Il va nous retarder. Laissez-le ! » Comme il achetait ces paroles, ils virent devant eux, plantée au milieu du chemin, la figure de celui qu'ils croyaient agonisant dans son lit. « Où allez-vous ? leur demanda-t-il d'une voix grave. — On est venu nous dire que vous étiez à toute extrémité, j'allais vous confesser et vous donner l'extrême-onction. — N'allez pas plus loin ! Je suis mort ! La justice de Dieu m'a surpris dans l'impiété finale : je suis damné ! damné pour avoir différé ma conversion ; damné à cause de votre faiblesse coupable et de votre lâche indulgence. C'est vous qui m'avez précipité dans une éternité de douleurs. Vous qui êtes l'auteur de ma misère, il est juste que vous la partagiez. Venez donc ! » En parlant ainsi, le mort allongea le bras et toucha l'épaule du père Dominique. Au même instant, sans bruit, sans secousse, ils disparurent tous deux, comme une fumée qui s'évanouit dans l'air !... Dom Sulzer revint à l'abbaye. Il fut trois mois malade de la terreur qu'il avait éprouvée. Ouvrait qu'il succomberait ; il guérit cependant ; mais personne, depuis cette époque, ne l'a jamais vu rire.

« Et savez-vous la place exacte où s'est accompli ce miracle ? C'est celle où nous sommes assis. Retournez-vous : voilà, sur notre tête, la croix qui a été élevée en commémoration. On l'appelle la croix du damné ! »

F. G.

(La suite à un prochain numéro.)

Le Commissaire-Priseur.

On trouve dans les poètes antiques vingt-quatre manières différentes de représenter le Destin. Je viens d'en inventer une vingt-cinquième. Mon intention n'est pas de demander un brevet.

Suivant moi, qui ne suis ni un poète antique, ni un poète moderne, le Destin porte un habit noir, une cravate blanche, des breloques et pas de sous-pieds. Le Destin a du ventre et une voix de basse-taille ; il flotte entre trente et soixante ans ; il prise dans une tabatière qui peut être en or, mais qui n'est jamais en bois, et il porte à la main un marteau, emblème de sa puissance.

Le Destin, selon moi, est un commissaire-priseur. J'ai vu bien des gens suspendus à ses lèvres comme à celles d'un oracle, attendre avec une impatience fiévreuse le premier mot, ou plutôt le dernier mot qui allait sortir de sa bouche. Je conçois l'orgueil du commissaire-priseur ; il y a des moments où il peut se croire dieu.

J'ai vu adjuger ces jours derniers une statue d'une célébrité européenne. Le combat a duré longtemps. A la fin, deux athlètes restaient seuls sur le tapis artistique ; tons deux vigoureux, tons deux décidés à vaincre ou à mourir. Trente ! trente-cinq ! quarante ! cinquante mille francs ! Les bottes sont vigoureuses, l'attitude des combattants pleine de fermeté ; mais voici que les forces baissent, les assaillants ne se portent plus que des coups de mille, deux mille, trois mille francs de plus ! Dans ce moment suprême, à qui le sort accorde-t-il la victoire ? Sur quelle somme le Destin frapperait-il le fatal coup de marteau ? Demandez-le au commissaire-priseur.

Je suppose que deux nations se disputent un chef-d'œuvre, que le roi de Grèce Othon, par exemple, fasse mettre aux enchères les bas-reliefs du Parthénon ; le rôle du commissaire-priseur atteint des proportions surhumaines. Il dispense souverainement la gloire à un pays.

Mais ce n'est pas tout encore. On a parlé de l'influence du notaire et du médecin sur la société moderne. Je soutiens que le commissaire-priseur pourrait avoir pour le moins autant d'influence qu'eux. Par l'inventaire, il pénètre dans le cœur des familles ; par les secrets de l'aménagement, il devine les secrets du caractère ; par la mise à prix, il mesure le degré des sentiments. Comment dérober quelque chose à l'examen d'un homme pour lequel les armoires n'ont pas de tiroirs secrets, qui sait tout ce qui se cache derrière les plus gros intérieurs ?

des bibliothèques, qui met la main sur des paquets noués de faveurs roses oubliés au fond d'un guéridon ! Le commissaire-priseur sait le prix que vous mettez à vos reliques de famille, au portrait de votre mère, aux bagues de votre femme, à l'épée de votre aïeul. Le commissaire-priseur est un confesseur.

Malheureusement il est sceptique.

La monographie du commissaire-priseur nous entraînerait trop loin. Le métier est un des plus difficiles à exercer qui soient au monde. Il demande de l'éloquence et de la probité.

Le commissaire-priseur serait presque artiste, si la sensibilité ne lui était pas interdite. Il faut qu'il vendre avec la même impassibilité le lit doré du riche que ses enfants mettent à hurler l'enfant, et le grabat du pauvre saisi par un avide créancier. Son indifférence est une partie de son talent. Ce n'est pas la seule profession de notre temps qui demande les mêmes qualités, ou plutôt les mêmes défauts.



Les Chemins-de-Fer en France.

La loi qui décrète la construction des chemins de fer en France est celle du 11 juin 1842.

Nous ne voulons faire ici ni l'éloge ni la critique de cette loi ; nous la prenons comme un fait heureux, puisqu'elle a déjà des résultats visibles, puisqu'elle a fait cesser l'état d'incertitude qui pesait sur le pays, et que du jour de sa promulgation datent les études sérieuses qui en ce moment sillonnent la France entière.

Nous voulons seulement aujourd'hui faire connaître le réseau voté, et les conditions du concours de l'Etat et des compagnies à la construction et à l'exploitation des lignes de ce réseau.

Le ministre, dans son exposé de motifs, pose ainsi la question : « L'Etat, c'est l'ensemble du royaume ; les lignes de l'Etat, les lignes gouvernementales, si je puis m'exprimer ainsi, sont donc celles qui intéressent le royaume entier, qui le traversent d'une extrémité à l'autre, qui joignent le nord au midi, l'est à l'ouest, l'Océan à la Méditerranée. »

Voilà donc défini le réseau des grands chemins de fer, censé à la confection desquels l'Etat est plus directement intéressé, et c'est sur ceux-là que vont se porter d'abord tous ses efforts, toutes ses ressources.

En jetant les yeux sur la carte ci-après, on reconnaîtra aisément que toutes les lignes votées répondent bien à cette dénomination de lignes gouvernementales. L'art. 1^{er} de la loi du 11 juin est ainsi conçu : « Il sera établi un système de chemins de fer se dirigeant : 1^o de Paris

Sur la frontière de Belgique, par Lille et Valenciennes ;

Sur l'Angleterre, par un ou plusieurs points du littoral de la Manche qui seront ultérieurement déterminés ;

Sur la frontière d'Allemagne, par Nancy et Strasbourg ;

Sur la Méditerranée, par Lyon, Marseille et Cette ;

Sur la frontière d'Espagne, par Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et Bayonne ;

Sur l'Océan, par Tours et Nantes ;

Sur le centre de la France, par Bourges ;

2^o De Bordeaux à Cette, par Toulouse.

De la Méditerranée au Rhin, par Lyon, Dijon et Mulhouse.

On voit que pour quelques-unes de ces lignes, les points extrêmes seulement sont indiqués ; pour d'autres, il y a des points intermédiaires obligés ; pour celle d'Angleterre enfin, le point où les points où devront aboutir le ou les chemins de fer sont encore en litige. Nous avons indiqué sur la carte les différents tracés qu'on étudie en ce moment pour résoudre la question.

On peut y suivre également les prétentions rivales qui s'agitent autour des tracés de Paris de Nancy et de Paris à Nancy. Doit-on adopter un tronc commun pour ces deux lignes ? Le chemin de Lyon passera-t-il par les vallées de

l'Yonne, de la Seine, de l'Aude ? aboutira-t-il à la gare de l'Hôpital ou à la barrière des Vertus ? Le chemin de Nancy passera-t-il par les plateaux, par la vallée de la Marne, ou par Creil, Soissons et Itzimis ? Telles sont les questions qui se débattent en ce moment, mais dont aucune n'est encore résolue...

Voilà un mot du système mixte consacré par la loi. Trois puissances sont appelées à concourir à la confection des chemins de fer. L'Etat, qui a initialement ses lignes gouvernementales, fait les frais de la construction, terrassements et ouvrages d'art, et de l'achat du tiers des terrains nécessaires à l'assiette du chemin. Les communes qui doivent retirer un avantage immédiat de l'établissement de la ligne, contribuent pour les deux tiers des terrains ; l'Etat se charge des avances ; enfin l'industrie privée arrive avec le sable, la voie de fer et le matériel d'exploitation : c'est à elle que reste le chemin pendant un temps déterminé.

Voilà en résumé le système de la loi du 11 juin : Cession des terrains par les communes, construction par l'Etat, exploitation par les compagnies, fortune générale, fortune locale, fortune privée, tels sont les trois éléments mis en jeu pour arriver à la réalisation d'une des plus grandes œuvres des temps modernes.

La France, comme le constate la carte que nous mettons sous les yeux du lecteur, n'était cependant pas complètement privée de ces voies de communication rapides ; elle a déjà, en exploitation ou sur le point d'être terminées, 960 kilomètres, ou 240 lieues de chemins de fer ; mais, en général, ils n'ont aucun rapport entre eux, forment des entreprises isolées d'intérêt privé, et ne peuvent se compléter et prendre tout leur développement que lorsqu'un système général et bien entendu leur donnera les facilités de transit et d'écoulement qui leur manquent.

Autour de Paris rayonnent déjà cinq chemins :

Le chemin de Paris à Saint-Germain.	19 kil.
Id. de Paris à Versailles (rive droite).	25
Id. de Paris à Versailles (rive gauche)	17
Id. de Paris à Rouen	456
Id. de Paris à Orléans et Corbeil.	143
Total.	540 kil.
ou 85 lieues.	

Les chemins de Rouen et d'Orléans doivent être mis en exploitation au mois de mai prochain. Au chemin de Rouen, il faut ajouter le chemin du Havre, qu'une compagnie particulière est sur le point d'entreprendre.

Le chemin d'Orléans doit aboutir le chemin de Vierzon et celui de Tours. On sollicite en même temps la prolongation de l'embranchement de Corbeil, pour servir de tête au chemin de Marseille.

Dans les départements de la Loire et du Rhône, il y a :

Le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne.	58 kil.
Id. de Saint-Etienne à Andrézieux.	22
Id. d'Andrézieux à Roanne.	67
Id. de Monbrison à Montrond.	16
Total.	165 kil.
ou 41 lieues environ.	

Dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin :

Le chemin de Strasbourg à Bâle.	140 kil.
Id. de Mulhouse à Thann.	19
Total.	159 kil.
ou à peu près 40 lieues.	

Dans les départements du Gard et de l'Hérault :

Le chemin de Montpellier à Cette.	27 kil.
Id. de Montpellier à Nîmes (en cours d'exécution).	31
De Nîmes à Alais et à Beaucaire, et à la Grand-Combe	90
Total.	468 kil.
ou 42 lieues.	

Dans le département du Nord :

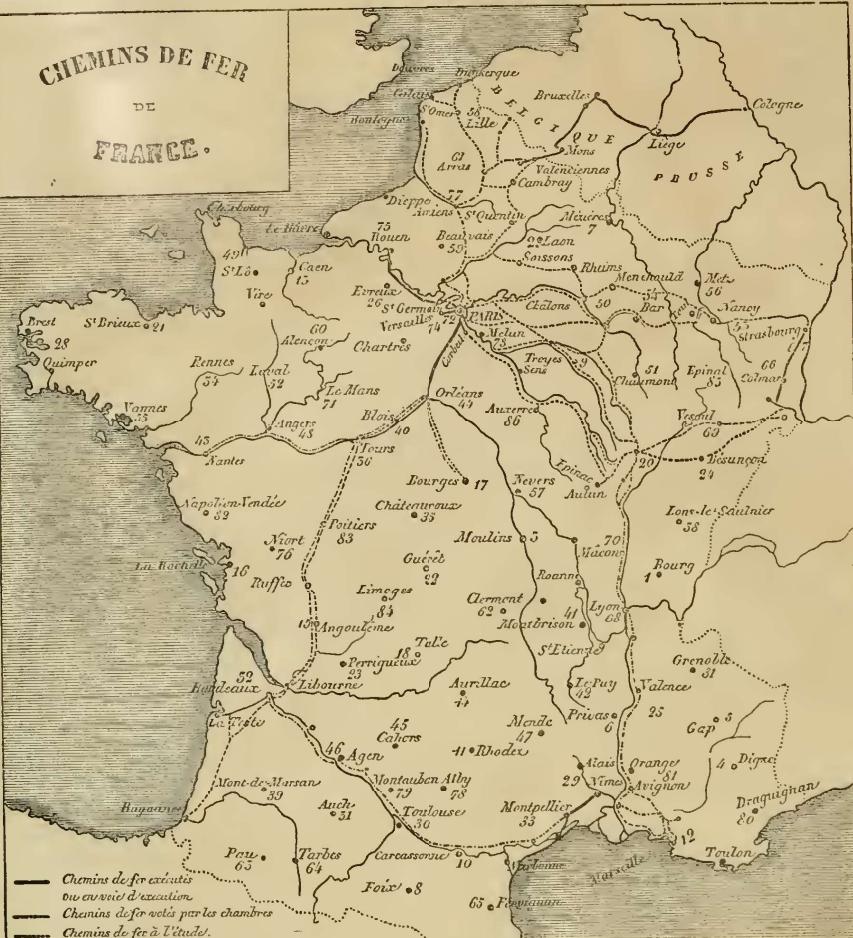
Le chemin d'Anzin à Saint-Waast et Denain	16 kil.
Id. de Lille à la frontière belge.	13
Id. de Valenciennes à la frontière belge.	14
Total.	43 kil.
ou 42 lieues.	

Dans la Gironde :

Le chemin de Bordeaux à la Teste.	52 kil.
ou 45 lieues.	

Il faut ajouter environ 30 kilomètres comprenant des petits chemins d'exploitation de mines, dont quelques-uns transportent des voyageurs, et l'on verra qu'entre les sept à huit cents lieues qui forment le réseau voté par les

CHEMINS DE FER
DE
FRANCE.



Chambres, et dont l'exécution commence déjà, on peut compter deux cent quarante ou deux cent cinquante lieues qu'on exploite ou qu'on est sur le point d'exploiter.

Algérie.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE.

(Suite. — Voyez page 18.)

DESCRIPTION DE LA PROVINCE D'ORAN. — La province d'Oran contient non-seulement tout le territoire qui formait anciennement la Mauritanie Césarienne, mais encore une grande partie du bassin du Chelif. Ses limites sont, à l'est, l'ancien beylik de Titteri; à l'ouest, le Maroc; au sud, le désert; au

nord, la Méditerranée. La nudité presque complète et le déboisement à peu près général de la partie de la province qui avoisine la mer, frappent désagréablement les yeux. Les populations nomades qui parcourraient ce pays sont cause de cette désolation. Les Arabes n'ont jamais planté, mais constamment



détruit par le parcours des troupeaux et l'incinération des pâtures. La côte a peu de bons abris pour les navires de grande dimension; cependant les ports de Mers-el-Kebir et d'Arzew peuvent recevoir des bâtiments de guerre.

Rivières. — Les principaux cours d'eau de la province d'Oran sont : le Chelif, le Rio-Salado (Oued-el-Maleh), l'Illa brali, surnommé Macla (qui), à son embouchure, le Sig, l'Oued-el-Hammam (rivière du Bain), la Mina, l'Oued-Foddah (rivière d'Argent).

Le Chelif, qui sort par soixante-dix sources du pied des monts Ouenaséri, est la rivière la plus considérable de l'Algérie, tant à cause de la longueur de son cours que du volume de ses eaux. Les Arabes l'appellent le roi des fleuves, et prétendent, avec leur exagération habituelle, que, comme le Nil, il croît en été. Le Chelif a son embouchure au-dessus de Mostaganem, et ne paraît navigable, en remontant son cours, que dans une longueur de sept ou huit lieues au plus.

Villes. — Les principaux points de la province sont, après Oran, Mascara, Tlemcen, Mostaganem, Mazagran, Arzew.

Oran, en arabe Onahran, est bâti au bord de la mer dans une position très-pittoresque. Cette ville s'élève sur deux collines séparées par un ravin assez profond, dans lequel coule un ruisseau (Oued-el-Rahbi, rivière des Moulins), dont la source est légèrement thermale. Les deux prin-



(Mustapha ben Ismaïl.)

cipaux quartiers de la ville sont situés à droite et à gauche de ce ravin, qui débouche sur la plage, où se trouve un autre quartier appelé la *Marine*, moins considérable que les deux premiers. Oran a été occupé par les Espagnols pendant près de trois siècles. Des travaux prodigieux de communications souterraines et de galeries de mines, un magnifique magasin vouté avec un premier étage sur le quai Sainte-Marie, une darse, et sept autres magasins taillés dans le roc, des casernes, trois églises, un colisée, ou salle de spectacle, tel est l'ensemble des ouvrages élevés par les Espagnols dans un lieu qui avait mérité d'être appelé, pour ses agréments, la *Corte Chica* (la Petite Cour). Un tremblement de terre, survenu dans la nuit du 9 octobre 1790, causa d'affreux ravages dans la ville. Deux ans après, en mars 1792, les Espagnols l'évacuèrent, l'abandonnant au bey Mohammed, gouverneur de la province pour les Turcs. Après la conquête d'Alger, le commandant de l'armée française envoya des troupes prendre possession d'Oran, dans les premiers jours d'août 1830. A la nouvelle de la révolution de Juillet, les troupes furent rappelées à Alger. Oran, momentanément cédé au bey de Tunis, après avoir été occupé une seconde fois, le 10 décembre 1830, fut d'une manière définitive le 18 août 1831.

L'importance d'Oran n'est pas uniquement concentrée dans la ville et ses fortifications; elle repose aussi sur le port qui est à Mers-el-Kebir, éloigné de cinq milles par mer, où d'une heure trois quarts de marche par terre, dans la direction du nord. Ce port naturel est entouré de hauteurs et remarquable



(Colonel Cavaignac.)



(Colonel Juzuf.)

par sa profondeur; la teinte de son fond est bonne; une escale composée des plus gros vaisseaux peut s'y réfugier facilement.

Mascara est une ancienne ville arabe située à 84 kilomètres sud de Mostaganem et à 92 kilomètres sud-est d'Oran. On n'a que des données fort incertaines sur l'origine de Mascara. Selon les traditions locales, recueillies par les Thalébs (savants), elle aurait été construite par les Berbers, sur les ruines d'une cité romaine. L'étymologie du mot *Mascara*, soit qu'elle vienne de *Omm' Askér* (la mère des soldats), ou, plus simplement, de *M'disket* (lieu où se rassemblent les soldats), atteste une réputation guerrière, qui semble justifiée par tout ce que nous savons de son histoire. Mascara se divise en quatre parties bien distinctes: Mascara proprement dit, Itekoul-Ismail, Baba-Ali (le père Ali) et Aïn-Beidha (la source Blanche). Ces trois dernières parties peuvent être regardées comme des faubourgs de la ville, qui se trouve à leur centre. La ville est percée de trois rues principales; elle a deux places publiques, une mosquée et deux fondouks (marchés). Les maisons, bâties comme celles des autres villes de l'Algérie, s'élèvent rarement au-dessus du rez-de-chaussée. Mascara, du temps des Turcs, était la résidence des beys de la province, jusqu'au moment où les Espagnols évacuèrent Oran. Abd-el-Kader l'avait placée sous l'autorité immédiate d'un kaid. L'industrie, dans ces dernières années, était presque nulle à Mascara. On y fabriquait cependant encore quelques-uns de ces burnous noirs, renommés par leur élégance et leur solidité, des tapis, des burnous blancs et des haiks (tuniques de laine) de qualité inférieure.

L'armée française s'empara de Mascara le 5 décembre 1855, et s'en éloigna le 8, après avoir détruit l'artillerie et le matériel de guerre qu'Abd-el-Kader y avait déposés. Elle en a pris de nouveau possession le 50 mai 1841, et, depuis, une forte garnison y a été constamment laissée.

Tlemcen, à 48 kilomètres de la mer, à 80 environ sud-ouest d'Oran, occupe une admirable position, qui domine tout le pays compris entre le cours inférieur de l'Isser, la Tafna et la frontière de Maroc, et qui lui a fait donner le nom de *Bab-el-Gharb* (porte du couchant). Elle faisait autrefois partie de la Mauritanie Césarienne. Les Romains s'y établirent

de son niveau. Elle est arrosée par différents cours d'eau. Son territoire est un des plus fertiles de la province. La vigne y est cultivée et ses produits non-seulement suffisent à la consommation locale, mais sont encore l'objet d'un commerce assez considérable. Les chroniques musulmanes font remonter au douzième siècle la fondation de la ville arabe de Mostaganem. Gouvernée d'abord par le chef sarrasin Youssef, elle sera ensuite tombée aux mains d'un autre chef, Ahmed-el-Abd, dont les descendants auraient conservé cette place jusqu'au seizième siècle, où les Turcs s'en emparent, sous le commandement de Khair-Ildin, surnommé Barberousse. Un corps français a pris possession de Mostaganem, le 29 juillet 1855.

Mazagran, dont l'héroïque valeur d'une poignée de Français a immortalisé le nom, est situé à l'ouest et à une distance d'environ 7,000 mètres de Mostaganem. Cette petite ville ruinée occupe le versant d'une colline assez roide et forme un grand triangle, au sommet duquel se trouve un réduit. Ainsi exposé, ce réduit domine la plaine, la mer et le bas de la ville. Lorsqu'une garnison française fut, en 1855, placée à Mostaganem, les habitants de Mazagran abandonnèrent leurs maisons. C'est sur Mazagran, qu'après la rupture du traité de la Tafna, Abd-el-Kader, à deux reprises, a dirigé ses premiers coups et ouvert les hostilités dans la province d'Oran. La première attaque des Arabes eut lieu le 15 décembre 1859, et la deuxième dura quatre jours et quatre nuits, du 2 au 6 février 1860. Cent vingt-trois soldats du premier bataillon d'infanterie légère d'Afrique ont tenu tête à plusieurs milliers d'Arabes, et vaillamment repoussé quatre assauts.

Arzev, située sur une colline, à peu de distance de la mer, entre Oran et Mostaganem, est une petite ville construite sur des ruines. Elle a été occupée par l'armée française le 5 juillet 1855. La baie offre un excellent mouillage, pour toutes les saisons, aux bâtimens ordinaires du commerce, et en général à ceux qui sont au-dessous de la force des frégates.

Nous croyons devoir encore mentionner ici, comme appartenant à la province d'Oran, Misserjoun, village situé à 12 kilomètres sud-ouest d'Oran; et dont les environs sont d'une fertilité remarquable; Marzouna, village bâti sur les bords du Chelif, et à 8 kilomètres de son embouchure; Medroma, très-petite ville sur le penchant d'une montagne, à 16 kilomètres au sud du cap Hone; enfin Kaffah, ville où l'on fabrique beaucoup de tapis.

Abd-el-Kader avait créé dans cette province plusieurs établissements que nos troupes ont successivement visités et ruinés; en 1841 et 1842. Tagdout, à 72 kilomètres est de Mascara; Bouhar, à 60 kilomètres au sud-est de Médéa; Thaza, à 18 kilomètres sud-sud-est de Milianah; Sarta, à une journée et demie de marche au sud de Mascara; Tafraoua, à une journée au sud de Tlemcen.

(La suite à un autre numéro.)

et la nommèrent *Tremis* ou *Tremici Colonia*. Tlemcen a été longtemps capitale d'un état arabe qui comprenait les villes de Nedroum, Djidjeli, Mers-el-Kebir, Oran, Arzew, Mazagran, Mostaganem. Au huitième siècle, Edris, khâlief du Maghreb, et fondateur de l'empire de Maroc, régna à Tlemcen. En 1515, elle fut prise par Haroudji-Barberousse; les Espagnols l'en chassèrent en 1518. Elle resta sous leur domination jusqu'en 1515. Les Tures, à cette époque, s'en emparèrent, et la réunirent, en 1560, à la régence d'Algier, dont elle n'a point été depuis séparée. En 1670, Tlemcen ayant pris parti pour les Marocains contre le bey Hassan, et celui-ci ayant été vainqueur, la ville fut presque entièrement détruite. Elle est mal percée; les rues étroites sont souvent couvertes de treilles, et toujours rafraîchies par de nombreuses fontaines. Les maisons n'ont qu'un étage, et sont, pour la plupart, couvertes en terrasse; quelques-unes, comme à Alger, communiquent par des voûtes jetées d'un côté de rue à l'autre. La citadelle de Tlemcen, nommée *Méchouar*, située au sud de la ville, est de forme rectangulaire, d'environ 460 mètres sur 280 mètres. Il existe dans l'intérieur une centaine de maisons et une mosquée. Voisine de l'empire de Maroc, dont la limite n'est qu'à douze heures de marche; voisine également du Désert, qui n'en est guère plus éloigné. Tlemcen est l'entrepôt naturel, et en quelque sorte obligé des caravanes venant de Fez. Après l'expédition du 26 novembre au 8 décembre 1855, qui fit tomber Mascara en notre pouvoir, l'armée française marcha sur Tlemcen, et y fut son entrée le 15 janvier 1856. Mais, le 12 juillet 1857, nos soldats l'évacuèrent en vertu du traité conclu à la Tafna, le 50 mai 1857, entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader, qui en est resté maître pendant plus de quatre années, et qui en avait fait la capitale de la région occidentale, ou du Gharb, à la tête de laquelle il avait placé un khâlefah. Tlemcen a été

de nouveau occupée, le 50 janvier 1842, par les troupes françaises, et de nombreux établissements y ont été créés, pour installer convenablement la division qui y tint garnison.

Mostaganem, qui a pour citadelle Matamore (Matmoua), est assise à un kilomètre de la mer, à 83 mètres au-dessus



(Mostaganem.)



(Mascara.)



(Tente arabe.)

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

Bulletin bibliographique.

Collection des auteurs latins, publiée sous la direction de M. D. NISARD. Mise en vente du dix-huitième volume, contenant les œuvres complètes de Lucrèce, de Virgile et de Valerius Flaccus, avec la traduction en français. — Paris, 1843. *Dubochet*. 13 fr.

Cette magnifique collection se continue avec un succès toujours croissant. Le dix-huitième volume, qui vient de paraître (la collection doit en venir vingt-cinq), renferme les plus beaux modèles de la poésie épique chez les Romains, et réunit, dans l'ordre chronologique, trois auteurs qui personnifient trois époques bien distinctes de l'histoire de cette poésie : Lucrèce, Virgile, Valerius Flaccus. « Lucrèce, dit M. Nisard dans l'introduction, en représente les vigoureux commencements ; la jeunesse déjà virile, Virgile la perfection, Valerius Flaccus la décadence. »

De grands efforts ont été faits pour que les traductions de ces trois auteurs reproduisissent les principaux traits du génie particulier de chacun. Faire sentir ce qu'il y a de dur et de naïf dans le génie de Lucrèce ; montrer, dans la traduction du Virgile, que, dans l'impossibilité d'égaliser ses perfections, on les a du moins senties ; marquer légèrement et sans forcer la langue française, de quelle façon la langue latine et le fond même de la poésie se sont altérés dans Valerius Flaccus, tel est l'espérance dans lequel a été traduit ce volume, l'un de ceux qui dépassaient le plus de talent et qui ont coûté le plus de travail.

Lucrèce a eu pour interprète un jeune lauréat de l'Université, M. Chaniot ; les deux frères de M. Désiré Nisard, M. Auguste Nisard, professeur de rhétorique au collège Bourbon, et M. Charles Nisard, ont traduit, le premier, Virgile, le second, Valerius Flaccus.

Histoire des Sciences naturelles, depuis leur origine jusqu'à nos jours, chez tous les peuples connus, commencée au collège de France, par Georges CUVIER, complétée par M. MAGDELEINE DE SAINT-AGY, troisième partie, contenant la deuxième moitié du dix-huitième siècle. Tome IV. In-8 de 22 feuillets 1/2. — Paris, *Fortin-Masson*. 7 fr.

Les trois premiers volumes de cet important ouvrage avaient paru en 1841. Après un retard de deux années, le tome IV vient d'être mis en vente, et l'éditeur annonce la publication prochaine du tome V et dernier, qui doit contenir la continuation de l'*Histoire des Sciences jusqu'à nos jours* et une critique très-étendue de la philosophie de la nature en Allemagne et en France. Ainsi se trouvera complétée cette magnifique histoire de la civilisation du monde.

M. Magdeleine de Saint-Agy achève d'abord, dans le quatrième volume, l'*Histoire de la zoologie* pendant la première moitié du dix-huitième siècle, puis il fait celle de la botanique. Il passe successivement en revue les flores d'Europe, les voyageurs botanistes, les jardins et les méthodes botaniques de cette période. Enfin, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur diverses monographies, il examine dans leur ensemble les travaux de Linnae et de Buffon.

La seconde moitié du dix-huitième siècle a produit à elle seule, dans les sciences naturelles, un nombre de découvertes comparable à celui de toutes les époques antérieures, car toutes les sciences concourent dès lors à se perfectionner l'une par l'autre. — Ainsi, par exemple, l'*Histoire naturelle descriptive*, qui est la base de toutes les sciences naturelles, ayant été prodigieusement enrichie par les collections des voyageurs, il en résulte une étude plus approfondie des êtres appartenant aux deux règnes organiques. L'anatomie comparée fournit d'importantes notions à la physiologie, et ces deux sciences réagissent à leur tour sur la zoologie, et même sur la botanique, en y introduisant la méthode naturelle.

Avant d'entreprendre l'*Histoire des sciences naturelles* pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, M. Magdeleine de Saint-Agy donne d'abord une idée générale de cette importante période, puis il commence par la science de la vie, par la physiologie, parce que c'est elle qui, durant ces cinquante années, a fait la première des progrès remarquables, et parce qu'elle est utile d'ailleurs à l'exposition qui doit suivre des développements de la zoologie. Il analyse et examine séparément les travaux et les découvertes de Haller, de Bonnet, de Spallanzani, de Wolff, de Camper, des deux Hunter, des deux Mouro, de Vieq-d'Azy, de Hewson, de Cruckshank, de Sheldon, de Mascagny, de Barthéy, de Medicus, de Deszez, de Cabanis, de Darwin, de Cullen, de Platner, de Prochaska, de Reil, de Neubauer, de Walther et de Scarpa.

En terminant ce quatrième volume, M. Magdeleine de Saint-Agy annonce à ses lecteurs qu'avant d'exposer la nouvelle physiologie née à la fin du dix-huitième siècle, il achèvera l'*Histoire des progrès de la chimie* pendant la seconde moitié de ce même siècle.

Histoire des États européens depuis le Congrès de Vienne; par M. le vicomte de BEAUMONT-VASSY. 10 vol. in-8. — Paris, 1845. *Amiot*. 7 fr. 50 c. le volume. — En vente : *La Belgique et la Hollande*. 1 vol. in-8.

M. le vicomte de Beaumont-Vassy, auteur des *Suédois depuis Charles XII et de Sweedberg ou Stockholm en 1736*, a entrepris d'écrire l'*Histoire de tous les Etats européens depuis le congrès de Vienne jusqu'à l'année 1836*. Cet ouvrage doit former 10 volumes in-8. Un seul est en vente; il a pour titre : *Histoire de la Belgique et de la Hollande*.

« Dans la grande lutte des peuples européens contre les entraves imposées en 1815 par ces traités de Vienne, qui furent pour l'Europe le commencement d'une ère nouvelle, chaque peuple, dit M. de Beaumont-Vassy dans son introduction, se présente à l'historien sous un aspect différent et procède d'une façon particulière. Chez l'un, le germe d'une idée politique se développe lentement et à de longs intervalles, puis il finit par éclorer et les choses reprennent leur cours; chez l'autre, au contraire, les idées succèdent rapidement aux idées, et les lâts semblent être le résultat d'une agitation machinale et incessante. Ici, devorés par un insatiable besoin de changement, les hommes sacrifient sans pitié les héritages du passé; là, ils transmettent de génération en génération les institutions qu'ils ont reçues de leurs pères. J'ai cherché à reproduire fidèlement ces aspects divers et ces curieuses dissimilarités.

« C'est de la conduite politique d'un peuple que dépendent, et sa position relative et sa considération. Rien n'est donc plus utile qu'une connaissance des actes de nos voisins, étudié

nous amène si naturellement à celle de notre propre histoire dans les temps modernes. C'est en vue de cette utilité que j'ai entrepris ce long et difficile travail, cette histoire de l'Europe depuis trente ans... Car j'ai toujours pensé qu'il faut employer son intelligence à étudier les besoins et les intérêts de son pays, comme sa volonté à l'aimer et toute sa puissance à le servir. »

On ne peut qu'applaudir à si nobles sentiments. Quels que soient d'ailleurs son mérite et ses résultats futurs, une semblable publication a droit dès à présent à nos éloges et à nos encouragements. Nous pouvons pas, on le conçoit, juger aujourd'hui un ouvrage dont la première partie seule a paru, nous avons du moins contenté d'emprunter à l'auteur l'espèce d'exposition sommaire qu'il a faite lui-même de son but. Ses espérances se réalisent sans doute; car ce premier volume, purement historique d'ailleurs, est écrit d'un style simple et facile, et se fait remarquer par sa clarté et par son impartialité.

Histoire de l'Algérie ancienne et moderne, depuis les premiers établissements des Carthaginois jusque et y compris les dernières campagnes du général Bugeaud; par M. Léon GALIBERT. 1 magnifique volume in-8, publié par livraisons de 25 c., avec 25 gravures sur acier, 8 dessins coloriés et de nombreuses gravures sur bois. — Paris, 1845. *Furne*. (18 livraisons sont en vente.)

M. Furne est un des éditeurs les plus heureux de Paris; toutes ses entreprises réussissent. La raison de ce succès est facile à trouver; M. Furne a autant de conscience que de goût; non seulement il sait inventer, qu'on nous permette ce mot, de bonnes et d'utiles publications, non-seulement il illustre ses livres avec une intelligence remarquable, mais il ne trompe jamais le public. Tout ce qu'il promet il le donne; il fait plus, il menage toujours quelque surprise agréable à ses souscripteurs. Si les dernières livraisons de ses ouvrages illustrés ne ressemblent pas aux premières, c'est parce qu'elles leur sont supérieures. Tant de fois le public a été trompé par les promesses mensongères de certains prospectus, qu'en vérité il doit avoir une estime particulière pour les éditeurs qui se conduisent envers lui avec autant de convenance et de délicatesse que M. Furne.

L'*Histoire de l'Algérie* nous a suggéré cet éloge, si justement mérité. Nous ne saurions, dès à présent, porter un jugement sur l'ouvrage de M. Galibert, car les seize livraisons qui ont paru ne contiennent qu'une introduction géographique et l'*Histoire de l'Algérie* sous les *Carthaginois et sous les Romains*; mais si le volume sera, certainement, un des plus beaux livres publiés cette année par la librairie parisienne. — De charmantes vignettes sur bois, placées en tête ou à la fin des chapitres, rivalisent avec les magnifiques gravures sur acier qui doivent accompagner un certain nombre de livraisons. Enfin, M. Furne s'est déjà décidé à donner, sans augmentation de prix, huit nouveaux dessins de Raffet, coloriés à l'aquarelle et représentant les costumes des diverses tribus arabes et des arrières françaises en Afrique.

Rambles in Yucatan; by B. M. NORMAN. — London, 1845. *Wiley and Putnam*. — Promenades dans le Yucatan (non traduites).

Incidents of travel in Yucatan; by John L. STEPHENS. — London, 1845. *Murray*. 2 vol. in-8. — Incidents d'un voyage dans le Yucatan (non traduites).

Life in Mexico during a residence of two years in that country, by madame CALDERON DE LA BARCA. — London, 1845. *Chapman and Hall*. — La vie au Mexique pendant une résidence de deux années dans ce pays (non traduite).

Les voyages de M. Stephens dans l'Amérique centrale et les *Antiquités américaines* de Bradford avaient, depuis quelques années, attiré l'attention publique sur les monuments extraordinaires du Yucatan, lorsque M. Norman alla, en 1841, visiter à son tour ce curieux pays. M. Norman n'est pas un savant, mais un simple tourist. Muni seulement d'une boussole, il se rendit à Mérida, et il explore successivement les ruines de Palenque, de Chi-Chen, de Kabah, de Zayi et d'Uxmal. M. Norman copie souvent les ouvrages de ses prédecesseurs et il se montre parfois un peu superficiel; mais il n'a pas des prétentions exagérées, et ses *Promenades* sont remplies de détails intéressants sur les monuments du Yucatan et sur les mœurs des habitants de cette presqu'île encore si peu connue.

A la même époque, l'auteur des *Villes ruinées de l'Amérique centrale* entreprenait une seconde excursion dans le Yucatan. Cette fois, il avait un double but: il essayait de faire de nouvelles découvertes archéologiques et de former, avec les débris les plus caractéristiques qu'il parviendrait à rassembler, un *Museum* pour les Etats-Unis d'Amérique. Il vient de publier la relation de son voyage, avec 120 gravures sur bois, par M. Catherwood; malheurusement la collection, qu'il avait formée et transportée à New York a été détruite dans un incendie.

Le 12 novembre 1841, M. John Stephens partit de Mérida avec plusieurs compagnons, et il se rendit directement à la Hacienda de San-Joaquin, dans l'enceinte de laquelle se trouvent les ruines de Mayapan. De là, il alla visiter les ruines d'Uxmal, où il fit un assez long séjour. Après avoir passé quelque temps à la foire de Jalach et examiné des antiquités situées sur la propriété d'un certain don Simon, il explora la fameuse grotte de Mayapan, appelée par les Indiens *Sun-Sat*, et par les Espagnols *el Laberinto*. Molopah, Kabah, Chi-Chen, Zayi, reçurent ensuite la visite de cet infatigable archéologue, qui termina son voyage par une promenade à l'île Cozumel et aux îles voisines.

Ce n'est pas le passé, mais le présent qui occupe l'auteur de la *Vie au Mexique*, Madame Calderon de la Barca est une Américaine mariée à un Espagnol. M. Calderon de la Barca représente depuis plusieurs années sa patrie à Washington, quand, en 1841, il fut nommé ambassadeur au Mexique. C'était la première fois que l'Espagne accordait un pareil honneur à son ancienne colonie, depuis qu'elle avait reconnu son indépendance. Madame Calderon habita deux années entières Mexico. Pendant ce long séjour, elle entretenut une correspondance sténique avec ses parents et les amis qu'elle avait laissés aux Etats-Unis. Ses lettres, dues d'abord dans un petit cercle, y obtinrent un tel succès, que l'auteur de l'*Histoire du royaume de Ferdinand et d'Isabelle*, M. W. Prescott, demanda et obtint la permission de les publier. Elles forment un volume in-8 de 450 pages. Bien qu'Américaine, Madame Calderon a presque tout d'esprit et de vivacité qu'une Française. Ses lettres sont remplies d'anecdotes pittoresques et variées, racontées avec un talent tout particulier; mais elles ont surtout le merite de réparer la seule omission qu'on peut reprocher à ce livre.

« C'est de la conduite politique d'un peuple que dépendent, et sa position relative et sa considération. Rien n'est donc plus utile qu'une connaissance des actes de nos voisins, étudié

cher à M. Alexandre de Humboldt, c'est-à-dire de nous donner les détails les plus certains et les plus nouveaux sur l'état intellectuel et moral du Mexique.

Memoiren des Karl Heinrichs, Ritters von Lang; skizzen aus meinem leben und wirken, meinem reisen und meiner zeit. — Mémoires de Charles Henri, chevalier de Lang; esquisses de ma vie et de mes actions, de mes voyages et de mon époque. — Brunswick, 1845. — A Paris, chez Brockhaus et Avenarius. 2 vol. (non traduits).

Le chevalier de Lang naquit en 1764, à Balgeheim, dans la principauté de Oettingen-Wallerstein. Son père était le ministre de cette paroisse. Son grand-père avait été ministre du palais du prince, et, à son grand-âge, il fut un jour, vers le milieu du siècle dernier, nommé kammer-directeur ou chancelier de l'échiquier. Le prince voulait aller aux bains de Pyrmont, et il n'avait pas assez d'argent pour subvenir aux dépenses d'un pareil voyage. Les banquiers auxquels il s'adressait refusaient de lui prêter même un stiver. Dans cette position embarrassante, il fit cadeau d'un ministre au plus riche propriétaire de sa principauté, c'est-à-dire au grand-père de Lang, et il supplia son nouveau ministre de lui prêter en retour la somme dont il avait besoin. Ce singulier moyen lui réussit. Il alla aux bains de Pyrmont, et le vieux Lang perdit toute sa fortune. Ce ne fut qu'en 1815 que ses descendants obtinrent, non pas le remboursement de cette créance, mais une indemnité insignifiante.

Le petit-fils de cet infortuné ministre malgré lui entra, dès sa jeunesse, au service du prince d'Oettingen-Wallerstein. Après avoir étudié le droit pendant trois années à l'Université d'Iena, il devint secrétaire de la cour judiciaire et du Conseil d'Etat de sa principauté natale. Mais il ne tarda pas à donner sa démission et il alla à Vienne, où il espérait trouver un emploi. Pressé par le besoin, il accepta d'abord une place d'instituteur en Hongrie; puis il revint à Vienne, où l'ambassadeur du Württemberg le prit pour secrétaire; il fut ensuite secrétaire du prince Wallerstein, employé secret du comte Hardenberg, conseiller et archiviste de Bayreuth, attaché à la légation prussienne au congrès de Rastadt, gouverneur secret du margraviat d'Augsbourg, directeur des archives de Munich, et enfin secrétaire intime du comte Hardenberg. Il mourut en 1855.

Deux volumes seulement des mémoires de Lang ont paru. Ils s'arrêtent à la fin de l'année 1825. Bien qu'ils ne répondent pas entièrement aux espérances qu'avait fait naître la réputation littéraire de leur auteur, ils ne peuvent manquer d'obtenir un grand succès, non-seulement en Allemagne, mais en France et en Angleterre. On y trouve, en effet, une foule d'anecdotes pittoresques, racontées avec cet esprit satirique qui a rendu si populaires les *Hannoversche Reisen*. Le secrétaire du prince Wallerstein et de l'ambassadeur du Württemberg, l'*employé secret* du comte Hardenberg, n'a pas révélé sans doute tous les secrets dont il était dépositaire; mais ses mémoires nous font mieux connaître que les ouvrages historiques les plus estimés l'état intellectuel et moral d'une certaine classe de la société en Allemagne, depuis la révolution de 1848 jusqu'à nos jours. En terminant cette notice, nous ne pouvons résister au désir de citer une anecdote qui nous paraît caractéristique.

Une nuit, à deux heures du matin, un domestique vient réveiller Lang, qui dormait profondément. « Leviez-vous de suite, lui dit-il, son excellence désire vous parler. » Lang s'habille à la hâte et court auprès de son Excellence. « Monsieur Lang, lui dit le baron Bübler (l'ambassadeur du Württemberg), j'ai depuis longtemps remarqué que dans vos lettres vous ne placez jamais les points au-dessous des i. Vous les mettez toujours tantôt trop à droite, tantôt trop à gauche. J'ai souvent en l'intention de vous faire ce reproche. Tout à l'heure en m'éveillant, j'ai songé du nouveau, et pour ne plus l'oublier, j'ai jugé à propos de vous enoyer chercher. Tenez-vous pour averti. »

Précis de l'histoire de l'Hindoustan, contenant l'établissement de l'empire mogol, ses progrès et sa décadence; l'invasion et les établissements successifs des Européens; la coalition des princes de l'Afghanistan contre les Anglais; l'examen des diverses religions établies chez les Hindous, ainsi qu'un tableau de leurs lois primitives, de leurs mœurs, usages et coutumes, et un résumé des lois qui régissent les établissements français; par L.-M.-C. PASQUER, ancien magistrat à Pondichéry. 1 vol. in-8 de 554 pages. — Paris, 1845. *Paulin et Ledentu*.

Cet ouvrage se divise en deux parties parfaitement distinctes: une consacrée aux Européens, l'autre aux indigènes.

Dans la première partie, l'auteur raconte l'*Histoire de l'Hindoustan* depuis l'expédition d'Alexandre jusqu'à nos jours. Il donne principalement des détails curieux sur les établissements successifs des Portugais, des Hollandais, des Anglais et des Français, et sur l'administration actuelle de la justice dans nos camps de l'Inde.

La deuxième partie, beaucoup plus longue que la première, renferme un grand nombre de chapitres intéressants concernant la religion des Hindous, leur myologie, leurs lois, leurs mœurs, leurs coutumes, la division de leurs castes et leur chronologie.

État de la question d'Afrique. Réponse à la brochure de M. le général Bugeaud, intitulée *l'Algérie*; par M. GUSTAVE DE BEAUMONT. — Paris, 1845. *Paulin*. Brochure in-8 de 52 pages.

Dans le courant du mois de septembre dernier, M. le général Bugeaud, gouverneur-général de l'Algérie, publia une brochure intitulée: *l'Algérie; des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête*. M. Gustave de Beaumont pensa que cette œuvre, à laquelle le poste et le caractère de son auteur donnaient tant de gravité, contenait un certain nombre de propositions, lesunes contestables, les autres dangereuses, qu'il importait de combattre avec la plus grande publicité possible. Dans cette conviction, il adressa au redacteur en chef d'un journal quotidien une série de lettres qu'il vient de réunir en brochure et de publier à la librairie Paulin. Cette brochure ne peut manquer d'attirer l'attention au moment où la Chambre va, par la discussion des différents suppléments et extraordinaires, être saisie de nouveau de la grande affaire de notre établissement en Algérie, « la plus grosse affaire de la France », dit M. Gustave de Beaumont au début de sa première lettre; la plus belle, mais aussi la plus difficile, et sur laquelle il s'assassent des orages dont, au lieu de détourner ses regards, il serait plus sage de souffrir l'épaisseur. »

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 75 centimes la ligne. — Elles peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

EN VENTE :

JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE ET POLITIQUE. 5 vol. in-8. PAULIN, éditeur, rue de Seine, 55. 22 fr. 50

Le premier volume de *Jérôme Paturop* a été si promptement épousé, que nous avons cru devoir le faire réimprimer. *Les tomes II et III se vendent séparément pour les acquéreurs de la première édition du tome I.* — L'auteur a ajouté à ces tomes II et III, qui ont été publiés en feuilletons dans le *National*, sept chapitres entièrement inédits. Les contrefaçons publiées en Belgique d'après le *National* ne contiennent pas ces nouveaux chapitres, réservés à dessin par l'auteur, et qui sont les plus plausibles de cette curieuse galerie de peintures contemporaines.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

PARIS-ORLÉANS, ou Paris ours pittoresque du chemin de fer de Paris à Orléans, avec l'embranchement de Corbeil; publié sous les auspices de M. F. BARTHOLY, président du conseil d'administration du chemin de fer de Paris à Orléans.

Paysages, sites, monuments, aspects de localités, choisis parmi ce qu'il y a de plus remarquable sur tout le trajet; ouvrage illustré de lithographies à deux-teintes, vignettes sur bois et cœurs-de-lampe, par CHAMPS, et accompagné d'un texte explicatif intéressant toutes les communautés et propriétés riveraines, par Hippolyte HOSTENS, collaborateur du grand ouvrage de l'*Atlas-Audot*.

52 livraisons. Une livraison paraîtra chaque dimanche.

Prix de la livraison : En noir, 1 fr. — En couleur, 2 fr. — Chaque livraison séparée, en noir, 2 fr.

On souscrit dès à présent chez Colin et Comp., éditeurs, rue Chapon, 5; Paulin, rue de Seine, 55.

Au bureau de la REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE, rue Bleue, 28, à Paris.

1815.

1^{re} ANNEE

ANNUAIRE DE LA PAIRIE ET DE LA NOBLESSE DE FRANCE ET DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE; publié sous la direction de M. BOREL D'HAUTERIVE, archiviste paléographe. — Précis historiques, Notices et Tables généalogiques, Histoire de la pairie, Traité élémentaire du blason, Revue de la salle des croisades.

Un beau volume in-12, avec planches gravées, 5 fr.; par la poste, 5 fr. 75; cartonné et doré, *pris au Bureau*, 6 fr. 50; planches colorées, 2 fr. 50 en sus.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat sur la poste (*écrire franco*).

1814.

AVIS.

2^e ANNEE.



Les éditeurs de l'*Annuaire de la Noblesse de France* invitent les maisons ducales et les familles nobles, à vouloir bien transmettre sans retard les corrections et additions pour l'*Annuaire 1814, 2^e année*. Mais, afin de conserver à cet ouvrage le caractère officiel et l'intérêt de la vérité, on ne peut admettre pour les temps modernes que les lettres patentes et les actes de titulation ; pour les temps anciens, que les chartes, les titres authentiques ou les preuves de noblesse faites devant les juges d'armes ou les généalogistes pour l'admission aux ordres du roi, aux honneurs de la cour et aux chapitres religieux et militaires. — Tous papiers et reclamations doivent être adressés *franco* à M. Borel d'Hauterive, directeur de la publication, rue Bleue, 28.

PARIS, BUREAU CENTRAL, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRES.

Quatre ans de Crédit :

RÉIMPRESSION DE L'ANCIEN MONITEUR, depuis la réunion des Etats-Généraux, jusqu'au Consulat (mai 1789-novembre 1799). Édition complète, 52 vol. grand in-8 à 2 colonnes, 42 fr. 50 le volume.

Prix de la collection : 400 fr., payables 100 fr. comptant, 100 fr. aux 15 mars 1844, 1845 et 1846.

La réimpression de l'ancien *Moniteur* est divisée comme suit :

L'Introduction au *Moniteur*, 1 vol.

L'Assemblée constituante, 9 vol.

L'Assemblée législative, 4 vol.

La Convention nationale, 12 vol.

Le Directoire exécutif, 4 vol.

Tables, 2 vol.

Les personnes qui ont déjà souscrit, mais qui n'ont pas encore reçu tous les volumes, pourront s'entretenir avec l'Administration pour recevoir de suite la collection entière, et jouir du crédit accordé. Celles qui préféreront ne prendre qu'un volume ou deux à la fois seront toujours libres de le faire. — Le volume de l'Introduction, pris séparément, coûte 20 fr.

J.-J. DUBOCHEZ et Comp.,

EN SOUSCRIPTION :

COLLECTION DES TYPES DE TOUS LES CORPS ET DES UNIFORMES militaires de la République et de l'Empire, 50 planches colorées, comprenant les portraits de Napoléon, premier consul; de Napoléon, empereur; du prince Eugène, de Murat et de Poniatowski; d'après les dessins de M. Hippolyte Bellange.

50 livraisons, composées chacune d'une ou de deux planches colorées et d'un texte explicatif. — Prix de la livraison : 50 centimes.

La Collection se compose de 50 sujets coloriés à l'aquarelle, qui formeront, avec le texte, un magnifique *Album*, et dont voici la liste :

1 BONAPARTE, Général en Chef de l'Armée d'Italie.
2 Général de Brigade et son Guide.
3 Général de Division et son Aide-de-Camp.
4 Officier d'Ordonnance de l'Empereur.

- 5 Infanterie de ligne, 1793.
- 6 Infanterie de ligne, 1808.
- 7 Infanterie de ligne, 1793.
- 8 Infanterie de ligne, 1808.
- 9 Régiment suisse.
- 10 Légion de la Vistule.
- 11 Carabinier, 1805.
- 12 Carabinier, 1812.
- 13 Cavalier.
- 14 Chasseur, 1805.
- 15 Dragon et Sapeur de Dragons.
- 16 Chasseur à cheval.
- 17 Hussard, 1793.
- 18 Hussard, 1805.
- 19 Chevaux-Légers polonais.
- 20 Chevaux-Légers français.
- 21 Gardes d'Honneur.



Rue de Seine, 33.

22 MURAT.
23 Artillerie à pied.
24 Artillerie à cheval.

GARDE IMPÉRIALE.

- 25 Grenadier à pied, 1^{re} régiment.
- 26 Grenadier à pied, 2^{re} régiment (Hollandais).
- 27 Chasseur à pied.
- 28 Fusilier-Grenadier.
- 29 Tirailleur et Voltigeur.
- 30 Pupille.
- 31 EUGÈNE BEAUBARNAIS.
- 32 Gendarme d'élite.
- 33 Grenadier à cheval.
- 34 Dragon.
- 35 Chasseur à cheval.
- 36 Mameluk.
- 37 Chevaux-Légers Lanciers, 1^{re} régiment (Polonais).
- 38 Chevaux-Légers Lanciers, 2^{re} régiment (Hollandais).
- 39 PONIATOWSKI.
- 40 Artillerie à pied et train.
- 41 Artillerie à cheval.
- 42 Sapeur du Genie.

- 43 Capitaine de Vaisseau.
- 44 Marin de la Garde.
- 45 Ecole Polytechnique.
- 46 Régiment des Dragoons-dragons.
- 47 Invalides.
- 48 Tambour et Tambour-Major des Grenadiers de la Garde.
- 49 Timbalier et Trompette de la Garde.
- 50 L'EMPEREUR.

On souscrit, à Paris, chez J.-J. Dubochet et Comp., éditeurs, et chez tous les dépôts de publications illustrées; dans les départements, chez tous les correspondants du Comptoir central de la Librairie, et chez tous les libraires.

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL DU COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE.

Littérature (Suite).

IVRE DES ORATEURS, par TIMON. 12^e édition, contenant deux fois plus de matières que les éditions en petit format. Illustrée par 27 magnifiques portraits, peints d'après nature ou empruntés à nos grands maîtres, et gravés sur acier par l'élite de nos artistes. 1 vol. in-8 de 600 pages, imprimé avec luxe par Schneider et Langrand, sur papier grand-jésus velin. (Paganini, cd.) 16 fr.

IVRE ROUGE (le), résumé du magisme, des sciences occultes et de la philosophie hermétique; par HORTENSIO FLAMEL. 1 vol. in-8, orné de 50 gravures. (Lacigne, cd.) 1 fr. 75

NOUVEAU RECUEIL DE CONTES, DITS, FABLIAUX et autres pièces inédites des treizième, quatorzième et quinzième siècles, pour faire suite aux Collections de LEGRAND D'AUSSY, BARBAZAN et MEON; publiée par M. ACHILLE JUBINAL, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi et du Musée britannique. 2 vol. in-8. (Challamel, cd.) 16 fr.

OEUVRES POÉTIQUES D'ALPHONSE DE LAMARTINE. 10 vol. in-52, papier jésus velin. (Charles Gosselin, éditeur.) 25 fr.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE, ou Collection des chefs-d'œuvre de la littérature française, publiée sur les textes les plus authentiques, et accompagnée de notices, la plupart inédites, sur la vie et les écrits des auteurs. 80 vol. in-8 sur beau papier, avec portraits. (Daguen frères, cd.)

Prix du volume contenant environ 450 pages. 2 fr.
— — — sur papier velin superlin. 2 fr.

HÉXADE DE VOLTAIRE. 1 vol.
HISTOIRE DE CHARLES XIII; par VOLTAIRE. 1 vol.

HISTOIRE DE RUSSIE, *idem*. 1 vol.

HISTOIRE DU PARLEMENT, *idem*. 1 vol.

LETTRES PERSANES; par MONTESQUIOU. 1 vol.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE, etc., de VOLTAIRE. 2 vol.

MÉLANGES DE PHILOSOPHIE, *idem*. 5 vol.

MÉLANGES DE POLITIQUE, *idem*. 1 vol.

MORALISTES. 2 vol.

ŒUVRES CHOISIES DU BUFFON. 6 vol.

— — — choisies de P. CORNILLE. 4 vol.

— — — choisies de GRESET. 1 vol.

— — — de BOILEAU-DESPLAIX. 5 vol.

— — — de J.-B. ROUSSEAU. 2 vol.

— — — de J. RACINE. 5 vol.

— — — de MOLIÈRE. 7 vol.

ORAISSONS FUNÉBRES de BOSSUET. 1 vol.

PEU GRÈME de MASSILLON. 1 vol.

POÉSIES DIVERSES de VOLTAIRE. 5 vol.

SIECLES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV; par VOLTAIRE. 5 volumes.

THÉÂTRE CHOISI de VOLTAIRE. 7 vol.

CHOIX DES ORRAGES.

ANNALES DE L'EMPIRE; par VOLTAIRE. 2 vol.

AVVENTURE DE TELEMACHE; par FENELON. 2 vol.

CONTES ET ROMANS de VOLTAIRE. 2 vol.

DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE; par BOSSUET. 2 vol.

ESPRIT DES LOIS; par MONTESQUIOU. 5 vol.

ESSAIS SUR L'ESPÍRIT ET LES MOEURS DES NATIONS; par VOLTAIRE. 4 vol.

FABLES de J. LA FONTAINE. 2 vol.

GIL BLAS et LE DIABLE BOITEUX; de LE SAGE. 4 vol.

GRANDEUR DES ROMAINS; par MONTESQUIOU. 1 vol.

Modes.



(Amazzone de Glumann. — Ombrelle-Cravache de Verdier.)

AMAZZONE.

Notre dessin d'amazzone est sévère, simple et correct. C'est l'amazzone des courses: un habit fermé, sans dentelle et sans fantaisie.

A sa main elle tient l'*ombrelle-cravache*, nouveauté dont Verdiere a fait un ravissant bijou.

Longchamp n'a fait connaître que des chapeaux de paille à rubans irisés, à plumes, et des chapeaux de crêpe délicieusement chiffronnés. C'est chez Alexandre que j'ai vu ces coquetteries du matin, comprises avec le plus de recherche jeune et distinguée.

Les mantelets noirs sont les premiers qui aient paru. Voici qui viennent des mantelets pareils en taffetas de couleur foncée; puis on dit que la dentelle noire, la dentelle blanche et la mousseline blanche viendront comme autant de variétés.

Les taffetas rayés, les grands carreaux, résument la mode des étoffes: des raias plus ou moins larges, des carreaux écossais et des carreaux matelas. Ces derniers sont souvent très-négligés.

Quant au mélange des nuances, il est plus ou moins harmonieux. Les combinaisons les plus heureuses sont approuvées sans paraître bizarres.

TOILETTES D'ENFANTS.

Partout où nous appelle l'enfance, nous trouvons un spectacle pour les yeux, un attrait pour le cœur. Partout les émotions de cette foule naïve nous impressionnent vivement, et l'on ne sait plus où chercher la grâce quand on quitte tous ces visages frais et riants, auxquels on ne demande que de la finesse ou de la bonhomie.

J'assistais un de ces jours derniers à une solennité dont je veux vous rendre compte. Elèves et visiteurs apportaient une égale émotion, car cette fête intéressait tous les assistants, et le cœur des lauréats battait moins fort peut-être que celui des moins glorieuses ou inquiètes.

Tout est disposé pour que le jour d'une distribution de prix soit solennelle entre tous les jours. L'assemblée, le bruit, les chants, tout doit graver dans ces petits cœur agités le jour faste ou malheureux où les plus studieux ont été distingués d'entre leurs camarades.

La demi-heure qui précéda le lever de rideau fut employée sans ennui. Moi, futile, j'étudiai la mode des enfants pour venir vous la dire; j'ai pris note de quelques innovations conçues par les mères, pour que la petite fille fût la plus belle comme son frère devait être le plus heureux. Ces jours-là Cornucie se pare de tous ses bijoux!...

La vanité d'une mère, c'est si naturel, si louable! c'est la seule qu'on avoue, dont presque on se vante; aussi, je devinai les mères à leur émotion, au regard tremblant qui suivait le vainqueur recevant sa couronne; couronne que le temps n'atta-

que pas, triomphe que l'envie ne conteste pas, succès que ne suit pas la chute. La belle gloire, enfants, que celle du travail! les beaux lauriers que ceux du collège! gloire sans déception, lauriers sans poison.

La douce joie que celle des mères!

On n'espère jamais si bien en l'avenir qu'au moment où l'on sort d'une distribution de prix.

Jetons un coup d'œil d'examen, non pas sur les combattants mais sur la galerie. Fête de famille, les enfants de deux ans n'y étaient pas déplacés. Une jolie créature, habillée de cachemire blanc, avec des manches courtes et un corsage décolleté, était assise sur ses petites grâces, en agitant des bras potelés et une tête d'ange pour animer une clochette inintelligible. Son frère, âgé de cinq ans, placé près d'elle, prenait en pitié son ignorance du monde; lui imposait silence, tout en réclamant sa part d'un sac de friandises avec lequel la mère avait espéré acheter leur silence.

Deux jolies petites filles de sept à huit ans avaient des pardessus en taffetas écossais, des robes de mousseline blanche et des pantalons de batiste. Elles étaient coiffées de chapeaux de paille à rubans écossais.

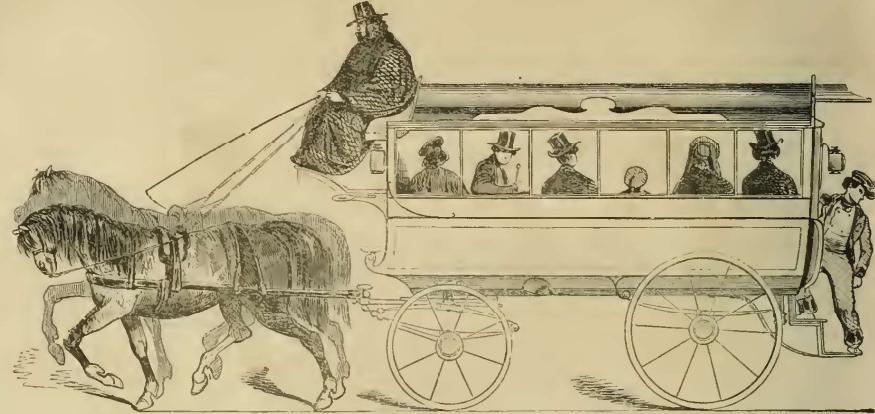
Une jeune fille de douze ans, en robe de barbe lilas, avait un

camail de mousseline blanche et un chapeau en paille de riz, en capote, avec la coiffe et des brides blanches.

Deux enfants très-beaux, frère et sœur, avaient, dans leurs toilettes différentes, tout le rapport que l'on peut conserver entre l'habit d'un garçon et une robe. Leur taille, exactement semblable, faisait presumer que leur âge était le même; dans cette similitude de costume, on devinait la complaisance maternelle à confondre deux jumeaux. La petite fille avait une robe de nankin, serrée à la taille par une cordelière; ses manches plates jusqu'à un peu au-dessus du poignet, laissaient sortir une manche de mousseline, qui s'échappait en plus nombreux jusqu'à la main, où la retenait un poignet brodé. Une guimpe de mousseline couvrait sa poitrine au-dessus de la blouse demi-décolletée. Son frère portait un petit habillement en nankin, également attaché autour de la taille par une cordelière; mais ses manches, au lieu d'être plates, étaient fendues à la grecque et sa chemise entourait le cou d'un col de batiste rabattant. Sur le chapeau de la petite fille était posée une guirlande de petites fleurs; son frère avait un chapeau de batiste en paille cousue.

Nous donnerons dans notre prochain numéro un costume d'enfant que nous sommes obligés d'ajourner faute d'espace.

Omnibus nouveau modèle.



Sous aucun rapport les omnibus ne peuvent rester stationnaires; ils circulent et se perfectionnent toujours. Depuis leur première apparition sur les boulevards, que de pas, que de progrès n'ont-ils pas faits! D'abord lourds, massifs, durs, traînés péniblement par trois chevaux, ils se sont ensuite rétrécis, aménagés, en devenant plus élégants et plus doux, ils approchent de la perfection, mais ils ne l'avaient pas encore atteinte. Grâce à M. Malen, le public n'aura plus désormais aucune amélioration à leur demander. Pendant de nombreuses années, ils auront beau courir, qu'on nous permette cette innocente plaisanterie, ils ne pourront plus avancer.

En effet, le nouveau modèle qui est sorti des ateliers de ce habile carrossier, et qui circule depuis quelques mois sur les boulevards, semble remédier à tous les inconvénients passés, présents et futurs; il est moins lourd et, par conséquent, plus *roulant* que les anciennes voitures. Des ressorts à pincelettes, d'invention récente, donnent à la caisse une élasticité qui empêche les calots de se faire si cruellement sentir. Les banquettes, partagées en stalles, ne permettent plus aux voyageurs mal élevés et méchants (pourquoi le nombré en est-il si grand?) de tourmenter leurs infortunés compagnons de route. Cependant il n'y en a que dix. On a le soin de laisser de chaque côté, près de la porte d'entrée, un espace vide pour les personnes dont le poids dépasse 150 kilog. Les lanternes ont été placées de manière à mieux éclairer l'intérieur de la voiture. Enfin, on y entre en marchant debout, sans avoir besoin de se baisser, de se plier en deux, ce qui est toujours aussi disgracieux qu'incommode; par conséquent, on n'y court plus le risque d'y casser à chaque voyage son chapeau ou sa tête.

Vers la fin de ce mois, dix voitures semblables au modèle qui circule sur les boulevards, et dont les deux planches ci-jointes représentent, l'une le profil et l'autre l'entrée, desserviront la ligne de la barrière Blanche à l'Opéra. Espérons, dans l'intérêt général, que les autres administrateurs des voitures de transport en commun, ne tarderont pas à suivre l'exemple que viennent de leur donner MM. Feuillant et Moreau, gérants de l'entreprise des Omnibus.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Chacun s'abonnera, j'en suis sûr, à l'Illustration.



(Omnibus nouveau modèle vu par derrière.)



On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PÉTERBOURG, chez J. ISSAKOFF, Gostino dwore, 22.

JACQUES DUBOCHET.

Typegraphie LACRAMPE ET COMP., rue Damiette, 2.